



Meilleure bouffe pour tous.

EMPIRE
COMPANY LIMITED

RAPPORT ANNUEL 2016

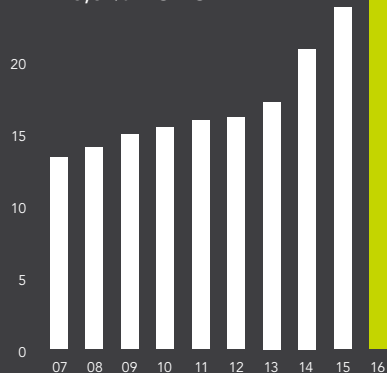
Faits saillants financiers de 2016

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ¹⁾	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 ¹⁾
Ventes	24 618,8 \$	23 928,8 \$	20 957,8 \$
BAlIA ²⁾	(1 944,7)	1 224,9	753,5
BAlIA ajusté ²⁾	1 161,4	1 321,9	1 052,8
Résultat d'exploitation	(2 418,5)	742,4	326,7
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	(2 131,0)	419,0	151,0
par action (dilué)	(7,78)	1,51	0,63
Résultat net ³⁾	(2 131,0)	419,0	235,4
par action (dilué)	(7,78)	1,51	0,98
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3)}	410,2	511,0	390,6
par action (dilué)	1,50	1,84	1,63
Valeur comptable par action	13,33	21,60	20,59
Dividendes par action	0,40	0,36	0,35

VENTES

(en milliards de dollars)

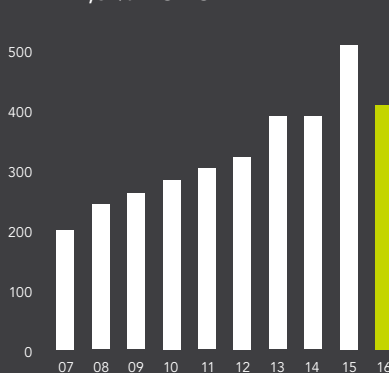
25 + 6,5 % TCAC⁴⁾



RÉSULTAT NET AJUSTÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES³⁾

(en millions de dollars)

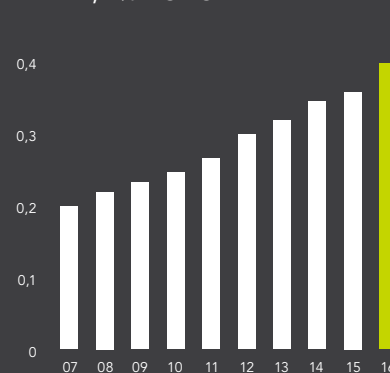
600 + 7,3 % TCAC⁴⁾



DIVIDENDES

(en dollars par action)

0,5 + 7,9 % TCAC⁴⁾



1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de l'exercice écoulé.

2) Voir la rubrique « Mesures financières et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion.

3) Déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

4) Taux de croissance annuel composé.

Au sujet des déclarations prospectives

Le présent document comporte des énoncés concernant les objectifs, les plans, les buts, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société.

Ces énoncés sont « prospectifs », car ils sont fondés sur les attentes de la direction relativement à l'avenir et ne sont pas des faits historiques. Les expressions telles que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter », et d'autres expressions semblables, ainsi que leur forme négative indiquent en général des énoncés prospectifs.

Pour plus de renseignements et une mise en garde à propos de l'utilisation des énoncés prospectifs, veuillez vous reporter à la rubrique « Renseignements prospectifs » à la page 26.

À propos des mesures non conformes aux PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent document n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures présentées par d'autres sociétés. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » à la page 60.



Mettre sur pied une plateforme de croissance plus solide

À titre de plus grand détaillant alimentaire à service complet au Canada, fort d'une expérience acquise au fil de ses 109 années d'existence et d'une culture alimentaire qui s'étend à l'ensemble de l'organisation, Empire possède une stratégie à long terme éprouvée. L'exercice 2016 a été difficile pour l'entreprise, mais nous demeurons confiants quant à la voie sur laquelle nous nous sommes engagés et continuerons de nous efforcer de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

TABLE DES MATIÈRES

Entreprise de vente au détail de produits alimentaires de 109 ans fière de son identité canadienne	2
Des antécédents de croissance à long terme	4
Message du président du conseil d'administration	6
Message aux actionnaires	8
Destination par excellence au Canada pour les aliments de meilleure qualité	10
L'importance d'une solide gouvernance	24
Rapport de gestion	25
États financiers consolidés	64
Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs	119

ENTREPRISE DE VENTE AU DÉTAIL
DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE 109 ANS
FIÈRE DE SON IDENTITÉ CANADIENNE

Nous répondons aux besoins d'achat en alimentation des Canadiens d'un océan à l'autre.



LES chiffres

1 800+

LIEUX DE VENTE*

38,6 M

SUPERFICIE TOTALE
EN PI CA

900+

COLLECTIVITÉS

125 000

PERSONNES

*Incluent plus de
350 postes d'essence

Alimentation

- Le plus grand détaillant alimentaire au Canada
- > 24,6 milliards de dollars de ventes annuelles
 - > plus de 1 500 magasins répartis dans 10 provinces

Pharmacie

- L'un des premiers détaillants de produits pharmaceutiques au Canada
- > 348 pharmacies en magasin
 - > 78 pharmacies Lawtons

Vins et spiritueux

- Poursuivre notre lancée pour conforter notre position de détaillant de vins et spiritueux
- > 80 lieux de vente
 - > 3 bannières

Essence

- Renforcer la relation entre les aliments et le carburant
- > plus de 350 postes d'essence
 - > 3 bannières

Vente en gros

- Le plus grand grossiste alimentaire du Canada
- > 8 000 clients, y compris des magasins de vente au détail et des dépanneurs d'un océan à l'autre

Immobilier

- Faire croître notre portefeuille immobilier
- > solide équipe en développement immobilier
 - > participation de 41,5 % dans le FPI Crombie

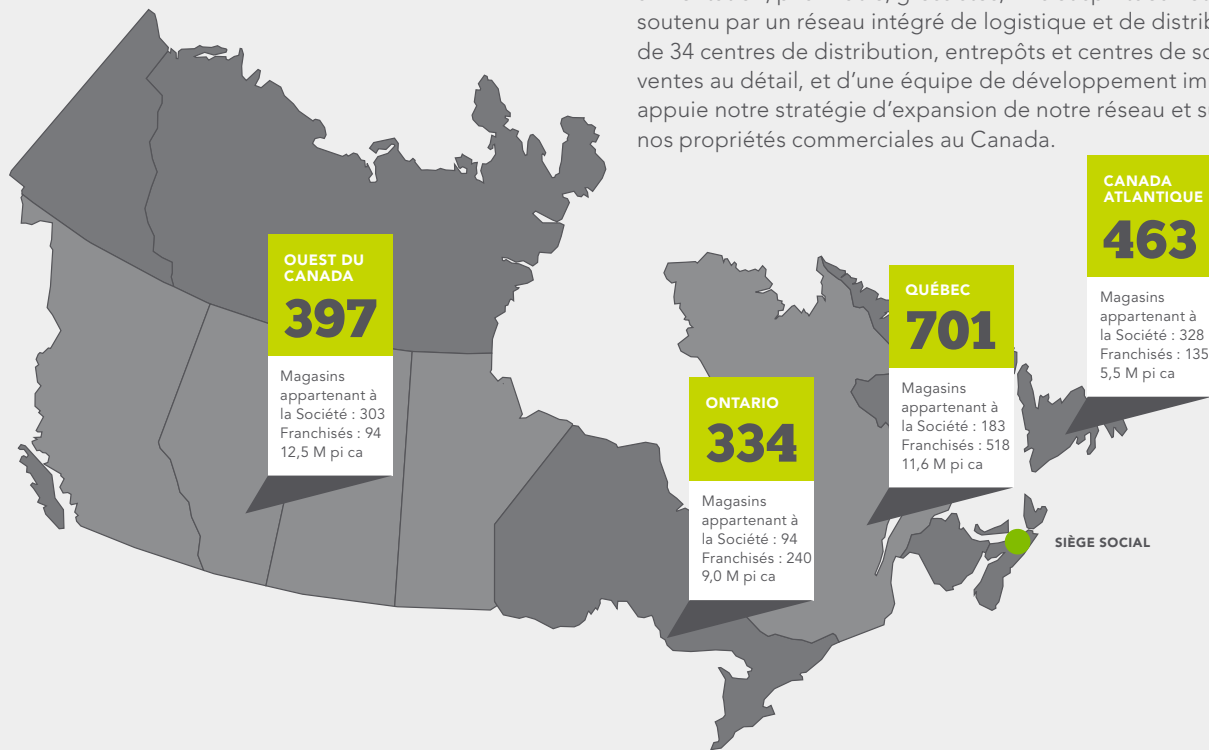


Notre portée

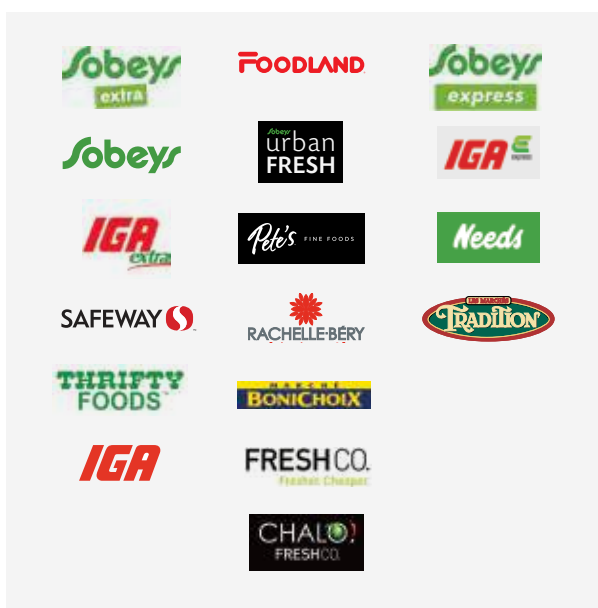
Fière de son identité canadienne et établie à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est l'une des principales entreprises de vente au détail de produits alimentaires du pays.

Nos principaux secteurs d'activité sont la vente au détail de produits alimentaires par l'intermédiaire de Sobeys Inc., notre filiale entièrement détenue, et les activités immobilières connexes, ce qui comprend une participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie.

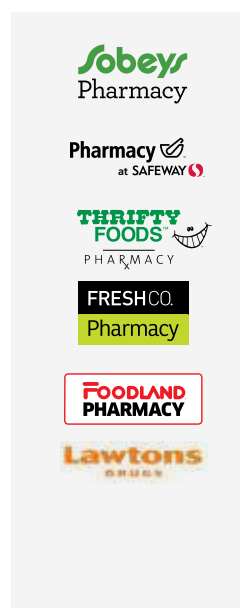
Notre entreprise de vente au détail de produits alimentaires est composée d'un groupe diversifié et complémentaire d'entreprises – alimentation, pharmacie, grossistes, vins et spiritueux et carburant – soutenu par un réseau intégré de logistique et de distribution de 34 centres de distribution, entrepôts et centres de soutien de ventes au détail, et d'une équipe de développement immobilier qui appuie notre stratégie d'expansion de notre réseau et supervise nos propriétés commerciales au Canada.



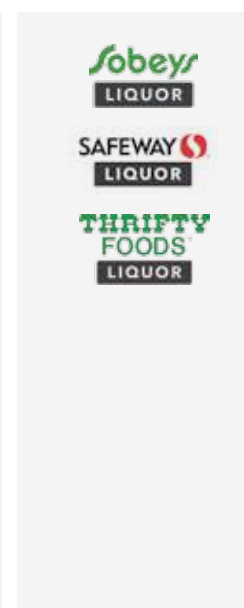
ALIMENTATION



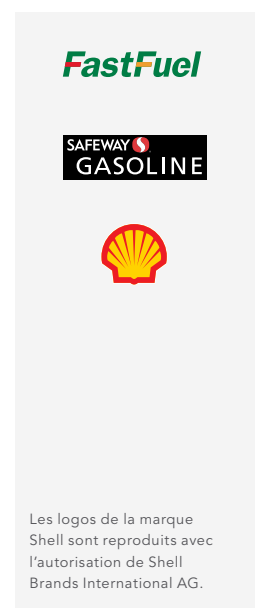
PHARMACIE



VINS ET SPIRITUEUX



CARBURANT



Nous continuons à accroître la valeur à long terme pour nos actionnaires.

EXERCICE

07

13,4 \$

Ventes
(en milliards de dollars)

200,1 \$

Résultat net ajusté lié
aux activités poursuivies
(en millions de dollars)

10,77 \$

Valeur comptable
(en dollars par action)

Survol des 10 dernières années

07

AOÛT 2006

Sobeys acquiert Achille de la Chevrotière Ltée, pour 79,2 M\$.

08

JUIN 2007

Empire achète les actions ordinaires en circulation de Sobeys qu'elle ne détient pas déjà pour 1,06 G\$, portant ainsi sa participation à 100 %.

SEPTEMBRE 2007

Sobeys acquiert Thrifty Foods pour 253,6 M\$.

AVRIL 2008

Empire vend 61 immeubles au FPI Crombie pour 428,5 M\$.

09

MARS 2009

Empire émet 2,713 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote au prix de 49,75 \$ l'action.

Le ratio d'endettement d'Empire passe de 39,8 % à 32,7 %.

NOVEMBRE 2009

Sobeys ouvre son premier centre de distribution automatisé à Vaughan (Ontario).

10

MAI 2010

Sobeys profite d'un autre exercice record et d'un relèvement de sa notation par Standard & Poor's et DBRS (à catégorie investissement, dans les deux cas).

Le ratio d'endettement d'Empire passe de 32,7 % à 29,3 %.

11

OCTOBRE 2010

Empire vend sa participation dans Wajax pour un produit net de 121,3 M\$.

MAI 2011

Sobeys termine la première année d'activités des magasins de rabais FreshCo. en Ontario. Ce réseau comptait 57 magasins à la clôture de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2016, les actionnaires ont approuvé le quatrième fractionnement d'actions de l'histoire de la Société. Et pour la 20^e année consécutive, nous avons également accru notre dividende.

Les actions d'Empire ont donné lieu à un rendement composé annuel moyen de 13,8 % ces vingt dernières années.



EXERCICE

16

24,6 \$

Ventes
(en milliards de dollars)

410,2 \$

Résultat net ajusté lié
aux activités poursuivies
(en millions de dollars)

13,33 \$

Valeur comptable
(en dollars par action)

7,3 %

TCAC de 2006 à 2016
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies

12

OCTOBRE 2011

Sobeys amorce une restructuration organisationnelle afin d'optimiser sa productivité et de tirer pleinement parti de sa portée.

MARS 2012

Sobeys acquiert 236 postes d'essence de la marque Shell au Québec et dans le Canada atlantique pour 214,9 M\$.

13

NOVEMBRE 2012

Sobeys effectue ses toutes premières livraisons depuis son deuxième centre de distribution entièrement automatisé de Terrebonne (Québec).

MARS 2013

Sobeys réalise la mise en service complète de sa plateforme SAP à l'échelle nationale en vue de profiter pleinement de sa taille en tant qu'entreprise valant alors 17 G\$.

14

SEPTEMBRE 2013

Sobeys lance son concept *Meilleure bouffe pour tous* au bénéfice de tous les Canadiens.

NOVEMBRE 2013

Sobeys conclut l'acquisition de Canada Safeway pour 5,8 G\$.

Empire vend Empire Theatres pour un profit net de 104,2 M\$.

15

FÉVRIER 2015

Sobeys intègre sa plateforme SAP à ses succursales Safeway, la mettant ainsi en service d'un océan à l'autre.

MAI 2015

Sobeys devient le premier supermarché canadien à fournir des récompenses AIR MILES® à l'échelle du Canada.

16

Au cours de l'exercice 2016, Sobeys acquiert 12 magasins de vins et spiritueux de l'Ouest du Canada, solidifiant davantage sa position de détaillant de vins et spiritueux.

JUIN 2015

Sobeys acquiert 10 épiceries et postes d'essence de Coop dans le Canada atlantique et commence à approvisionner la majorité des supermarchés et postes d'essence de membres propriétaires de Coop.

OCTOBRE 2015

Sobeys acquiert les magasins d'alimentation et les commerces de gros de Pete's Fine Foods dans le Canada atlantique.



Robert P. Dexter

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Message du président du conseil d'administration

La priorité du conseil d'administration d'Empire consiste à s'assurer de la bonne exécution de notre stratégie et du retour de la Société à une croissance rentable à long terme.

Chez Empire, notre objectif est de créer de manière durable de la valeur à long terme en nous consacrant essentiellement au commerce alimentaire de détail et au développement immobilier correspondant et en nous engageant à offrir un excellent service à la clientèle.

Les actions d'Empire ont affiché un rendement annuel composé moyen de 13,8 % pour les 20 dernières années et, au début de l'exercice 2016, les actionnaires ont approuvé le quatrième fractionnement des actions de notre histoire. Toutefois, malgré les antécédents de croissance à long terme, l'exercice 2016 a été décevant pour Empire. Le recul marqué de notre résultat net ajusté, les importantes difficultés que continue de poser l'intégration de Safeway, les pertes de

valeur du goodwill et des actifs à long terme de l'unité fonctionnelle de l'Ouest, ainsi que la faiblesse des ventes dans d'autres parties du pays ont mené à des résultats d'ensemble décevants.

Le 7 juillet 2016, le conseil d'administration a opéré un changement de direction en nommant François Vimard, jusqu'alors chef des services financiers et administratifs, au poste de président et chef de la direction par intérim et a entrepris un processus ordonné de succession afin de nommer un dirigeant permanent. Au nom du conseil et de tout le personnel, je tiens à remercier Marc Poulin pour son travail et son leadership des quatre dernières années, ainsi que pour le rôle majeur qu'il a joué dans le développement de nos affaires au Québec.

Le conseil est unanime dans son appui au leadership de François Vimard et croit en la capacité de son équipe de faire progresser les éléments les plus cruciaux de notre stratégie, au moment où nous entreprenons le processus de succession.

M. Vimard est un solide leader doté d'une compréhension approfondie de notre secteur d'affaires. Il a occupé plusieurs postes de haute direction au cours de ses 21 ans de carrière chez Empire et Sobeys. Sa nomination est le résultat d'une planification minutieuse de la succession pour la transition des cadres supérieurs, du développement d'un bassin de leaders et d'un engagement ferme en faveur d'une forte gouvernance de la part du conseil.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est persuadé qu'Empire poursuit la bonne stratégie et a donné à M. Vimard un mandat clair : prioriser et faire progresser les éléments les plus cruciaux de la stratégie afin de faire en sorte que nous puissions répondre aux besoins et aux attentes de nos clients, et assister au retour d'une croissance rentable à long terme.

Orientation stratégique

Nous savons que l'excellence opérationnelle et une offre alimentaire différenciée qui rejoint les clients sont les deux ingrédients essentiels de la réussite à long terme dans cette industrie.

Les investissements stratégiques à long terme réalisés au cours des dernières années dans l'infrastructure de Sobeys ont créé une assise solide pour la croissance future de l'entreprise. Grâce à nos investissements dans les systèmes SAP de distribution automatisée et d'autres technologies, nous disposons maintenant d'une plateforme nationale de commerce de détail et d'une infrastructure de distribution moderne qui soutient l'ensemble de nos entreprises, dont Safeway, dont l'intégration technique a été achevée l'année dernière.

Nous continuons de bâtir sur cette solide plateforme en nous efforçant d'être la destination par excellence au Canada pour les aliments de meilleure qualité grâce à une expérience alimentaire hautement différenciée qui aide les Canadiens à *mieux manger, à se sentir mieux et à faire mieux chaque jour*. Il s'agit d'une stratégie fondée sur notre long parcours dans le commerce de détail des aliments, qui nous distingue dans un marché hautement concurrentiel et en constante évolution où les détaillants en alimentation doivent constamment améliorer leur offre.

L'ampleur et la complexité du processus d'intégration de Safeway et de Sobeys ont créé d'importantes difficultés sur le plan de l'exploitation et de la réorganisation. Ces difficultés ont ralenti notre progression, ont pesé sur nos résultats de cette année et ont été amplifiées par le ralentissement économique qu'a connu l'Ouest du Canada et l'affaiblissement des ventes dans d'autres parties du pays. Alors que les facteurs économiques échappaient à notre contrôle, nous étions confrontés à plusieurs défis en dépit d'une planification rigoureuse, ce qui a donné lieu à des pertes de valeur du goodwill et des actifs à long terme de l'ordre de 3,0 G\$ au cours de l'exercice 2016 : 1,7 G\$ au troisième trimestre et 1,3 G\$ au quatrième trimestre.

Le plan élaboré par la direction pour cibler la structure de prix, le renouvellement du réseau et l'efficacité de l'exploitation vise

à contrer ces difficultés. Le conseil croit en l'importance cruciale de ces changements structurels et reconnaît qu'il faudra du temps pour stabiliser l'entreprise et réaliser la valeur des actifs de Safeway.

Nous savons que nous devons aussi demeurer concentrés sur la stratégie *Meilleure bouffe pour tous*. Nous sommes à déployer des magasins nouveau concept supplémentaires et d'autres concepts de magasins, en portant une attention particulière à la formation et à l'engagement des employés ainsi qu'à l'établissement d'entreprises complémentaires telles que des pharmacies, des détaillants de vins et spiritueux, des activités de vente de gros et des postes d'essence.

Notre relation avec le FPI Crombie continue de fournir une excellente source de capital pour l'expansion de Sobeys, comme en témoigne la transaction que nous avons annoncée avec le FPI Crombie peu après la clôture de l'exercice 2016. Cette entente de 418 M\$ comprend une tranche de 360 M\$ pour la vente et la reprise à bail de 19 immeubles de détail ainsi que la vente d'une participation de 50 % dans chacun des trois centres de distribution automatisée de Sobeys et de deux terrains non aménagés appartenant à Empire. En outre, le FPI Crombie investira environ 58 M\$ dans la rénovation ou l'agrandissement de 10 magasins Sobeys qui figuraient déjà dans son portefeuille.

Solide gouvernance

Le conseil d'administration d'Empire est hautement engagé à assurer une surveillance étroite de l'entreprise et ses succès futurs. Le conseil est présentement composé de 15 administrateurs dévoués qui ont une expérience dans l'industrie alimentaire, du commerce de détail, de la finance, du droit et des entreprises de consommation. Le conseil comprend en outre cinq administrateurs issus de la famille Sobey, dont chacun a occupé des postes de haute direction au sein de Sobeys ou d'Empire.

Trois de nos administrateurs sont des femmes qui représentent 33,3 % des administrateurs indépendants et 20,0 % de l'ensemble du conseil d'administration. La diversité des genres au sein du conseil est importante pour la bonne gouvernance et plus particulièrement pour refléter les données démographiques relatives à la clientèle et aux employés.

Je suis heureux d'accueillir Jim Dickson, qui s'est joint au conseil d'administration en septembre dernier, et Gregory Josefowicz, qui a été nommé en juin. M. Dickson est un avocat réputé qui apporte une compréhension approfondie de l'industrie alimentaire à titre

d'ancien membre de la haute direction de Sobeys. M. Josefowicz est un professionnel aguerri de la vente au détail en alimentation qui a occupé pendant de nombreuses années des postes de direction et de gouvernance aux États-Unis, notamment au sein de Jewel-Osco, Roundy's et Winn-Dixie, tant dans le secteur alimentaire que dans d'autres secteurs.

Après 12 ans de service dévoué, Steve Savidant a décidé de quitter son siège au conseil d'administration à compter de la prochaine assemblée annuelle. M. Savidant a siégé au comité d'audit ainsi qu'au comité de la gouvernance de la société et des nominations et, au cours des deux dernières années, au comité des ressources humaines, faisant preuve d'un leadership solide au fil du temps. Ses conseils avisés et l'approche de collaboration qu'il utilisait pour traiter les affaires du conseil d'administration et des comités ont été appréciés de nous tous et nous manqueront réellement.

J'aimerais aussi témoigner notre reconnaissance à Bonnie Brooks, qui a quitté le conseil d'administration au début de juillet. Mme Brooks s'est jointe au conseil en 2012 et elle a siégé aux comités de gouvernance de la société, des ressources humaines et des nominations, en plus de fournir une contribution importante au cours de son mandat. Ses commentaires éclairés et son dévouement nous manqueront. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses projets.

En terminant, j'aimerais remercier les milliers de personnes occupant des postes dans tous les secteurs d'activité d'Empire et chez nos franchisés et affiliés, pour le travail accompli au cours de la dernière année et leur engagement envers notre réussite future et l'héritage de l'entreprise. J'aimerais aussi souligner l'appui de la famille Sobey au fil de longues années et la confiance soutenue des actionnaires d'Empire.

(signé) « Robert P. Dexter »

Robert P. Dexter

Président du conseil d'administration
Empire Company Limited

Le 15 juillet 2016

Message aux actionnaires

François Vimard

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION PAR INTÉRIM



L'exercice financier 2016 a été décevant pour Empire, en raison des difficultés constantes de nos entreprises dans l'Ouest du Canada.

Nous savons que la seconde phase de l'intégration de Safeway – celle de nos gens, des canaux de distribution, de la marque privée et du marketing – allait être difficile en raison de son ampleur et de sa complexité. Malgré une planification rigoureuse, des problèmes liés à la conversion de notre marque privée, à la chaîne d'approvisionnement de nos produits et à la transition de nos gens ont posé des défis considérables à court terme pour l'entreprise. Ces défis ont été amplifiés par un climat économique difficile, particulièrement en Alberta et en Saskatchewan.

Pour l'exercice écoulé, les ventes se sont chiffrées à 24,6 G\$, les ventes des magasins comparables ont diminué de 0,2 % et une perte nette, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, de 2,1 G\$ a été inscrite à l'exercice 2016, principalement en raison des pertes de valeur de 3,0 G\$. Le résultat net ajusté, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, a été de 410,2 M\$, en baisse de 19,7 % par rapport à l'année dernière. Compte non tenu de l'incidence négative des ventes de carburant et de notre unité fonctionnelle de l'Ouest, les ventes des magasins comparables auraient augmenté de 1,5 %.

Nous savons que le marché canadien de la vente au détail de produits alimentaires

continue de subir les contrecoups de changements importants dans la mentalité des consommateurs, mais nous sommes confiants dans la direction que nous avons prise. Nous savons aussi, toutefois, qu'il faudra du temps pour que les changements que nous apportons portent leurs fruits.

Trois axes prioritaires

Nous entendons relever les défis auxquels nous faisons face en nous attaquant aux priorités suivantes : les prix, le renouvellement des magasins et l'efficacité opérationnelle.

1. Prix

Nous sommes à mettre en place d'importants changements à notre structure de prix de détail. Au moyen d'un programme appelé *Simplified Buy & Sell*, nous simplifions, uniformisons et harmonisons la structure d'achat et de vente dans l'ensemble de notre réseau en redéfinissant notre relation avec nos fournisseurs. Conçu pour augmenter la transparence des coûts et permettre une meilleure gestion des catégories, le programme aura pour résultat d'offrir de meilleurs prix à nos clients et d'améliorer la perception des prix à travers le pays. Nous avons lancé le programme dans nos magasins du Québec en avril, et le mettrons bientôt en place à l'échelle du pays. Nous en sommes aux premières étapes de cet important projet et nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir à cet égard.

Dans l'Ouest du Canada, nous avons aussi lancé à la fin du troisième trimestre un nouveau positionnement de marque appelé *Better Food Starts Here* dans nos bannières Safeway et Sobeys qui transmet notre message de bas prix. Le programme s'appuie sur notre stratégie *Meilleure bouffe pour tous* et améliore l'expérience du client.

2. Renouvellement des magasins

Nous savons que la revitalisation de nos magasins est importante pour créer une expérience d'achat exceptionnelle, et essentielle dans l'environnement de plus en plus concurrentiel de l'alimentation de détail.

Nous allons poursuivre nos projets de revitalisation de nos magasins, en nous concentrant sur les marchés qui présentent les conditions nécessaires pour offrir à nos clients une expérience unique.

3. Maximiser l'efficacité de l'exploitation

Nous demeurons inébranlables dans notre volonté de rendre nos activités plus efficaces et nous nous attaquons résolument aux défis de l'intégration tout en recherchant des occasions d'amélioration partout au pays.

Nous rationalisons notre réseau de distribution afin d'accroître l'efficacité de nos activités, d'améliorer le service que nous offrons à nos magasins et de revaloriser nos infrastructures en vue de notre croissance future. La rationalisation de notre réseau de distribution en Colombie-Britannique, en Alberta et dans le Sud de l'Ontario fait partie intégrante de la solution.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Dans le cadre de cette initiative, nous nous appuyons sur notre capacité éprouvée de distribution automatisée parce qu'elle améliore la rapidité et l'exactitude des commandes de magasin tout en nous permettant de traiter des volumes plus élevés à meilleurs coûts. Nous travaillons présentement à l'agrandissement de notre centre de distribution automatisée à Vaughan en Ontario, lequel commencera à traiter les produits congelés, laitiers et de charcuterie à compter du milieu de l'exercice 2017. La modernisation de notre centre de distribution de Rocky View en Alberta, juste au nord de Calgary – dont nous avons fait l'acquisition au premier trimestre de 2016 – est aussi en bonne voie d'être complétée. Il s'agira de notre troisième centre de distribution automatisée, qui, une fois achevé, approvisionnera en produits d'épicerie sèche tous les magasins de l'Alberta, de la Saskatchewan et de certaines régions du Manitoba.

Une stratégie à long terme qui fonctionne

Dans le monde trépidant d'aujourd'hui, le choix d'aliments dont les Canadiens disposent est plus grand que jamais. Le choix est d'ailleurs tellement grand qu'il peut en décourager plus d'un surtout lorsque le temps vous manque et que vous ne savez pas quoi – ou comment – cuisiner. Les repas rapides deviennent une solution facile.

Notre vision consiste à être la destination par excellence au Canada pour les aliments de meilleure qualité – nous distinguer en offrant des produits et services qui aident les Canadiens à *mieux manger*, à *se sentir mieux* et à *faire mieux chaque jour* – le premier ingrédient d'une vie saine.

Notre solide culture alimentaire et notre orientation client – auxquelles s'ajoute notre détermination à atteindre l'excellence opérationnelle et l'efficacité – nous aident à créer une meilleure expérience de magasinage qui nous permettra d'accroître la fidélité des clients à long terme. Notre partenariat national avec AIR MILES® et la croissance de nos entreprises complémentaires telles que les pharmacies, les commerces de vins et spiritueux et les postes d'essence représentent un atout important.

Meilleure bouffe pour tous

Nous avons continué de connaître d'importants progrès avec notre mouvement *Meilleure bouffe pour tous* au cours de l'exercice financier 2016. Nous avons bâti sur notre solide culture alimentaire, nous avons développé notre réseau de magasins, nous nous sommes concentrés sur

l'innovation et l'amélioration de nos processus et de nos activités d'exploitation afin d'offrir à nos clients le meilleur service et la meilleure valeur qui soient. Qu'il s'agisse de nouveaux concepts de magasins ou de nouveaux produits et services, nous travaillons sans relâche pour être la destination par excellence au Canada pour les aliments de meilleure qualité.

Des formats de magasin innovateurs

Nos magasins nouveau concept offrent à nos clients un monde de découvertes alimentaires avec des produits, des services et des économies qui les aident à *mieux manger*, à *se sentir mieux* et à *faire mieux*. À la fin de l'exercice 2016, nous avions 25 magasins nouveau concept et 11 autres étaient en construction ou en rénovation.

Nous avons ouvert un nouveau Sobeys Urban Fresh au centre-ville d'Ottawa, en Ontario – notre premier du genre à l'extérieur de Toronto – qui offre de délicieux plats préparés chauds et froids faits à partir de produits frais ainsi que des articles d'épicerie courants à l'intention des consommateurs urbains pressés.

Nous avons aussi ouvert un Sobeys express à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, qui s'inspire de notre bannière IGA express au Québec et offre à nos clients la possibilité de manger des produits frais sur le pouce.

Chalo! FreshCo. est notre tout nouveau supermarché à rabais à Brampton en Ontario, qui offre des produits sud-asiatiques et des marques nord-américaines. Il s'agit de notre première incursion dans ce marché de spécialité, une avenue que nous envisageons de prolonger dans l'avenir, compte tenu de la réponse extrêmement favorable de nos clients.

Vins, spiritueux et bière

Nous avons accru le nombre de nos points de vente de vins et spiritueux dans l'Ouest du Canada et intégré la vente de bière dans 15 magasins autorisés en Ontario, sous les bannières Sobeys, Sobeys extra, Sobeys Urban Fresh, FreshCo. et Safeway.

Acquisitions

Nous avons accueilli Pete's Fine Foods dans la famille Empire. L'apport de Pete's Fine Foods à nos activités d'exploitation consiste en deux magasins de détail populaires à Halifax et Bedford en Nouvelle-Écosse et des activités de grossiste. Par ailleurs, nous approvisionnons maintenant en aliments et en essence la plupart des établissements de membres propriétaires de Coop et avons conclu des contrats de franchise et des ententes d'approvisionnement à long terme avec chacun d'entre eux.

Synergies en immobilier

Notre relation avec le FPI Crombie nous donne un accès à du capital en vue de l'expansion de Sobeys et nous permet, par la même occasion, de réaliser la juste valeur de nos biens immobiliers. Cette relation donne par ailleurs au FPI Crombie un accès privilégié à certains des biens immobiliers les plus systématiquement performants au pays.

Notre plus récente transaction avec le FPI Crombie, finalisée peu après la fin de notre exercice financier, met en évidence les avantages stratégiques de cette relation.

Vision d'avenir

Nos succès futurs seront fondés sur la promotion de notre culture *Meilleure bouffe pour tous* tout en travaillant assidûment à nos trois axes prioritaires : la restructuration de nos prix, des investissements stratégiques dans les marchés clés où existent les conditions de succès et le maintien d'une attention ciblée sur l'efficacité opérationnelle et les synergies de coûts à l'échelle de toute l'organisation.

Au nom de l'équipe de direction, j'aimerais remercier chacun de nos employés pour le dévouement dont ils ont fait preuve au cours d'une année difficile. Je suis aussi heureux d'accueillir trois nouveaux membres de l'équipe de direction : Yves Laverdière, à titre de président de notre unité fonctionnelle du Québec; Beth Newlands Campbell, à titre de présidente de notre unité fonctionnelle Atlantique/Ontario; et Lyne Castonguay, dans son nouveau rôle de chef de la mise en marché.

Il faudra du temps, mais avec plus de 109 années d'expérience, un parcours éloquent et une stratégie solide, nous croyons que la direction que nous avons choisie permettra à la Société de connaître à nouveau une croissance rentable à long terme.

(signé) « François Vimard »

François Vimard

Président et chef de la direction par intérim
Empire Company Limited

Le 15 juillet 2016

**DESTINATION PAR EXCELLENCE AU CANADA POUR
LES ALIMENTS DE MEILLEURE QUALITÉ**

Aider les Canadiens à mieux manger chaque jour

Les résultats d'une récente étude révèlent que 43 % des Canadiens avouent ne pas préparer régulièrement de repas équilibrés pour leur famille ou pour eux-mêmes.¹⁾ Pourtant, un nombre croissant de Canadiens se soucient de leur alimentation : 65 % d'entre eux ont apporté des changements à leurs habitudes alimentaires afin d'améliorer leur état de santé et leur bien-être général, 59 % d'entre eux affirment qu'ils recherchent des aliments renfermant des ingrédients plus simples et 90 % disent lire la liste d'ingrédients des aliments qu'ils achètent²⁾.

Nous changeons le cours des choses dans la vie des Canadiens en les aidant à faire des choix plus judicieux pour eux-mêmes et pour leur famille.

1) Sondage Ipsos Reid pour *Les diététistes du Canada*, 2014

2) Ipsos Reid, mars 2015

Jamie Oliver

Sobeys travaille en collaboration avec Jamie Oliver pour contribuer à offrir de meilleurs aliments aux Canadiens.

Chef cuisinier de renommée internationale, auteur et actif défenseur d'une meilleure



alimentation, Jamie travaille sans relâche à promouvoir une meilleure connaissance des aliments, une alimentation équilibrée, des aliments de qualité et le développement d'habiletés culinaires.



Partage alimentaire

Nous avons mis en place un programme de partage d'idées et d'astuces culinaires avec nos collègues à l'échelle de l'entreprise. Ce concept a une incidence positive sur l'évolution de notre culture alimentaire au sein de l'entreprise.

Mieux manger

IGA au Québec fait équipe avec trois célébrités de la scène culinaire du Québec – Christian Bégin, Josée di Stasio et Stefano Faita – proposant des façons de s'alimenter plus sainement, de cuisiner davantage, de choisir les produits locaux et de manière responsable, et de découvrir de nouvelles saveurs pour *Le plaisir de mieux manger*.



DESTINATION PAR EXCELLENCE AU CANADA POUR LES ALIMENTS DE MEILLEURE QUALITÉ

Regardez ce qui mijote

Nous mettons à profit nos habiletés, notre expérience et notre passion pour les aliments dans le but d'offrir aux Canadiens un plus grand choix, des options plus saines et une expérience de magasinage exceptionnelle qui change leur relation avec la nourriture. Poursuivez votre lecture pour voir des exemples et en apprendre davantage sur notre façon de concrétiser notre vision.



1

CE QUE NOUS OFFRONS À NOS CLIENTS

Nos cinq principaux formats de vente au détail de produits alimentaires nous permettent de répondre aux besoins d'achat de nos clients.

2

LA PROVENANCE DE NOS ALIMENTS

Nous consacrons plus de temps à nos fournisseurs pour veiller à obtenir la meilleure qualité qui soit directement à la source et pour renforcer les relations avec eux afin de nous garantir un accès aux meilleurs produits à des prix abordables pour nos clients.

3

NOTRE MODE DE DISTRIBUTION

Nous nous concentrons sur la logistique, l'entreposage et le transport pour acheminer d'excellents produits à nos magasins plus rapidement et de manière plus économique, pour offrir à nos clients des produits frais et de qualité au meilleur prix.

4

COMMENT NOUS CRÉONS LA MEILLEURE EXPÉRIENCE DE MAGASINAGE

La présence d'employés passionnés par ce qu'ils font se traduit par un meilleur service, des efforts de vente réussis, des clients plus satisfaits et une culture qui met de l'avant de nouvelles idées – tous des ingrédients essentiels pour créer une expérience de magasinage hors pair.

5

POURQUOI LES CANADIENS MAGASINENT CHEZ NOUS

Nous offrons de bons aliments à des prix abordables – agrémentés de trucs santé, de solutions pratiques et d'intéressantes promotions – pour offrir plus de valeur à nos clients tout en les aidant à mieux manger chaque jour.



STRATÉGIES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Nous intégrons le concept de durabilité à chacun des aspects de nos activités commerciales – depuis les produits que nous offrons et les collectivités que nous appuyons, jusqu'à nos activités d'exploitation – pour réduire notre empreinte environnementale et aider nos clients à avoir un mode de vie favorisant davantage la durabilité.

Apprenez-en davantage à propos de notre approche sur la durabilité dans les pages qui suivent et en ligne à corporate.sobeys.com/fr/sustainability/.

DESTINATION PAR EXCELLENCE AU CANADA POUR
LES ALIMENTS DE MEILLEURE QUALITÉ

1

Ce que nous offrons à nos clients

Les meilleurs ingrédients, un
plus grand choix, des options
santé et une bonne valeur

Délices pour l'amateur de fromages

Il y a une histoire
derrière chaque
fromage, tout
un monde de
saveurs, de
textures et
de puissances.

Nous améliorons la gamme de produits que nous offrons de nombreuses façons, l'une d'elles étant la grande variété de fromages de spécialité que nous avons dans nos magasins. Dans de nombreux magasins, nous vendons plus de 250 variétés de fromages de neuf types distincts, y compris une catégorie *meilleur pour vous* qui comprend des fromages certifiés biologiques, sans lactose et sans gras.

Il est plus facile de choisir un fromage lorsqu'on en connaît les principales caractéristiques. Nous accordons un numéro à nos fromages selon leur puissance et, dans un nombre croissant de magasins partout au pays, nous jumelons chacun à un fromager ambassadeur – des guides experts qui aident nos clients à découvrir le bon fromage en fonction de leurs besoins et peuvent s'entretenir à propos de tout ce qui touche les fromages, depuis la production et le processus de vieillissement, jusqu'à leurs éléments nutritifs, leur conservation et leur manipulation. Plusieurs d'entre eux sont des fromagers professionnels certifiés, la désignation la plus élevée accordée aux professionnels fromagers en Amérique du Nord.



Nos cinq principaux formats de vente au détail de produits alimentaires nous permettent de répondre aux besoins d'achat de nos clients dans chacun des marchés que nous desservons.

Service complet



Frais



Collectivité



Rabais



Commodité



En vedette :

Sobeys extra

Nos magasins nouveau concept Sobeys extra et IGA extra offrent à nos clients un monde complet de découvertes et d'innovations alimentaires grâce à l'ajout de nouveaux rayons, produits, services et rabais conçus pour les aider à *mieux manger, à se sentir mieux et à faire mieux chaque jour.*

Qu'ils soient conseillers en bien-être, diététistes, chefs cuisiniers, pharmaciens, poissonniers, experts bouchers et fromagers ambassadeurs, nos employés extra mettent leurs connaissances au service des clients et améliorent l'ensemble de leur expérience.

Sobeys Urban Fresh

Le concept des magasins Sobeys Urban Fresh est celui d'un magasin d'alimentation offrant tous les services au citadin qui peut y trouver un vaste assortiment de fruits et légumes frais, des produits d'épicerie courants et un buffet de mets préparés chauds et froids à emporter.

Notre nouveau magasin sur la rue Metcalfe au centre-ville d'Ottawa offre également des sushis et un bar à nouilles, un café, des heures prolongées et un accès facile à un stationnement gratuit.

Foodland et Bonichoix

Foodland dessert les besoins courants et de comblement de petites collectivités en Ontario et du Canada Atlantique, alors que Bonichoix répond aux mêmes besoins à travers le Québec rural.

Ces magasins jouent le rôle de plaques tournantes communautaires locales, offrant des aliments comme une variété de produits de boulangerie frais, de salades prêtes à manger et de fromages fins et une gamme d'autres produits alimentaires populaires.

Chalo! FreshCo.

Chalo! FreshCo. est notre magasin de rabais de Brampton, en Ontario, qui répond aux besoins de la collectivité sud-asiatique en pleine croissance de la région et d'autres clients intéressés par la cuisine sud-asiatique.

Chalo, qui signifie « allons-y » dans plusieurs langues de l'Asie du Sud, offre aux consommateurs des produits FreshCo. traditionnels de marques nord-américaines populaires, ainsi que des milliers de produits sud-asiatiques, y compris du riz, des épices, des lentilles, des fruits et légumes, des fruits de mer, des comptoirs de viandes halal et non halal, ainsi que Amaya, un restaurant indien populaire.

IGA express

IGA express redéfinit la commodité pour les consommateurs québécois très occupés, leur offrant la combinaison hors pair d'un supermarché, d'un dépanneur et d'un bistrot. Les clients peuvent choisir parmi des fruits frais, des légumes, des viandes et du pain, du vin et de la bière de microbrasserie dans une salle spéciale à température contrôlée, d'une variété de solutions-repas réalisées en 20 minutes, et plus.

En nous inspirant du succès remporté par IGA express, nous avons étendu le modèle pratique à la bannière Sobeys, et avons ouvert notre premier Sobeys express à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, en décembre 2015.

Réduire le gaspillage alimentaire

Chaque année, les Canadiens gaspillent 31 G\$ d'aliments. Cette année, nous avons annoncé un plan pour faire notre part en nous engageant à réduire de 50 % le gaspillage alimentaire de nos activités d'exploitation directes d'ici 2025.

Fruits et légumes moches

Au cours de la dernière saison des récoltes, les magasins IGA et IGA extra du Québec ont vendu à un rabais de 30 %, 3,6 tonnes de fruits et légumes moches cultivés au Québec dans le cadre d'une campagne de six semaines. Les clients ont compris que les fruits et légumes moches sont aussi bons au goût et nutritifs que les produits plus attrayants, et les chiffres le démontrent : les ventes de concombres, de carottes, de tomates, de betteraves, de poivrons rouges et de pommes ont bondi de 24 %.

Aider nos clients à éviter le gaspillage

Près de la moitié du gaspillage alimentaire au Canada se produit à la maison. Nous abordons le problème de deux façons :

- Les marchands IGA se sont associés au Jour de la Terre Québec et à La Tablée des Chefs pour tenir 100 ateliers (« À vos frigos »), ateliers uniques pendant lesquels les consommateurs apprennent des trucs pour réduire le gaspillage alimentaire à la maison, tels que la création de listes d'épicerie et l'achat de quantités en fonction des portions nécessaires, et des recettes pour maximiser leurs achats et apprêter les restants de table.

- Les magasins Safeway à Vancouver se sont associés à Metro Vancouver et le programme Love Food/Hate Waste pour aider les gens à tirer le maximum de leur panier d'épicerie. Le programme, en vigueur dans 10 magasins Safeway à Vancouver, était annoncé par publicité diffusée à la radio dans toutes les communautés où se trouvent les magasins Safeway de Colombie-Britannique. Il proposait des trucs de conservation pour prolonger la fraîcheur, des menus de saison préparés par la North Shore Culinary School, et de l'information à propos du calcul des portions et des dates « meilleur avant ».



DESTINATION PAR EXCELLENCE AU CANADA POUR
LES ALIMENTS DE MEILLEURE QUALITÉ

2

La provenance de nos aliments

Passer du temps avec nos
fournisseurs pour assurer la
qualité directement à la source

Poissons et fruits de mer frais

Nous offrons
des aliments
de qualité
supérieure et
une grande
variété de
produits à prix
abordables.

Nous facilitons la sélection des meilleurs poissons et fruits de mer. Les employés aux comptoirs de fruits de mer aident les clients à naviguer parmi les nombreuses options qui s'offrent à eux, qu'il s'agisse de moules de l'Île-du-Prince-Édouard ou de saumon de la Colombie-Britannique. Ils proposent également des trucs de conservation, de nettoyage et de cuisson pour aider les clients à créer le repas parfait.

Le *Guide Meilleure bouffe sur les poissons et fruits de mer*, l'un des guides alimentaires offerts en ligne sous l'onglet *Meilleure bouffe pour tous* du site Web de Sobeys, offre également une mine de renseignements utiles, y compris les choix de poissons et de fruits de mer les plus populaires, les portions suggérées et comment savoir quand le poisson est le plus frais.



Nous passons plus de temps avec nos fournisseurs pour veiller à obtenir la meilleure qualité qui soit directement à la source et pour renforcer les relations avec eux pour nous garantir un accès aux meilleurs produits à des prix abordables pour nos clients.

Fruits et légumes plus frais

Les fruits et légumes plus frais sont meilleurs et ont meilleur goût. Nous améliorons chacun des aspects de notre chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes – depuis la ferme jusqu'à la table – afin d'offrir aux clients les fruits et légumes les plus frais aux meilleurs prix possible.

Notre nouveau bureau d'approvisionnement à la source en Arizona, ainsi que notre bureau existant en Floride nous permettent d'être plus près des cultivateurs américains et nous assurer ainsi d'obtenir des produits de qualité au meilleur coût possible. Nous avons aussi engagé des spécialistes qui s'occupent des relations avec les fournisseurs et du contrôle de la qualité afin de nous assurer de recevoir des cultivateurs les produits les plus frais et de la plus grande qualité. Ces bureaux

d'approvisionnement à la source et les contrôles de la qualité étant axés sur nos produits en importation, nos équipes régionales peuvent donc se consacrer davantage aux cultivateurs locaux de leur région et du Canada.

Local

Nous avons renforcé nos relations avec les fermiers locaux à l'échelle du pays, créant un impact positif sur l'économie de la région et réduisant la quantité d'énergie utilisée pour transporter la marchandise jusque dans nos magasins.

Viandes de qualité

Nous tenons à nous approvisionner d'abord en viande locale canadienne, mais sommes toujours à l'affût de la meilleure valeur pour

nos clients. Notre bœuf « Certified Island Beef », par exemple, est le fruit d'un partenariat entre Sobeys, l'association Cattle Producers of Prince Edward Island, le Food Island Partnership et Atlantic Beef Products Inc.

De plus en plus, nos clients se soucient du bien-être de l'animal, ainsi que de l'utilisation d'antibiotiques et de stéroïdes chez les animaux faisant partie de la chaîne de production alimentaire. Notre nouvel emballage précise la provenance de la viande, et fait en sorte qu'il est facile pour les clients de choisir selon l'âge ou la coupe de la viande, ou parmi les viandes Certified Humane™, refroidies à l'air, provenant de bétails nourris au grain ou élevés sans antibiotiques ni hormones.

La fraîcheur de la ferme dans l'assiette : comment nous procédons



Passer plus de temps avec les fermiers pour tisser des liens solides

Tirer parti de notre envergure et de notre pouvoir d'achat afin d'obtenir la meilleure qualité au meilleur prix

Collaborer avec nos producteurs chaque saison pour accroître l'offre de produits locaux canadiens

Optimiser la distribution et la logistique pour que les fruits et légumes frais parviennent plus rapidement dans les magasins

Améliorer la formation du personnel en magasin sur les meilleures façons de manipuler, commercialiser et présenter les fruits et légumes



Traitement sans cruauté des animaux

Les meilleurs aliments proviennent des meilleures sources. Nous sommes engagés envers le traitement sans cruauté et respectueux du bétail et des produits dérivés de notre chaîne d'approvisionnement, soit le bœuf, les vaches laitières, les poules pondeuses, la volaille et le porc.

Bœuf canadien

Au cours de l'exercice 2016, nous sommes devenu un membre associé de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable, et collaborons avec des parties prenantes de la chaîne de valeur du bœuf comme Cargill, la Protection mondiale des animaux et l'Association nationale des engraisseurs de bovins afin de promouvoir la durabilité de l'industrie canadienne du bœuf.

Veau de lait

Nous appuyons le travail des associations du veau du Québec et de l'Ontario qui recommandent de délaissier les loges individuelles pour la production du veau de lait et d'utiliser plutôt des méthodes

de logement collectif d'ici décembre 2018.

Porc frais

En tant que membre du Conseil canadien du commerce de détail, nous appuyons le processus entrepris par le Conseil canadien du porc pour mettre à jour son *Code de pratiques* en appui au bien-être des animaux. Nous nous sommes fixé comme objectif de nous approvisionner, d'ici la fin de 2022, uniquement de produits du porc provenant de truies élevées dans des systèmes de logement adéquat définis selon le code mis à jour.

Œufs de poules élevées en liberté

Nous travaillons avec l'industrie ovicole dans l'objectif d'offrir dans

nos magasins d'ici la fin de 2025 des œufs provenant exclusivement de poules élevées en liberté.

Ce changement en matière d'approvisionnement d'œufs va améliorer le bien-être des poules pondeuses. Grâce à notre statut de membre du Conseil canadien du commerce de détail, nous travaillons depuis un moment avec d'autres détaillants et organisations pour le bien-être des animaux pour élaborer la mise en œuvre de pratiques exemplaires relativement aux soins et à la manipulation des poules pondeuses.



DESTINATION PAR EXCELLENCE AU CANADA POUR
LES ALIMENTS DE MEILLEURE QUALITÉ

3

Notre mode de distribution

Fonctionner efficacement afin
d'offrir des aliments frais et de
qualité au meilleur prix

Fruits et légumes et encore plus

Nous offrons
plus de
produits frais,
en saison et
de provenance
locale.

L'attention que nous accordons à l'efficacité de la distribution nous aide à faire en sorte que nos magasins offrent une grande variété des fruits et légumes les plus frais – qu'il s'agisse de fruits, de légumes-feuilles, de légumes racines, de fines herbes et plus – au meilleur prix possible.

Par ailleurs, nous aidons nos clients à apprendre comment tirer le maximum de leurs fruits et légumes frais. Des conseils du personnel de magasin, des affiches en magasin et des trucs et des guides en ligne aident nos clients à savoir comment maintenir la fraîcheur de ces aliments à la maison pour qu'ils durent plus longtemps. Les clients en apprennent également sur les variétés, le goût, le mûrissement et la cuisson de ces aliments, y compris comment choisir des tomates selon leur goût sucré, les pommes de terre selon la cuisson et trouver des solutions de rechange lorsque nos produits préférés ne sont pas en saison.



Nous nous concentrons sur la logistique, l'entreposage et le transport pour acheminer d'excellents produits à nos magasins plus rapidement et de manière plus économique, pour offrir à nos clients des produits frais et de qualité au meilleur prix.

Intégrer l'infrastructure de nos points de vente à la distribution et à la logistique est essentiel pour nous assurer de livrer les bons produits à nos magasins au bon moment et au coût approprié.

Nous tirons parti de notre capacité de distribution pour assurer un fonctionnement efficace et nous permettre de conserver notre longueur d'avance sur la concurrence.



Ci-dessus : notre centre de distribution de Terrebonne, au Québec, utilise une technologie de pointe pour améliorer l'efficacité et le service à nos magasins.

Distribution automatisée

Nos deux centres de distribution entièrement automatisés des produits d'épicerie sèche (Vaughan, en Ontario, et Terrebonne, au Québec) sont les premiers en leur genre au Canada. À l'aide de WITRON, la technologie logistique intégrée d'entreposage et de cueillette, les deux centres rassemblent des palettes sur mesure qui peuvent emballer un nombre plus élevé d'articles en moins de temps et avec plus de précision que les méthodes utilisées dans les entrepôts traditionnels, améliorant ainsi notre degré d'efficacité et les livraisons aux magasins.

Les deux centres peuvent également être agrandis et soutenir l'expansion de nos activités commerciales. Nous procédons également à l'expansion de notre centre de distribution de Vaughan afin qu'il puisse être en mesure de manipuler les produits laitiers et de charcuterie à partir du milieu de l'exercice 2017.

Les travaux entrepris à notre troisième centre de distribution automatisée à Rocky View, en Alberta, vont bon train. Les installations de Rocky View, qui devraient démarrer leurs activités automatisées avant la fin de l'exercice 2017, entreposeront des produits d'épicerie pour nos magasins en Alberta, en Saskatchewan et dans certaines régions du Manitoba.

Harmonisation du réseau

Nous continuons de nous efforcer d'améliorer l'efficacité opérationnelle par l'entremise de notre réseau de distribution en optimisant et en rationalisant les actifs existants du réseau. Au cours de l'exercice 2017, nous regrouperons deux centres de distribution conventionnelle de l'Ontario pour la viande et les fruits et légumes. Dans le cadre de l'intégration de Safeway, nous prévoyons également rationaliser nos centres de distribution Sobeys, Safeway et Thrifty Foods de l'Ouest canadien.

Économie d'énergie

Dans nos magasins, nos centres de distribution et nos bureaux, nous travaillons à réduire notre consommation d'énergie et à mettre en place des systèmes pour réduire notre empreinte environnementale. Nos efforts de conservation énergétique nous ont permis de réduire notre consommation d'électricité d'environ 12 %, soit l'équivalent de l'électricité consommée par 3 600 foyers canadiens chaque année.

Conception des bâtiments

Nous suivons les normes Leadership in Energy and Environment Design (LEED®) pour la construction et la rénovation de nos magasins, centres de distribution et bureaux. LEED® est une norme volontaire consensuelle administrée par le Conseil du bâtiment durable du Canada.

Cette année, notre centre de distribution automatisée de Terrebonne a obtenu la certification LEED® de catégorie Argent. Le centre est équipé d'un système d'éclairage écoénergétique, de robinets à détecteur électronique de conservation de l'eau, d'un toit

« blanc » fait de matières recyclées, d'un système de récupération de la chaleur produite par les moteurs des convoyeurs et autres équipements robotisés pour chauffer le bâtiment.

Réfrigération

Les systèmes de réfrigération traditionnels sont réputés pour leur contribution élevée au réchauffement climatique à cause des propriétés chimiques des hydrofluorocarbones (HFC) utilisés comme réfrigérants. Nous avons passé des HFC au dioxyde de carbone, un réfrigérant naturel, dans tous les nouveaux bâtiments et ceux qui ont fait l'objet d'importantes rénovations pour nos

magasins de service complet (environ 98 magasins). Cela a permis une réduction de plus de 99 % de l'impact de nos activités d'exploitation normales sur le réchauffement climatique, faisant de Sobeys un leader des systèmes de réfrigération naturelle en Amérique du Nord. Notre leadership en la matière a d'ailleurs été reconnu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le United States Environmental Protection Agency, le Conseil canadien du commerce de détail, l'organisation nord-américaine ATMOSphere 2016 et autres organismes.



DESTINATION PAR EXCELLENCE AU CANADA POUR
LES ALIMENTS DE MEILLEURE QUALITÉ

4

Comment nous créons la meilleure expérience de magasinage

Disposer de tous les ingrédients clés d'une expérience de magasinage hors pair

Vins, spiritueux et bière

Un vaste assortiment pour tous les goûts et les budgets.

Nous continuons d'être à l'affût de façons innovatrices pour mieux servir nos clients afin de leur offrir une expérience de magasinage hors pair. Nous avons ajouté 17 nouveaux magasins de vins et spiritueux cette année, y compris 12 par acquisition. Deux magasins phares en Saskatchewan – Stonebridge, à Saskatoon, et Rochdale, à Regina – offrent un vaste assortiment de vins, spiritueux et bières, ainsi qu'un bar de dégustation de 360 ° où les clients peuvent goûter aux boissons annoncées dans notre circulaire hebdomadaire.

Nous offrons également de la bière dans 15 magasins autorisés en Ontario, sous les bannières Sobeys, Sobeys extra, Sobeys Urban Fresh, FreshCo. et Safeway. Les clients peuvent choisir des bières importées, artisanales et canadiennes en paquet de six, en canettes et bouteilles individuelles. Les dégustations et promotions de bières et d'aliments tenues les weekends aident nos clients à trouver un meilleur accord pour leurs repas.



Photo: Charlene Codner

La présence d'employés passionnés par ce qu'ils font se traduit par un meilleur service, des efforts de vente réussis, des clients plus satisfaits et une culture qui met de l'avant de nouvelles idées – tous des ingrédients essentiels pour créer une expérience de magasinage hors pair.

Relations avec la clientèle

Nous effectuons des sondages trois fois par année auprès de nos clients et utilisons leurs commentaires pour orienter nos efforts pour répondre à leurs besoins; nous avons sondé plus de 370 000 clients cette année. Nous investissons beaucoup d'efforts pour communiquer plus fréquemment avec un plus grand nombre de clients, pour nous aider à nous améliorer continuellement. Nous commençons cette année à effectuer des sondages sur une base continue pour recevoir une rétroaction constante et corriger le tir plus rapidement.



Ci-dessus : Nos experts bouchers peuvent préparer la viande au goût du client et répondre aux questions sur le vaste choix de viandes de qualité que nous offrons.

Engagement des employés

L'expérience nous a appris que le fait d'avoir des employés hautement engagés nous aide à offrir une meilleure expérience de magasinage à nos clients qui sont en retour plus satisfaits, ce qui a des répercussions positives sur nos résultats financiers. Nous effectuons depuis plusieurs années des sondages auprès de nos employés afin de connaître leur avis à propos de 12 éléments qui leur tiennent à cœur, et prenons les mesures appropriées selon ce qui en ressort afin d'augmenter leur engagement dans l'ensemble de l'entreprise. Par exemple, nous investissons davantage dans le développement, nous assurant que les employés disposent des connaissances, des formations, d'un accompagnement individuel et de plans de perfectionnement qui leur conviennent pour bien avancer sur le plan professionnel.

Mise à l'essai de nouvelles idées

Les rénovations de magasins constituent une excellente occasion pour mettre à l'essai de nouvelles idées auprès des clients, comme l'emplacement physique de certains rayons.

Sachant que plus d'un foyer canadien sur cinq achète du Nutella®, nous avons préparé une délicieuse surprise pour nos clients lorsque nous avons ouvert notre magasin Sobeys Urban Fresh, Spadina récemment rénové au centre-ville de Toronto, en lançant le tout premier café Nutella® au Canada. Ouvert en novembre 2015, le café offre un assortiment de pâtisseries et de pains frais faits avec du Nutella®, des crêpes préparées sur commande avec du Nutella® et du café. Cette initiative a permis d'augmenter les ventes en magasin et l'achalandage.

® Marque déposée de Nutella détenue Ferrero S.p.A.

Recycler pour la vie

Nous travaillons en collaboration avec nos partenaires de gestion des déchets dans le cadre d'un vaste effort pour réduire la quantité de papier, de cartons, de plastique et de déchets organiques envoyés dans des sites d'enfouissement, et pour récupérer autant de cartons et de plastique possible.

Emballage

Qu'il s'agisse de production, de transport de produits vers le consommateur ou de la mise au rebut en fin de vie, nous évaluons l'incidence des emballages à toutes les étapes du cycle de vie d'un produit, et travaillons sans relâche à réduire la quantité de canettes de métal, de pots de verre, de plastiques et de contenants en carton que nous utilisons.

Recyclage

Nous prenons part à plusieurs programmes de responsabilité élargie des producteurs provinciaux et finançons la majorité du recyclage pour l'emballage de nos produits de marque privée. Nous procédons également à l'évaluation de matériaux et de designs de remplacement, et cherchons des façons d'optimiser l'emballage de nos produits pour préserver l'intégrité de ceux-ci, en assurer la salubrité, en minimiser le poids et augmenter la recyclabilité des matériaux.

Plastique

Les clients apprécient les sacs réutilisables de Sobeys, car ils réduisent l'utilisation de sacs de plastique et sont fabriqués à partir de matières recyclées. Nous avons été témoins d'une augmentation constante des ventes de nos sacs réutilisables depuis leur lancement. Nous en avons d'ailleurs vendu tout près de 3 millions cette année seulement dans nos magasins Sobeys.



DESTINATION PAR EXCELLENCE AU CANADA POUR
LES ALIMENTS DE MEILLEURE QUALITÉ

5

Pourquoi les Canadiens magasinent chez nous

Nous aidons nos clients à
mieux manger - et à vivre
mieux - chaque jour

Bien-être

Aller au-delà
de la nourriture
pour aider
nos clients à
mettre l'accent
sur un mode
de vie sain.

Nous encourageons nos clients à adopter une vision globale de leur santé en leur offrant un espace en magasin consacré au bien-être et une équipe d'experts offrant des conseils et un soutien.

Les conseillers en bien-être de nos magasins nouveau concept ont une formation en santé holistique et sont bien informés au sujet de tous les produits de notre rayon bien-être, y compris les produits sans gluten, probiotiques et oméga 3 ainsi que les produits de source naturelle. Des diététistes professionnels donnent des conseils en matière de nutrition sur ces produits et aliments, et peuvent donner leur avis sur la façon de gérer son état de santé, comme baisser sa glycémie ou la pression sanguine. Dans certains magasins, ils donnent aussi des cours gratuits sur des sujets comme savoir bien lire les étiquettes, et s'associent à nos chefs cuisiniers en magasin pour offrir des cours sur comment s'alimenter sainement. Nos pharmaciens sont également une importante ressource pour aider nos clients à gérer la prise de leurs médicaments et leurs besoins en soins de santé.



Nous offrons de bons aliments à des prix abordables – agrémentés de trucs santé, de solutions pratiques et d'intéressantes promotions – pour offrir plus de valeur à nos clients tout en les aidant à mieux manger chaque jour.

Marque privée

Notre portefeuille de produits de marque privée a réuni les meilleurs produits de Safeway et de Sobeys. Il comprend une gamme complète de produits de santé et de bien-être, y compris des produits de sources naturelles sans additifs ni agents de conservation, sans gluten et sans sucre, et biologiques, de même qu'un vaste assortiment de produits de santé et de beauté, de produits pour bébé et pour animaux de compagnie et d'articles ménagers respectueux de l'environnement.

Notre portefeuille de produits de la marque privée *Compliments* est composé de plus de 5 000 produits de la meilleure qualité qui soit et au meilleur prix sans nuire au goût. Nous testons des idées auprès de nos employés et élaborons nos produits dans nos cuisines, toujours dans le but de minimiser l'utilisation de sodium, de sucres, de gras trans, de gras et d'huiles hydrogénés, et en supprimant les additifs et les agents de conservation inutiles. Tous les produits sont ensuite mis à l'essai auprès de nos clients afin que nous déterminions s'ils sont prêts à être mis en marché ou s'ils doivent être améliorés.

Pharmacies en magasin

Nos clients peuvent se rendre dans nos pharmacies en magasin Sobeys, Safeway, Thrifty Foods, Foodland et FreshCo. partout au pays et faire remplir leurs ordonnances pendant qu'ils font leurs emplettes.

Les clients peuvent aussi se faire vacciner contre la grippe, rencontrer un pharmacien pour passer en revue leurs médicaments et mieux comprendre leurs ordonnances. Ils peuvent aussi profiter de nos nombreux autres services : conseils en matière de diabète, programmes de cessation du tabagisme, consultations avant un voyage et notre programme *Baby Be Healthy*.

Fruits gratuits pour les enfants

Nous aidons également les enfants à mieux manger. Chaque jour, des magasins de service complet Sobeys, Safeway et Foodland sélectionnés offrent des paniers de fruits frais pour que les enfants puissent prendre une collation santé.

Garder le lien

Nous interagissons avec nos clients dans tous les marchés, et les aidons à interagir entre eux, par le truchement de sites Web, de Facebook, de Twitter et d'autres applications et outils.

My Offers est un nouveau programme dans le cadre duquel les clients reçoivent des courriels personnalisés chaque semaine comportant des miles en primes AIR MILES® ou des escomptes de caisse échangeables chez Safeway, Sobeys et IGA de l'Ouest canadien.

Notre nouvelle application mobile IGA fait en sorte qu'il est plus facile de mieux manger. L'application comporte une circulaire personnalisée, des promotions et des recettes hebdomadaires, des listes intelligentes et un outil de commerce électronique facile à utiliser qui permet aux clients d'accéder à tous les produits et de passer une commande rapidement et de façon sécuritaire à partir de leur appareil mobile. IGA, au Québec, et Thrifty Foods, en Colombie-Britannique, permettent également à leur client de faire leur épicerie en ligne par l'intermédiaire de leurs sites Web.

Responsabilité sociale

Nous nous approvisionnons de produits à l'échelle locale, nationale et mondiale, de façon responsable, tout en dialoguant avec les diverses parties prenantes dans plus de 900 collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.

Chaîne d'approvisionnement

Nous travaillons en collaboration avec nos fournisseurs, des groupes de l'industrie et des organismes non gouvernementaux afin de faire avancer les conditions de travail et sociales d'un bout à l'autre de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous demandons régulièrement à ce que des audits de tiers reconnus à l'échelle mondiale soient effectués à nos installations de production de produits de marque privée dans les pays à risque élevé. Pendant l'année civile 2015, 75 audits ont été réalisés dans notre chaîne d'approvisionnement mondiale. Ces audits sont conçus de manière à avoir une incidence

positive sur la santé et la sécurité, sur les droits des travailleurs, sur le travail forcé et le travail des enfants, l'égalité d'accès à l'emploi et plus.

Petits producteurs

En 2015, Sobeys a été nommée parmi les finalistes canadiens du prix du détaillant de l'année pour sa collaboration avec Fairtrade Canada, qui stimule l'activité économique des petits producteurs marginalisés des pays en développement.

En tant que leader de la vente de fleurs Fairtrade au Canada, Sobeys contribue à la prospérité d'une ferme de floriculture du Kenya et au bien-être de ses 5 000 travailleurs. Cette initiative a permis de générer

des primes sociales de près de 55 000 \$ pour des roses certifiées Fairtrade, somme qui a été investie dans des programmes d'éducation, de soins de santé et de développement communautaire.

IGA et IGA extra sont les seuls grands magasins d'alimentation au Canada à vendre des bananes Fairtrade. Les deux bannières appuient environ 400 producteurs de bananes du nord du Pérou et fournissent tout près de 30 000 \$ de primes sociales.



Nous appuyons nos collectivités

Dans le prolongement de la tradition de la famille Sobey, de concert avec nos unités fonctionnelles, nos franchisés, nos affiliés et nos employés, nous consacrons notre temps et investissons des millions de dollars chaque année dans plus de 900 collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

À propos de la Fondation Sobey

Créée en 1982 par Frank H. Sobey et ses fils Bill, David et Donald, la Fondation Sobey vise à améliorer la vie des gens en investissant dans la santé, l'éducation et les collectivités. En partenariat avec le siège social de Sobey's et les magasins individuels, la Fondation se consacre au soutien des organismes communautaires dans le Canada atlantique et dans le reste du pays.

En 2015, la Fondation Sobey et les membres de la famille Sobey ont investi 3 M\$ en santé mentale chez les jeunes, en créant la toute première chaire de recherche sur la santé mentale des enfants et des adolescents, une nomination conjointe entre le Centre de soins de santé IWK et l'Université Dalhousie à Halifax.

Dre Leslie Anne Campbell, première titulaire de la chaire *Sobey Family Chair in Child and Adolescent Mental Health Outcomes*, travaille en étroite collaboration avec de nombreux

intervenants, notamment les membres de l'équipe de santé mentale et de toxicomanie du Centre de soins de santé IWK, afin de changer la façon dont la maladie mentale chez les jeunes est soignée et suivie. Elle répond ainsi à un problème qu'elle avait constaté plus tôt dans sa carrière, alors qu'elle était infirmière en santé mentale. Mettant à profit son expérience clinique et ses recherches quantitatives, Dre Campbell a piloté plusieurs collaborations à l'échelle locale et nationale qui promeuvent l'utilisation de la recherche sur les résultats d'une intervention et qui sont susceptibles d'améliorer les services en santé mentale offerts aux jeunes partout au pays.

« C'est en travaillant auprès de mes patients et de leur famille que j'ai constaté que nous avions besoin d'outils pour nous assurer de prodiguer les soins adéquats au bon patient, au moment opportun, » a déclaré Dre Campbell, professeure adjointe au *Department of Community Health &*



Dre Leslie Anne Campbell, première titulaire de la chaire *Sobey Family Chair in Child and Adolescent Mental Health Outcomes*.

Epidemiology de l'Université Dalhousie.
« Je voulais être certaine que les patients n'aient pas à être hospitalisés à nouveau, alors que ce qu'ils veulent réellement c'est rester chez eux avec leur famille, aller à l'école ou passer du temps avec leurs amis. »



La North York Harvest Food Bank (« NYHFB ») est la principale banque alimentaire au nord de Toronto. Lorsqu'elle a dû être relocalisée d'urgence, la NYHFB a conclu avec la Fondation Sobey une entente de cinq ans se chiffrant à 250 000 \$ qui lui a permis de couvrir la totalité des coûts de location liés à son nouvel emplacement. Sobey's Ontario est un partenaire de longue date de la NYHFB, qu'elle soutient de diverses façons, tant par des dons en nature que par une aide financière. Grâce à ce partenariat, la banque alimentaire a pu se concentrer sur les collectes de fonds visant son activité principale : la distribution de plus de deux millions de livres de nourriture par l'intermédiaire de 60 programmes communautaires offerts aux citoyens au nord de Toronto.

Qu'il s'agisse d'initiatives locales ou de partenariats de grande ampleur, nous travaillons avec les collectivités locales pour faire en sorte que plus de Canadiens – peu importe leur revenu, leur âge et leur capacité – puissent avoir accès à des aliments abordables et sains, à des techniques de base culinaires et à un enseignement sur la nutrition pour les aider à mener une vie plus saine et plus active et ainsi atteindre leur plein potentiel.



Établi en 2014, le Fonds *meilleure bouffe* Sobeys Inc. facilite l'accès à de meilleurs aliments et fait la promotion d'une meilleure alimentation au moyen de dons et de partenariats avec des organisations caritatives nationales et régionales. Nous appuyons les organismes qui aident les Canadiens à :

Mieux manger – Accès à des aliments grâce à des banques alimentaires et des programmes de repas;

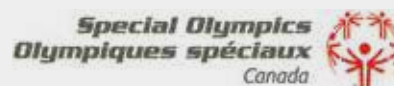
Avoir bonne mine – Gestion de la santé, prévention et recherche sur les problèmes de santé liés à l'alimentation;

Passer une bonne journée – Acquisition de connaissances en alimentation par l'éducation nutritionnelle et l'apprentissage de techniques de base culinaires.

Appui aux banques alimentaires locales

Nous partageons notre passion pour des aliments sains et abordables avec les collectivités que nous servons. Notre appui aux banques alimentaires locales et aux programmes de repas n'est qu'un exemple des nombreuses façons dont nous répondons aux besoins de nos voisins. Chaque année, nous aidons plus de 850 000 Canadiens¹⁾ qui font appel aux banques alimentaires chaque mois, et créons des initiatives et des programmes pour faire face au degré croissant d'insécurité alimentaire au sein des collectivités où nous sommes présents. Le soutien que nous offrons varie selon la collectivité locale, mais peut inclure des guignolées, des collectes de fonds, de l'éducation nutritionnelle et des dons de denrées fraîches et non périssables. Au total, nous donnons des millions de dollars et de kilos de nourriture pour faire en sorte que les tablettes soient remplies lorsque le besoin est grand.

1) Bilan-Faim 2015 – Banques alimentaires Canada



Des recherches démontrent que les Canadiens ayant un handicap mental ont plusieurs problèmes de santé, y compris l'obésité, les maladies cardiaques, les AVC, le diabète de type 2 et certaines formes de cancer. L'éducation en matière de nutrition est essentielle pour réduire le risque de développer des maladies chroniques, mais les gens qui ont un handicap intellectuel et leurs aidants sont confrontés à des stress quotidiens supplémentaires, exigent des soins de santé particuliers et ont besoin d'une approche différente pour comprendre ce qui est possible.

En octobre 2015, le Fonds *meilleure bouffe* Sobeys Inc. a annoncé un partenariat d'une durée de trois ans avec Olympiques Spéciaux Canada. Des centaines de programmes locaux d'Olympiques Spéciaux partout au pays donneront à des milliers de Canadiens atteints d'un handicap mental – autant des bambins de deux ans que des personnes âgées –, à leur famille, à leurs aidants et à leurs entraîneurs l'accès à des aliments sains, à des techniques de cuisine et à de l'information sur la nutrition.



En 2014, le Fonds *meilleure bouffe* Sobeys et Enfants Entraide ont conclu un partenariat pour mettre sur pied *Home Cook Heroes*, un programme qui permet d'instruire et de sensibiliser des élèves de 12 à 17 ans sur le plan de l'alimentation. Au cours de six leçons, les élèves font des découvertes sur les aliments qu'ils consomment et l'incidence de ceux-ci sur leur corps, développent des techniques de cuisine qui les aident à préparer et à cuisiner des plats, et sont amenés à utiliser leurs nouvelles connaissances en cuisine de manière à favoriser des changements positifs localement et mondialement. Le plan de cours comprend la lecture des étiquettes, le *Guide alimentaire canadien*, le parcours des aliments entre la ferme et la table, comment éliminer le gaspillage, la culture alimentaire au Canada et

l'importance de partager les repas. Depuis sa création, Home Cook Heroes a rejoint plus de 40 000 jeunes dans des centaines d'écoles partout au Canada.



Élèves pendant un événement We Day Alberta en octobre 2015.



Olympiques Spéciaux – athlètes aux jeux d'hiver des Olympiques Spéciaux Canada 2016, Corner Brook, Terre-Neuve-et-Labrador.

Engagés à assurer une solide gestion et la prospérité d'Empire



Administrateurs d'Empire Company Limited au 15 juillet 2016

Robert P. Dexter⁷⁾
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1987
Président du conseil et chef de la direction, Maritime Travel Inc.

Cynthia Devine^{2),5),7)}
Toronto (Ontario)
Administratrice depuis 2013
Chef des finances, Fonds de placement immobilier RioCan

James M. Dickson⁵⁾
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 2015
Stewart McKelvey

Gregory Josefowicz³⁾
Detroit (Michigan) États-Unis
Administrateur depuis 2016
Administrateur de sociétés

Sue Lee³⁾
Toronto (Ontario)
Administratrice depuis 2014
Administratrice de sociétés

William Linton^{1),5),7)}
Toronto (Ontario)
Administrateur depuis 2015
Administrateur de sociétés

Kevin Lynch^{3),4),8)}
Ottawa (Ontario)
Administrateur depuis 2013
Vice-président du conseil,
BMO Groupe Financier

Stephen J. Savidant^{4),5),7)}
Calgary (Alberta)
Administrateur depuis 2004
Président du conseil, Enerflex Ltd

Frank C. Sobey⁵⁾
Pictou County (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 2007
Président du conseil, FPI Crombie

John R. Sobey¹⁾
Pictou County (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1979
Administrateur de sociétés

Karl R. Sobey³⁾
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 2001
Administrateur de sociétés

Paul D. Sobey⁵⁾
Pictou County (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1993
Administrateur de sociétés

Robert G. C. Sobey^{3),5)}
Stellarton (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1998
Administrateur de sociétés

Martine Turcotte^{1),5),7)}
Verdun (Québec)
Administratrice depuis 2012
Vice-présidente du conseil,
Québec, BCE Inc. et Bell Canada

François Vimard
Mississauga (Ontario)
Administrateur depuis 2016
Président et chef de la direction
intérimaire, Empire Company
Limited et Sobeys Inc.

- 1) Membre du comité d'audit
- 2) Président du comité d'audit
- 3) Membre du comité des ressources humaines
- 4) Président du comité des ressources humaines
- 5) Membre du comité de gouvernance
- 6) Président du comité de gouvernance
- 7) Membre du comité des mises en candidature
- 8) Président du comité des mises en candidature
- 9) Président du conseil



Pour en apprendre davantage, veuillez consulter
www.empireco.ca/governance

Dirigeants au 15 juillet 2016



Robert P. Dexter
Président du conseil
d'administration



François Vimard
Président et chef de
la direction intérimaire



Clinton Keay
Chef des finances
intérimaire



Karin McCaskill
Vice-présidente
principale, chef
du contentieux
et secrétaire



L. Jane McDow
Secrétaire adjointe

Rapport de gestion

Table des matières

Renseignements prospectifs	26	Situation financière consolidée	47
Survol de la Société	27	Principales mesures de la situation financière	47
Vente au détail de produits alimentaires	27	Capitaux propres	48
Placements et autres activités	30	Instruments financiers	49
Orientation stratégique	30	Normes et méthodes comptables	50
Perspectives	30	Méthodes comptables futures	50
Résultats d'exploitation du quatrième trimestre	31	Estimations comptables critiques	51
Résultats d'exploitation consolidés	31	Contrôles et procédures de communication de l'information	52
Résultats d'exploitation consolidés	35	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	53
Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés	36	Transactions entre parties liées	53
Ventes	36	Rémunération des principaux dirigeants	54
BAIIA	37	Indemnités	54
Résultat d'exploitation	37	Éventualités	54
Charges financières	37	Gestion du risque	54
Impôt sur le résultat	37	Événements postérieurs à la date de clôture	60
Résultat net	37	Désignation des dividendes déterminés	60
Performance financière sectorielle	38	Mesures et données financières non conformes aux PCGR	60
Vente au détail de produits alimentaires	38	Mesures financières	60
Placements et autres activités	41	Données financières	62
Résultats d'exploitation trimestriels	42		
Situation de trésorerie et sources de financement	43		
Activités d'exploitation	43		
Flux de trésorerie disponibles	44		
Activités d'investissement	44		
Activités de financement	45		
Obligations au titre des avantages sociaux futurs	45		
Garanties et engagements	45		

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016 et pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 2 mai 2015. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, comparativement à l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés audités et les notes annexes ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Ces états financiers consolidés comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider. L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 28 juin 2016, à moins d'indication contraire.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'insère la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, objectifs et plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et de leur forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les hypothèses clés de la Société utilisées dans le calcul de la dépréciation des actifs non courants, dont les taux de croissance à long terme, qui s'établissent dans une fourchette de 3,0 % à 5,0 %, et les taux d'actualisation avant impôt, dans une fourchette de 7,0 % à 10,0 %. Ces hypothèses ont été appliquées par la Société aux prévisions internes aux fins des projections des flux de trésorerie. Il existe un risque que les prévisions internes ne se réalisent pas et que les taux de croissance à long terme réels se situent hors de la fourchette établie;
- Les principales hypothèses retenues par la Société dans le calcul de la perte de valeur du goodwill, dont le taux d'actualisation après impôt, les taux de croissance et les marges d'exploitation retenues pour estimer le rendement futur. Ces hypothèses sont fondées sur le rendement et les résultats passés en ce qui concerne les taux de croissance et les marges d'exploitation atteignables. Le taux d'actualisation après impôt utilisé est de 10,0 %. Un taux de croissance annuel présumé de 3,0 % et un taux de croissance de la valeur finale présumé de 3,0 % ont été utilisés. Les taux de croissance et les marges d'exploitation retenus pour le calcul pourraient différer des montants établis;
- Les attentes de la Société concernant le calendrier des mesures d'atténuation et de correction des lacunes en matière d'organisation, de formation et d'information en ce qui a trait au système de TI, à l'intégration des processus et aux changements découlant de la réorganisation de Safeway, qui pourrait être retardé par des difficultés imprévues;
- Les attentes de la Société concernant les difficultés opérationnelles à surmonter principalement dans l'Ouest canadien, sur lesquelles un certain nombre de facteurs pourraient avoir une incidence, notamment la sous-performance enregistrée pour l'exercice 2016 et les stratégies d'atténuation futures;
- Les prévisions de la Société en ce qui concerne l'insuffisance des achats par rapport aux volumes d'achats minimaux requis aux termes des ententes d'approvisionnement conclues par suite de la vente d'installations de fabrication au cours de l'exercice 2015, sur lesquelles le résultat des stratégies d'atténuation mises en œuvre dans l'Ouest canadien, la variation des volumes réels achetés et la demande des clients pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société concernant l'incidence de la restructuration organisationnelle, y compris l'efficacité attendue, les économies de coûts et l'incidence sur les bénéfices à long terme, sur lesquelles le moment où des postes seront abolis, le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien la restructuration et le temps dont auront besoin les employés pour s'adapter aux changements pourraient avoir une incidence;
- Les prévisions de la Société concernant les économies de coûts liées à la réorganisation des centres de distribution, lesquelles pourraient être touchées par le nombre définitif de fermetures et de postes abolis;
- Le calendrier et la valeur des synergies attendues de l'acquisition de Canada Safeway, sur lesquels un certain nombre de facteurs pourraient avoir une incidence, notamment l'efficacité des mesures d'intégration en cours;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles sa structure d'exploitation et la structure de son capital sont adéquates pour répondre aux besoins courants de l'entreprise, lesquelles pourraient être touchées par un changement important de la conjoncture économique au Canada;
- L'opinion de la Société selon laquelle ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;

- Les attentes de la Société concernant l'utilisation d'instruments financiers et leurs justes valeurs estimées, sur lesquelles les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change ainsi que celles des prix des marchandises pourraient avoir une incidence.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et les énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, se reporter aux documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment ceux qui figurent sous la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont avisés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence, sur les activités de la Société, des transactions qui ont lieu après la date à laquelle ces énoncés sont formulés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et peuvent changer après la date du présent document. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont celui de la vente au détail de produits alimentaires et le secteur immobilier connexe. Les résultats financiers de la Société ont été divisés en deux secteurs à présenter distincts : 1) la vente au détail de produits alimentaires; et 2) les placements et autres activités.

Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes s'établissent à 24,6 G\$ et qui comptent pour 9,1 G\$ d'actifs, emploient environ 125 000 personnes.

Vente au détail de produits alimentaires

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys.

Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Au 7 mai 2016, Sobeys Inc., filiale en propriété exclusive d'Empire (TSX : EMP.A), exploite un réseau de plus de 1 500 magasins qu'elle détient elle-même, affiliés ou franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods ainsi que les pharmacies Lawtons et plus de 350 postes d'essence. La Société a pour objectif d'être un créateur inégalé d'expériences donnant le goût aux Canadiens de mieux manger.

Au cours de l'exercice 2014, Sobeys a lancé son mouvement *Meilleure bouffe pour tous* afin de donner aux Canadiens le goût de mieux manger en proposant une variété d'expériences culinaires plus saines et en sensibilisant le public à l'importance de bien s'alimenter. Au cours de l'exercice 2016, Sobeys a poursuivi la mise en œuvre de nombreux programmes concourant à cette stratégie axée sur les produits alimentaires, notamment des innovations en matière de produits et services ainsi que des actions liées à la productivité et aux processus, à la chaîne d'approvisionnement et aux systèmes.

Éléments importants

Perte de valeur du goodwill et des actifs non courants¹⁾

La Société examine la valeur comptable de ses actifs non courants chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation. La Société examine la valeur comptable de son goodwill chaque année ou plus souvent si des indices de dépréciation existent. En raison des difficultés opérationnelles rencontrées dans l'Ouest canadien, essentiellement en ce qui concerne la bannière Safeway, et à la suite du résultat du test de dépréciation des actifs non courants effectué au troisième trimestre, la Société a soumis le goodwill à un test de dépréciation au 30 janvier 2016.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill et des actifs non courants, la Société évalue la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou de chaque groupe d'UGT auquel se rapporte le goodwill ou les actifs non courants. Si la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Pour une description détaillée de la méthode de dépréciation et du calcul des pertes de valeur, se reporter aux notes 8 et 11 des états financiers consolidés audités de l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016.

1) Les paragraphes suivants renferment des renseignements prospectifs, lesquels sont expliqués sous la rubrique « Renseignements prospectifs » du présent rapport de gestion.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016, à la suite des difficultés rencontrées par la Société avec la bannière Safeway, tel qu'il est décrit ci-après à la rubrique « Intégration de Safeway », du résultat du test de dépréciation des actifs non courants et du contexte économique difficile, surtout dans les marchés de l'Alberta et de la Saskatchewan, la direction a déterminé que l'unité fonctionnelle de l'Ouest montrait des indices de dépréciation. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 janvier 2016, la Société a comptabilisé une perte de valeur des actifs non courants de 137,7 M\$ et une perte de valeur du goodwill de 1 592,6 M\$, montants qui représentent une réduction de la valeur de certains magasins du secteur opérationnel Sobeys Ouest et du goodwill connexe pour la ramener à la valeur recouvrable.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, les difficultés opérationnelles et économiques rencontrées dans l'Ouest canadien se sont accrues, davantage de marchés ayant été touchés. Les résultats d'exploitation du secteur opérationnel Sobeys Ouest ont poursuivi leur tendance fortement à la baisse, et la Société perçoit ces tendances comme des indices de dépréciation accrue. La direction a procédé à une évaluation de la recouvrabilité du goodwill et des actifs non courants au cours de la période de 14 semaines close le 7 mai 2016. La Société a comptabilisé des pertes de valeur supplémentaires de 10,9 M\$ des actifs non courants et a déprécié davantage le goodwill du secteur opérationnel Sobeys Ouest en inscrivant une perte de valeur supplémentaire de 1 285,9 M\$. À la clôture de l'exercice 2016, le goodwill de l'unité fonctionnelle de l'Ouest était de néant.

Intégration de Safeway¹⁾

Après la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, la Société a commencé l'intégration de l'entreprise acquise aux activités existantes, ce qui a engendré plusieurs difficultés qui ont eu une incidence sur les résultats financiers. Cette intégration continue de poser des difficultés importantes, la Société continuant de déceler des lacunes sur les plans de l'organisation, de la formation et de l'information relativement au système de TI et à l'intégration des procédés de l'entreprise acquise. À ces problèmes se sont ajoutées des difficultés opérationnelles au cours de l'exercice 2016. Des problèmes liés au marchandisage, comme la conversion aux marques maison, et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ont eu une incidence sur l'offre de produits aux clients dans les magasins. En outre, l'intensification de l'activité promotionnelle et un contexte économique difficile, surtout dans les marchés de l'Alberta et de la Saskatchewan, ont entraîné une érosion des ventes, de la marge brute et des bénéfices pour l'unité fonctionnelle de l'Ouest. Ces facteurs ont eu une incidence négative sur l'expérience du client et se sont traduits par des ventes des magasins comparables²⁾, compte non tenu des ventes de carburant, de (3,6) % et de (1,5) % pour l'unité fonctionnelle de l'Ouest pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016, respectivement.

La direction se fait une priorité absolue de régler ces problèmes et prend des mesures énergiques pour y arriver, et elle continue d'établir et de mettre en place des plans d'atténuation dans l'ensemble des activités liées à Safeway. La Société a instauré un important programme dans l'Ouest canadien afin de contrer l'érosion des ventes liée à l'activité promotionnelle et de regagner la fidélité des clients. Le programme *Better Produce at Lower Prices Everyday* (Des produits de meilleure qualité à prix moindre) pour les bannières Safeway et Sobeys vise à offrir aux consommateurs une qualité accrue, des prix réduits et une grande variété et a donné lieu à une baisse des prix d'un grand nombre de produits en magasin.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, dans le cadre du plan d'intégration sur trois ans de la Société, Sobeys a entrepris un examen de ses fonctions de soutien opérationnel et a mis en évidence les possibilités d'une restructuration. Cette restructuration organisationnelle est conçue pour renforcer le réseau de soutien en regroupant la plupart des fonctions et procédés administratifs à Calgary. Elle devrait aussi maximaliser l'efficacité du réseau et améliorer le résultat net à long terme, grâce aux économies de coûts réalisées. Ces effets positifs prévus à long terme ne vont pas sans quelques difficultés à court terme. Même si elle a identifié divers risques liés à l'intégration, notamment l'ampleur et la vitesse du changement, l'organisation a sous-estimé le temps d'adaptation nécessaire. La précarité de la main-d'œuvre a eu une incidence importante sur l'efficacité de l'exploitation et la productivité des activités de l'unité fonctionnelle de l'Ouest. La Société a terminé la sélection du personnel et a presque terminé le processus de transition des employés visés. Pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016, la Société a comptabilisé une reprise de 0,4 M\$ et une charge annuelle de 13,2 M\$ (49,6 M\$ et 49,6 M\$ en 2015) au titre des indemnités de départ liées à la restructuration organisationnelle.

Dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, la direction s'est engagée à réaliser des synergies annualisées de 200,0 M\$ liées à l'intégration des activités. Les synergies dégagées pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016 s'établissent respectivement à 79,6 M\$ et à 242,3 M\$ (46,1 M\$ et 145,0 M\$ en 2015). La Société prévoit qu'elle pourra continuer sans peine à réaliser les synergies annualisées projetées d'ici la fin de son engagement de trois ans, qui se terminera en novembre 2016. La Société continuera de concentrer ses efforts sur la mise en œuvre de programmes de réduction des coûts à l'échelle de l'organisation.

1) Les paragraphes suivants renferment des renseignements prospectifs, lesquels sont expliqués sous la rubrique « Renseignements prospectifs » du présent rapport de gestion.

2) Se reporter à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Ajustements découlant des ventes d'installations¹⁾

Au cours de l'exercice 2015, la Société a cédé certaines installations de fabrication. Dans le cadre de la convention d'achat d'actifs, des ententes d'approvisionnement à long terme prévoyant des obligations en matière de volumes d'achat minimaux ont été conclues. Aux termes des modalités de la convention d'achat d'actifs, si les achats réels effectués pour l'année civile 2016 diffèrent des obligations en matière de volumes d'achat minimaux, le prix d'achat sera ajusté à la hausse ou à la baisse selon une formule reposant sur les volumes. Compte tenu des résultats d'exploitation enregistrés pour les deux premiers trimestres de l'exercice 2016, la direction estimait que les achats effectués au cours de l'année civile 2016 étaient susceptibles de ne pas satisfaire aux obligations en matière de volumes d'achat minimaux; par conséquent, elle avait comptabilisé une provision de 39,7 M\$ pour refléter l'ajustement estimatif du prix de vente. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, en raison des difficultés soutenues rencontrées par l'unité fonctionnelle de l'Ouest, la Société a mis à jour son estimation initiale des achats prévus pour l'année civile 2016. La mise à jour de cette estimation a donné lieu à la comptabilisation d'une provision supplémentaire de 31,2 M\$, ce qui a porté le total de la provision à 70,9 M\$. Cette provision continue de faire l'objet d'un suivi et de mises à jour constantes pour tenir compte de toute variation des volumes d'achat estimés pour l'année civile 2016. L'ajustement réel du prix d'achat pourrait différer considérablement de l'estimation.

Au moment où l'ajustement du prix d'achat sera établi définitivement, les obligations en matière de volumes d'achat minimaux pour la durée résiduelle des ententes d'approvisionnement à long terme seront fixées. La direction ne prévoit pas de risque financier futur découlant des contrats d'approvisionnement à long terme.

Dessaisissements de biens immobiliers

Au cours de l'exercice 2016, Sobeys a vendu neuf immeubles (22 en 2015) et en a repris à bail six (22 en 2015), et elle a également vendu du matériel. Le produit total de ces transactions s'est chiffré à 115,7 M\$ (61,6 M\$ en 2015) et a donné lieu à un profit avant impôt de 23,3 M\$ (24,9 M\$ en 2015).

Après le 7 mai 2016, Sobeys a conclu une entente avec le FPI Crombie en vue de vendre un portefeuille de 19 immeubles de détail et de les reprendre à bail, de vendre une participation de 50 % dans chacun de ses trois centres de distribution automatisés et de vendre deux parcelles de terrains non aménagés détenus par Empire. Le FPI Crombie investira également environ 58,8 M\$ dans la rénovation et l'agrandissement de 10 magasins de vente au détail de la bannière Sobeys déjà inclus dans son portefeuille. En plus de lui verser une contrepartie en trésorerie, le FPI Crombie émettra en faveur de Sobeys des parts de société en commandite de catégorie B ainsi que les parts avec droits de vote s'y rattachant au prix de 14,70 \$ la part, pour une valeur d'environ 93,4 M\$. Sobeys procédera par la suite à la vente des parts de société en commandite de catégorie B à Empire, avec report d'impôt. Ces transactions rapporteront à Sobeys un produit en trésorerie net d'environ 324,6 M\$ et donneront lieu à un léger profit avant impôt, qui sera affecté au remboursement des billets non garantis de premier rang arrivant à échéance. Le 28 juin 2016, la transaction a été approuvée par les porteurs de parts du FPI Crombie, à l'exclusion d'Empire et de ses sociétés liées, mais elle demeure assujettie à l'approbation des organismes de réglementation.

Après le 7 mai 2016, Sobeys a vendu un immeuble à un tiers et l'a repris à bail. Le produit en trésorerie tiré de la vente s'est chiffré à 24,0 M\$ et a donné lieu à un profit avant impôt de 1,1 M\$.

Fractionnement d'actions

Le 28 septembre 2015, la Société a procédé à un fractionnement d'actions à raison de trois pour une, en émettant deux nouvelles actions pour chaque action détenue par les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et de catégorie B inscrits à la fermeture des bureaux le 21 septembre 2015. Les actions de catégorie A sans droit de vote ont commencé à être négociées sur la base du fractionnement en date du 29 septembre 2015. Le nombre d'actions et les montants par action ont tous été retraités dans le rapport de gestion afin de rendre compte du fractionnement d'actions.

Autres éléments

La liste suivante comprend les autres principaux éléments qui ont eu une incidence sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 ou les périodes comparatives :

- Le 21 juin 2015, la Société a conclu une transaction visant l'achat de certains actifs et la reprise de certains passifs au titre des activités liées à l'alimentation et aux postes d'essence de Coop Atlantique. L'acquisition de Coop Atlantique et des contrats de franchise et ententes d'approvisionnement à long terme connexes a donné lieu à une augmentation des ventes au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016;
- Des efficiences supplémentaires liées à la restructuration du centre de distribution ont continué d'être décelées et des coûts de 2,2 M\$ et de 7,9 M\$ pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016 (53,4 M\$ et 53,4 M\$ pour l'exercice 2015) ont été engagés;

1) Les paragraphes suivants renferment des renseignements prospectifs, lesquels sont expliqués sous la rubrique « Renseignements prospectifs » du présent rapport de gestion.

- Au 7 mai 2016, il y avait eu 45 fermetures de magasins d'une superficie totale de 1,4 million de pieds carrés, dont 42 au cours de l'exercice 2015 et 3 au cours de l'exercice 2016, depuis que Sobeys a réalisé un examen exhaustif de son réseau de magasins de vente au détail au quatrième trimestre de l'exercice 2014. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, la direction a procédé à un examen minutieux de la provision constituée au titre de cette initiative, ce qui a donné lieu à une reprise de coûts de restructuration de 13,9 M\$ (9,8 M\$ et 17,4 M\$ en 2015). Les reprises sont principalement attribuables à la décision de la direction de continuer d'exploiter trois emplacements, aux modalités favorables négociées lors de la résiliation de baux et de contrats de sous-location et au produit plus élevé que prévu qui a été tiré de la cession de matériel de magasins. Le nombre net de fermetures a eu une incidence négative sur les ventes totales pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent;
- Au cours de l'exercice 2016, Sobeys a acheté, pour 50,0 M\$, un ancien entrepôt de Target Canada Co. situé à Rocky View, en Alberta. L'installation est en cours de rénovation pour automatisation et, lorsque les travaux seront terminés, elle sera en mesure d'assurer la distribution efficace de produits alimentaires non périssables à des magasins de l'Alberta, de la Saskatchewan et d'une partie du Manitoba;
- Au quatrième trimestre de l'exercice 2015, un ajustement non récurrent des stocks de 30,5 M\$ a été comptabilisé par suite de la modification de certaines estimations et hypothèses utilisées pour déterminer le coût des stocks de détail.

Placements et autres activités

En date du 7 mai 2016, le secteur des placements et autres activités d'Empire comprenait plus particulièrement :

1. Une participation de 41,5 % (participation de 40,2 % après dilution) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, fonds de placement immobilier canadien à capital variable. Le FPI Crombie possède actuellement un portefeuille de 261 immeubles commerciaux et de bureaux au Canada, soit environ 17,1 millions de pieds carrés, sa stratégie étant de détenir et d'exploiter un portefeuille de haute qualité composé de centres commerciaux ayant une épicerie ou une pharmacie comme locataire pilier et d'immeubles commerciaux à magasins autonomes essentiellement dans les 36 principaux marchés du Canada;
2. Des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, respectivement de 40,7 % dans Genstar Development Partnership, de 48,6 % dans Genstar Development Partnership II, de 39,0 % dans GDC Investments 4, L.P., de 42,1 % dans GDC Investments 6, L.P., de 39,0 % dans GDC Investments 7, L.P., de 43,7 % dans GDC Investments 8, L.P. et de 49,0 % dans The Fraipont Partnership (appelées collectivement « Genstar »).

ORIENTATION STRATÉGIQUE

La direction a comme principal objectif de maximiser la valeur durable à long terme d'Empire en accroissant la valeur de l'actif net de la Société. Pour y parvenir, la Société doit acquérir une participation directe ou des actions dans des entreprises qui, selon la compréhension et l'avis de la direction, offrent un potentiel de croissance et de rentabilité à long terme, surtout dans la vente au détail de produits alimentaires et dans le secteur immobilier connexe.

La Société se concentre sur ses principaux secteurs, soit la vente au détail de produits alimentaires et le secteur immobilier connexe, en consacrant toujours son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme grâce à la progression des flux de trésorerie et des résultats et à la réduction des coûts. Tout en étant bien établis et rentables, les principaux secteurs offrent aussi à Empire une diversification géographique dans tout le Canada, ce que la direction estime être un atout. Ensemble, les principaux secteurs de la Société réduisent le risque et la volatilité auxquels Empire fait face, ce qui contribue à la régularité de la croissance du résultat consolidé à long terme. En ce qui concerne l'avenir, la Société a l'intention de continuer à consacrer ses ressources aux activités les plus prometteuses de ces secteurs principaux, afin de maximiser à long terme la valeur pour les actionnaires.

En poursuivant l'orientation stratégique de la Société, la direction définit son propre rôle par quatre responsabilités fondamentales : la première est de favoriser l'élaboration et la réalisation de plans stratégiques rigoureux pour chacune des entreprises d'exploitation d'Empire; la deuxième est de suivre régulièrement l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires de chacune de ces entreprises d'exploitation; la troisième est de veiller à ce qu'Empire soit bien administrée en tant que société ouverte; la quatrième est de gérer ses capitaux de façon prudente afin d'améliorer la croissance de ses activités d'exploitation principales.

PERSPECTIVES

Empire demeure résolue à aider Sobeys à réaliser son objectif d'aider les Canadiens à manger mieux chaque jour tout en veillant à accroître la valeur des placements immobiliers connexes. Sobeys prévoit continuer à investir dans l'amélioration des infrastructures, dans l'augmentation de la productivité et dans l'harmonisation des processus afin de respecter l'intention qu'elle a déjà exprimée, c'est-à-dire de bâtir à long terme une entreprise de commerce au détail saine et durable. Afin d'assurer la progression de cet objectif pendant l'exercice 2017, Sobeys continuera à déployer ses nouveaux concepts de magasins Sobeys extra et IGA extra en procédant à la construction de nouveaux établissements et à la rénovation d'établissements existants situés dans des marchés où il est possible d'offrir une expérience différenciée. Les nouveaux concepts de magasins déployés au pays continuent de recevoir un accueil favorable auprès des consommateurs et dégagent une croissance des ventes des magasins comparables nettement supérieure à celle des bannières et des concepts conventionnels. La direction détourne peu à peu son attention des synergies liées à l'acquisition de Canada Safeway pour se concentrer sur un programme national de gérance des coûts qui vise à harmoniser les processus et à engendrer des réductions de coûts.

Les résultats de l'exercice 2016 ont subi le contrecoup des défis d'intégration et d'exploitation de la bannière Safeway, défis qui ont été amplifiés par une conjoncture économique difficile dans l'Ouest canadien. Nous entendons stabiliser la situation financière de l'unité fonctionnelle de l'Ouest en adoptant les mesures suivantes :

- Réagir à l'évolution structurelle des habitudes de consommation en adoptant des stratégies de prix novatrices et durables. Ces stratégies prévoient notamment la mise en œuvre d'initiatives visant des achats et des ventes simplifiés ainsi que des prix adaptés, qui ont pour but de revoir non seulement la structure de fixation des prix de vente, mais aussi la manière dont nous nous approvisionnons en produits et nous faisons des affaires avec les fournisseurs. Ces initiatives permettront une meilleure gestion des catégories et, ultimement, rendront les prix de vente plus concurrentiels;
- Accélérer le rythme des dépenses d'investissement affectées à l'unité fonctionnelle de l'Ouest canadien au cours des prochains trimestres;
- Continuer d'augmenter l'efficacité du réseau de distribution et des infrastructures logistiques dans l'Ouest canadien;
- Alléger les coûts de commercialisation et tabler sur les économies d'échelle générées par la rationalisation des bannières de l'Ouest canadien afin de soutenir les activités de promotion et de fidélisation.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Résultats d'exploitation consolidés

Le tableau qui suit présente sommairement la performance financière consolidée d'Empire pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016 comparativement à la période de 13 semaines close le 2 mai 2015.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015 ¹⁾	Variation en \$	Variation en %
Ventes	6 283,2 \$	5 770,5 \$	512,7 \$	8,9 %
Profit brut ²⁾³⁾	1 546,2	1 455,9	90,3	6,2 %
BAIIA ³⁾	(1 047,2)	236,3	(1 283,5)	(543,2) %
BAIIA ajusté ³⁾	269,6	339,3	(69,7)	(20,5) %
Résultat d'exploitation	(1 160,2)	115,9	(1 276,1)	(1 101,0) %
Charges financières, montant net	36,3	34,3	2,0	5,8 %
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(256,7)	22,9	(279,6)	(1 221,0) %
Participation ne donnant pas le contrôle	2,8	3,3	(0,5)	(15,2) %
Résultat net ⁴⁾	(942,6)	55,4	(998,0)	(1 801,4) %
Résultat net ajusté ³⁾⁴⁾	95,3	136,7	(41,4)	(30,3) %
Résultat de base par action				
Résultat net ⁴⁾⁵⁾	(3,47) \$	0,20 \$	(3,67) \$	
Résultat net ajusté ³⁾⁴⁾	0,35 \$	0,49 \$	(0,14) \$	
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation (en millions)	271,7	277,0		
Résultat dilué par action				
Résultat net ⁴⁾⁵⁾	(3,47) \$	0,20 \$	(3,67) \$	
Résultat net ajusté ³⁾⁴⁾	0,35 \$	0,49 \$	(0,14) \$	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation (en millions)	271,7	277,5		
Dividende par action	0,10 \$	0,09 \$		

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

2) Le profit brut et les ratios correspondants sont calculés en fonction des résultats du secteur de la vente au détail de produits alimentaires.

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

4) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

5) Le nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul de la perte par action de base et diluée est le même, car l'effet de la totalité des actions ordinaires potentielles aurait été antidilutif.

(Pourcentage des ventes)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015
Profit brut	24,6 %	25,2 %
BAlIA	(16,7)%	4,1 %
BAlIA ajusté	4,3 %	5,9 %
Résultat d'exploitation	(18,5)%	2,0 %
Résultat net ¹⁾	(15,0)%	1,0 %
Résultat net ajusté ¹⁾	1,5 %	2,4 %

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Ventes

La totalité des ventes est générée par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires.

L'augmentation des ventes pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la semaine d'activité supplémentaire comprise dans l'exercice 2016, qui explique environ 461,2 M\$ ou 8,0 points de pourcentage de la hausse de 8,9 % des ventes de Sobeys;
- l'inflation du prix des produits alimentaires;
- l'acquisition de Coop Atlantique et les ententes d'approvisionnement à long terme et conventions de franchisage connexes.

L'augmentation a été contrebalancée en grande partie par les facteurs suivants :

- l'incidence des stratégies de merchandising et des stratégies promotionnelles dans l'Ouest canadien, qui continue d'être négative;
- le ralentissement des ventes dans la majeure partie du réseau de magasins;
- le ralentissement économique dans les régions touchées par la baisse des prix du pétrole;
- la répercussion de la baisse des prix du pétrole sur les ventes de carburant.

Pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016, les ventes des magasins comparables dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires ont diminué de 1,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence négative des ventes de carburant et de l'unité fonctionnelle de l'Ouest, les ventes des magasins comparables auraient augmenté de 0,2 %.

Profit brut

La diminution de la marge brute au cours de la période de 14 semaines close le 7 mai 2016 découle des facteurs qui ont influé sur les ventes et dont il est question ci-dessus. La marge brute a également subi l'incidence des facteurs suivants :

- un contexte très axé sur les promotions;
- les synergies liées à l'acquisition de Canada Safeway, le dessaisissement de magasins et la rationalisation du réseau;
- une intensité concurrentielle soutenue.

BAIIA

Le BAIIA a diminué pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016, en grande partie en raison des pertes de valeur enregistrées au titre du goodwill et des actifs non courants, en partie contrebalancées par les facteurs, déjà mentionnés, qui ont eu une incidence sur les ventes, plus particulièrement la semaine d'activité supplémentaire, ainsi que par la baisse des charges associées aux composantes variables de la rémunération, y compris l'attribution de paiements fondés sur des actions.

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015 ¹⁾	Variation en \$
BAIIA	(1 047,2) \$	236,3 \$	(1 283,5) \$
Ajustements :			
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	1 296,8	–	
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	32,1	(20,7)	
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(13,9)	(9,8)	
Réorganisation des centres de distribution	2,2	53,4	
Coûts de la restructuration organisationnelle	(0,4)	49,6	
Ajustement des stocks	–	30,5	
	1 316,8	103,0	1 213,8
BAIIA ajusté	269,6 \$	339,3 \$	(69,7) \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

Résultat d'exploitation

Le tableau qui suit présente la répartition du résultat d'exploitation entre le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et le secteur des placements et autres activités.

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015 ¹⁾	Variation en \$
Résultat d'exploitation consolidé	(1 184,9) \$	86,3 \$	(1 271,2) \$
Apport de Sobeys			
Placements et autres activités			
FPI Crombie ²⁾	18,1	7,0	11,1 \$
Partenariats immobiliers ³⁾	2,8	11,1	(8,3)
Autres activités, après les charges du siège social	3,8	11,5	(7,7)
	24,7	29,6	(4,9) \$
	(1 160,2) \$	115,9 \$	(1 276,1) \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

2) Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 41,5 % (41,5 % au 2 mai 2015) dans le FPI Crombie.

3) Participations dans Genstar.

Pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016, l'apport de Sobeys à la perte d'exploitation a augmenté en raison des facteurs qui ont eu une incidence sur les ventes, le profit brut et le BAIIA, comme il a déjà été mentionné. Le résultat d'exploitation du secteur des placements et autres activités a reculé par suite de ce qui suit :

- un recul du résultat d'exploitation lié à Genstar attribuable aux meilleurs résultats d'exploitation dégagés pour l'exercice 2015;
- une diminution du résultat d'exploitation lié aux autres activités, déduction faite des charges du siège social, découlant principalement de pertes de dilution relatives à Genstar inscrites pour l'exercice 2016.

Ces baisses ont été partiellement compensées par une hausse du résultat d'exploitation lié au FPI Crombie attribuable à la vente d'un groupe d'immeubles réalisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2016 de ce dernier.

Charges financières

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les charges financières, déduction faite des produits financiers, sont demeurées stables par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre, le ratio de couverture des intérêts¹⁾ a diminué pour s'établir à (39,2) fois, comparativement à 3,8 fois pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, en raison de la baisse du résultat d'exploitation. Compte non tenu des pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants, le ratio de couverture des intérêts aurait augmenté à 4,6 fois.

1) Se reporter à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la Société pour le quatrième trimestre s'est établi à 21,5 %, contre 28,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution découle des incidences fiscales attribuables aux pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants, et notamment d'une modification d'estimation concernant le taux auquel les incidences fiscales liées aux pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants seront réalisées. Compte non tenu des ajustements susmentionnés, le taux d'impôt effectif se serait établi à 23,0 %. Il est inférieur à celui d'il y a un an en raison de certains produits non imposables enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultat net

Pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016, la perte nette est surtout attribuable aux difficultés rencontrées dans l'unité fonctionnelle de l'Ouest, comme il est mentionné plus haut, y compris les pertes de valeur comptabilisées au titre du goodwill et des actifs non courants, ainsi qu'à la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations. La baisse a été en partie contrebalancée par la semaine d'exploitation supplémentaire, laquelle a eu une incidence positive d'environ 7,4 M\$ sur le résultat net, et par une diminution des charges associées aux composantes variables de la rémunération, notamment l'attribution de paiements fondés sur des actions, pour l'exercice considéré comparativement à l'exercice précédent.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015	Variation en \$
Résultat net ¹⁾	(942,6) \$	55,4 \$	(998,0) \$
RPA ²⁾³⁾ (dilué)	(3,47) \$	0,20 \$	(3,67) \$
Ajustements ⁴⁾ :			
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	1 016,3	–	
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	25,6	(14,7)	
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(10,1)	(7,2)	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,8	4,9	
Réorganisation des centres de distribution	1,6	39,1	
Coûts de la restructuration organisationnelle	(0,3)	36,2	
Ajustement des stocks	–	23,0	
	1 037,9	81,3	956,6
Résultat net ajusté ¹⁾	95,3 \$	136,7 \$	(41,4) \$
RPA ajusté ²⁾ (dilué)	0,35 \$	0,49 \$	(0,14) \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation (en millions)	271,7	277,5	

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

2) Résultat par action.

3) Le nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul de la perte par action de base et diluée est le même, car l'effet de la totalité des actions ordinaires potentielles aurait été antidilutif.

4) Tous les ajustements sont après impôt.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ¹⁾	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 ¹⁾	Comparaison entre l'exercice 2016 et l'exercice 2015	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	24 618,8 \$	23 928,8 \$	20 957,8 \$	690,0 \$	2,9 %
Profit brut	5 957,6	5 962,1	5 016,5	(4,5)	(0,1) %
BAlIA	(1 944,7)	1 224,9	753,5	(3 169,6)	(258,8) %
BAlIA ajusté	1 161,4	1 321,9	1 052,8	(160,5)	(12,1) %
Résultat d'exploitation	(2 418,5)	742,4	326,7	(3 160,9)	(425,8) %
Charges financières, montant net	137,4	155,1	131,4	(17,7)	(11,4) %
(Produit) charge d'impôt sur le résultat	(441,3)	150,4	36,3	(591,7)	(393,4) %
Participation ne donnant pas le contrôle	16,4	17,9	8,0	(1,5)	(8,4) %
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	(2 131,0)	419,0	151,0	(2 550,0)	(608,6) %
Résultat net lié aux activités abandonnées	–	–	84,4	–	–
Résultat net ²⁾	(2 131,0)	419,0	235,4	(2 550,0)	(608,6) %
Résultat net ajusté ²⁾	410,2	511,0	390,6	(100,8)	(19,7) %
Résultat de base par action					
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾³⁾	(7,78) \$	1,51 \$	0,63 \$	(9,29) \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées ³⁾	– \$	– \$	0,35 \$	– \$	
Résultat net ²⁾³⁾	(7,78) \$	1,51 \$	0,98 \$	(9,29) \$	
Résultat net ajusté ²⁾	1,50 \$	1,84 \$	1,63 \$	(0,34) \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	273,9	277,0	240,1		
Résultat dilué par action					
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾³⁾	(7,78) \$	1,51 \$	0,63 \$	(9,29) \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées ³⁾	– \$	– \$	0,35 \$	– \$	
Résultat net ²⁾³⁾	(7,78) \$	1,51 \$	0,98 \$	(9,29) \$	
Résultat net ajusté ²⁾	1,50 \$	1,84 \$	1,62 \$	(0,34) \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	274,0	277,2	240,6		
Dividende par action	0,40 \$	0,36 \$	0,35 \$		

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

2) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

3) Le nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul de la perte par action de base et diluée est le même, car l'effet de la totalité des actions ordinaires potentielles aurait été antidilutif.

(Pourcentage des ventes)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014
Profit brut	24,2 %	24,9 %	23,9 %
BAlIA	(7,9) %	5,1 %	3,6 %
BAlIA ajusté	4,7 %	5,5 %	5,0 %
Résultat d'exploitation	(9,8) %	3,1 %	1,6 %
Résultat net lié aux activités poursuivies ¹⁾	(8,7) %	1,8 %	0,7 %
Résultat net ajusté ¹⁾	1,7 %	2,1 %	1,9 %

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

EXPLICATION PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

L'analyse qui suit traite de la performance financière consolidée de la Société pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 comparativement à l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015.

La performance financière de chacun des secteurs de la Société (vente au détail de produits alimentaires et placements et autres activités) fait l'objet d'une analyse détaillée à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle » du présent rapport de gestion.

L'unité fonctionnelle de l'Ouest continue de faire face à des difficultés d'exploitation et d'intégration, dans un contexte de vente au détail de produits alimentaires qui demeure hautement concurrentiel pour la Société. La Société a enregistré de faibles ventes pour l'exercice 2016, mais continue à stimuler la croissance avec la mise en œuvre continue de la stratégie *Meilleure bouffe pour tous*, qui fait de plus en plus d'adeptes parmi la clientèle. Sobeys déploie tous les efforts pour améliorer l'exécution de sa stratégie en magasin et s'assurer ainsi d'offrir la meilleure expérience de magasinage possible à ses clients.

La Société concentre également ses efforts sur la mise en œuvre de programmes de réduction des coûts à l'échelle de l'organisation, ciblant les secteurs où des réductions de coûts pourraient être pratiquées sans nuire à son offre à la clientèle.

Ventes

La totalité des ventes est générée par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires.

L'augmentation des ventes pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'inflation du prix des produits alimentaires;
- la semaine d'activité supplémentaire comprise dans l'exercice 2016, qui explique environ 461,2 M\$ ou 1,9 point de pourcentage de la hausse de 2,9 % des ventes de Sobeys;
- l'acquisition de Coop Atlantique et les ententes d'approvisionnement à long terme et conventions de franchisage connexes.

Cette hausse a été contrebalancée en partie par les facteurs suivants :

- les importantes difficultés d'intégration, d'exploitation et de réorganisation visant les activités de l'unité fonctionnelle de l'Ouest;
- l'incidence des stratégies de marchandisage et des stratégies promotionnelles dans l'Ouest canadien, qui continue d'être négative;
- le ralentissement économique dans les régions touchées par la baisse des prix du pétrole;
- les fermetures de magasins associées à la rationalisation du réseau;
- la répercussion de la baisse des prix du pétrole sur les ventes de carburant;
- la perte de volumes de produits alimentaires de gros découlant de la perte de grossistes, déjà mentionnée dans les rapports de gestion des trimestres précédents.

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, les ventes des magasins comparables dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires ont diminué de 0,2 % par rapport à celles de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence négative des ventes de carburant et de l'unité fonctionnelle de l'Ouest, les ventes des magasins comparables auraient augmenté de 1,5 %.

BAIIA

Le BAIIA consolidé de l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 a diminué essentiellement en raison de la perte de valeur comptabilisée au titre du goodwill et des actifs non courants, ainsi que de la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations. Cette diminution a été en partie contrebalancée par les facteurs déjà mentionnés qui ont influé sur les ventes et par la baisse des frais associés aux composantes variables de la rémunération, y compris l'attribution de paiements fondés sur des actions.

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ¹⁾	Variation en \$
BAIIA	(1 944,7) \$	1 224,9 \$	(3 169,6) \$
Ajustements :			
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	3 027,1	–	
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	71,8	(19,1)	
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(13,9)	(17,4)	
Coûts de la restructuration organisationnelle	13,2	49,6	
Réorganisation des centres de distribution	7,9	53,4	
Ajustement des stocks	–	30,5	
	3 106,1	97,0	3 009,1
BAIIA ajusté	1 161,4 \$	1 321,9 \$	(160,5) \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

Résultat d'exploitation

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, le résultat d'exploitation a diminué en raison des facteurs qui ont eu une incidence sur le BAIIA, en partie contrebalancés par les ventes, comme il a déjà été mentionné.

Charges financières

Au cours de l'exercice 2016, les charges financières, déduction faite des produits financiers, ont diminué en raison surtout des remboursements effectués sur la dette au cours de l'exercice 2015. Le ratio de couverture des intérêts a diminué pour s'établir à (21,2) fois, comparativement à 5,4 fois pour l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse du résultat d'exploitation. Compte non tenu des pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants, le ratio de couverture des intérêts se serait établi à 5,3 fois.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 a diminué pour s'établir à 17,3 %, contre 25,6 % pour la période de 52 semaines close le 2 mai 2015. Cette diminution s'explique par les incidences fiscales qui ont découlé des pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants. Compte non tenu des pertes de valeur, le taux d'impôt effectif se serait établi à 27,0 %, contre 25,6 % pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des taux prévus par la loi et par certaines provisions en partie non déductibles.

Résultat net

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, la perte nette s'explique surtout par les difficultés rencontrées dans l'unité fonctionnelle de l'Ouest, comme il est mentionné plus haut, y compris les pertes de valeur comptabilisées au titre du goodwill et des actifs non courants et la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations. La baisse a été en partie contrebalancée par la semaine d'activité supplémentaire, laquelle a eu une incidence positive d'environ 7,4 M\$ sur le résultat net, et par une diminution, pour l'exercice écoulé, des charges associées aux composantes variables de la rémunération, notamment l'attribution de paiements fondés sur des actions, par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015	Variation en \$
Résultat net ¹⁾	(2 131,0) \$	419,0 \$	(2 550,0) \$
RPA ²⁾ (dilué)	(7,78) \$	1,51 \$	(9,29) \$
Ajustements ³⁾ :			
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	2 459,4	–	
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	57,4	(14,1)	
Amortissement des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de Canada Safeway	19,1	20,5	
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(10,1)	(12,7)	
Coûts de la restructuration organisationnelle	9,6	36,2	
Réorganisation des centres de distribution	5,8	39,1	
Ajustement des stocks	–	23,0	
	2 541,2	92,0	2 449,2
Résultat net ajusté ¹⁾	410,2 \$	511,0 \$	(100,8) \$
RPA ajusté (dilué)	1,50 \$	1,84 \$	(0,34) \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation (en millions)	274,0	277,2	

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

2) Le nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul de la perte par action de base et diluée est le même, car l'effet de la totalité des actions ordinaires potentielles aurait été antidilutif.

3) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

PERFORMANCE FINANCIÈRE SECTORIELLE

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 par rapport aux exercices de 52 semaines clos le 2 mai 2015 et le 3 mai 2014.

L'information financière suivante représente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, car les montants sont présentés déduction faite des ajustements de consolidation, qui tiennent compte de la répartition du prix d'achat découlant de la fermeture du capital de Sobeys.

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 ¹⁾	Comparaison entre l'exercice 2016 et l'exercice 2015	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	24 618,8 \$	23 928,8 \$	20 961,5 \$	690,0 \$	2,9 %
Profit brut	5 957,6	5 962,5	5 016,1	(4,9)	(0,1) %
BAIIA	(2 036,0)	1 121,9	717,9	(3 157,9)	(281,5) %
BAIIA ajusté	1 070,1	1 218,9	1 005,6	(148,8)	(12,2) %
Résultat d'exploitation	(2 509,2)	639,9	291,6	(3 149,1)	(492,1) %
Résultat net ²⁾	(2 193,3)	343,5	121,8	(2 536,8)	(738,5) %
Résultat net ajusté ²⁾	347,9	435,5	353,3	(87,6)	(20,1) %

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

2) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Pour évaluer la performance et la situation financière, la direction de Sobeys examine l'évolution d'un ensemble de mesures financières qui permettent d'évaluer la croissance des ventes, la rentabilité et la situation financière. Les principales mesures de la performance et de la situation financière de Sobeys sont énumérées ci-après.

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ¹⁾	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 ^{1/2)}
Croissance des ventes	2,9 %	14,2 %	20,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables	(0,2)%	1,4 %	0,0 %
Rendement des capitaux propres ³⁾	(55,4)%	7,1 %	3,1 %
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ³⁾	45,9 %	31,5 %	41,6 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ³⁾	(1,1) x	2,0 x	4,7 x
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ⁴⁾	616,2 \$	497,2 \$	553,8 \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le tableau consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé de l'état de la situation financière de la période écoulée.

2) Les montants ont été retraités à la suite de l'établissement de la répartition définitive du prix d'acquisition de Canada Safeway. Voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du rapport de gestion de 2015.

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

4) Ce montant reflète les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement par Sobeys, compte non tenu des montants pour les acquisitions faites auprès de la Société et de ses filiales entièrement détenues.

Compte non tenu de l'incidence des pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants pour l'exercice 2016, le rendement des capitaux propres se serait élevé à 5,4 % et le ratio de la dette sur le BAIIA se serait établi à 2,3 fois.

Ventes

L'augmentation des ventes pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'inflation du prix des produits alimentaires;
- la semaine d'activité de plus de l'exercice 2016, qui explique environ 461,2 M\$ ou 1,9 point de pourcentage de la hausse de 2,9 % des ventes de Sobeys;
- l'acquisition de Coop Atlantique et les ententes d'approvisionnement à long terme et conventions de franchisage connexes.

L'augmentation a été contrebalancée en partie par les facteurs suivants :

- les importantes difficultés d'intégration, d'exploitation et de réorganisation visant l'unité fonctionnelle de l'Ouest;
- l'incidence des stratégies de marchandisage et des stratégies promotionnelles dans l'Ouest canadien, qui continue d'être négative;
- le ralentissement économique dans les régions touchées par la baisse des prix du pétrole;
- les fermetures de magasins associées à la rationalisation du réseau;
- la répercussion de la baisse des prix du pétrole sur les ventes de carburant;
- la perte de volumes de produits alimentaires de gros découlant de la perte de grossistes, déjà mentionnée dans les rapports de gestion des trimestres précédents.

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, les ventes des magasins comparables ont diminué de 0,2 % par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence négative des ventes de carburant et de l'unité fonctionnelle de l'Ouest, les ventes des magasins comparables auraient augmenté de 1,5 %.

Profit brut

La diminution de la marge brute pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 demeure attribuable à l'effet qu'ont eu sur nos clients les stratégies de marchandisage et les stratégies promotionnelles, l'accueil mitigé réservé à ces stratégies dans l'Ouest du Canada continuant d'avoir une incidence négative sur la marge brute. Le profit brut a également subi l'incidence négative des dépenses d'investissement liées au programme de continuité et d'ajustements découlant de l'évaluation des stocks. En outre, l'intensification de l'activité promotionnelle et un contexte économique difficile, surtout dans les marchés de l'Alberta et de la Saskatchewan, se sont soldés par une érosion de la marge brute. Ces difficultés constituent une priorité majeure et des plans d'atténuation continuent d'être mis en œuvre. Des mesures énergiques continuent également d'être mises en œuvre pour combler les lacunes importantes en matière d'organisation, de formation et d'information relativement au système de TI, pour favoriser l'intégration des processus et pour implanter les changements liés à la restructuration, qui sont indiqués à la rubrique « Éléments importants » du présent rapport de gestion.

De plus, au cours de l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, le profit brut et la marge brute ont continué de subir l'incidence des facteurs qui ont influé sur les ventes, principalement la semaine d'activité supplémentaire, ainsi que des facteurs suivants :

- les synergies liées à l'acquisition de Canada Safeway, le dessaisissement de magasins et la rationalisation du réseau;
- la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a eu une incidence sur le coût en dollars canadiens des achats effectués en dollars américains;
- un contexte très axé sur les promotions;
- une intensité concurrentielle soutenue.

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, la baisse du prix du pétrole, qui s'est fait sentir sur les ventes de carburant, n'a pas eu d'incidence significative directe sur le profit brut.

BAIIA

L'apport de Sobeys au BAIIA a diminué pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, en raison essentiellement de la perte de valeur inscrite au titre du goodwill et des actifs non courants ainsi que de la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations. Cette diminution a été en partie contrebalancée par les facteurs ayant influé sur les ventes déjà mentionnés et par une diminution des frais associés aux composantes variables de la rémunération pour le trimestre écoulé, y compris l'attribution de paiements fondés sur des actions.

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015	Variation en \$
BAIIA	(2 036,0) \$	1 121,9 \$	(3 157,9) \$
Ajustements :			
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	3 027,1	–	
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	71,8	(19,1)	
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(13,9)	(17,4)	
Coûts de la restructuration organisationnelle	13,2	49,6	
Réorganisation des centres de distribution	7,9	53,4	
Ajustement des stocks	–	30,5	
	3 106,1	97,0	3 009,1
BAIIA ajusté	1 070,1 \$	1 218,9 \$	(148,8) \$

Résultat d'exploitation

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, le résultat d'exploitation a diminué en raison des facteurs qui ont eu une incidence sur le BAIIA, en partie contrebalancés par les ventes, comme il a déjà été mentionné.

Résultat net

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, la perte nette a surtout subi l'incidence des difficultés dans l'unité fonctionnelle de l'Ouest déjà mentionnées, y compris les pertes de valeur comptabilisées au titre du goodwill et des actifs non courants, et de la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations. La diminution du résultat net a été en partie compensée par la semaine d'activité supplémentaire, laquelle a eu une incidence positive d'environ 7,4 M\$ sur le résultat net, et par la baisse des charges associées aux composantes variables de la rémunération, notamment l'attribution de paiements fondés sur des actions, pour l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015	Variation en \$
Résultat net ¹⁾	(2 193,3) \$	343,5 \$	(2 536,8) \$
Ajustements ²⁾ :			
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	2 459,4	–	
Perte (profit) sur la sortie d'installations de fabrication	57,4	(14,1)	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	19,1	20,5	
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(10,1)	(12,7)	
Coûts de la restructuration organisationnelle	9,6	36,2	
Réorganisation des centres de distribution	5,8	39,1	
Ajustement des stocks	–	23,0	
	2 541,2	92,0	2 449,2
Résultat net ajusté ¹⁾	347,9 \$	435,5 \$	(87,6) \$

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

2) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ¹⁾	Variation en \$
Résultat d'exploitation			
FPI Crombie ²⁾	38,9 \$	30,6 \$	8,3 \$
Partenariats immobiliers ³⁾	46,7	54,7	(8,0)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	5,1	17,2	(12,1)
	90,7 \$	102,5 \$	(11,8) \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

2) Participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie (41,5 % au 2 mai 2015).

3) Participations dans Genstar.

Au 7 mai 2016, le portefeuille de placements d'Empire, y compris les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie et dans Genstar, se composait de ce qui suit :

(en millions de dollars)	7 mai 2016			2 mai 2015		
	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent
Participation dans des entreprises associées						
FPI Crombie ¹⁾	786,0 \$	366,8 \$	419,2 \$	724,3 \$	365,6 \$	358,7 \$
Partenariats immobiliers canadiens ²⁾	148,5	148,5	–	143,4	143,4	–
Partenariats immobiliers américains ²⁾	50,2	50,2	–	59,3	59,3	–
Participations dans des coentreprises						
Canadian Digital Cinema Partnership ²⁾	9,4	9,4	–	9,5	9,5	–
	994,1 \$	574,9 \$	419,2 \$	936,5 \$	577,8 \$	358,7 \$

1) La juste valeur est établie en fonction du cours de clôture des parts du FPI Crombie négociées à la Bourse de Toronto le 6 mai 2016.

2) Selon l'hypothèse voulant que la juste valeur corresponde à la valeur comptable.

Résultat d'exploitation

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, la diminution du résultat d'exploitation du secteur des placements et autres activités s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- une diminution du résultat d'exploitation lié aux autres activités, déduction faite des charges du siège social, découlant principalement d'une reprise de profits différés sur les immeubles vendus par le FPI Crombie au cours de l'exercice précédent et de pertes de dilution relatives à Genstar inscrites pour l'exercice 2016;
- un recul du résultat d'exploitation lié à Genstar attribuable aux meilleurs résultats d'exploitation dégagés pour l'exercice 2015.

Cette diminution a été partiellement compensée par une hausse du résultat d'exploitation lié au FPI Crombie attribuable à la vente d'un groupe d'immeubles réalisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2016 de ce dernier.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit résume les principales informations financières tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour chacun des huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2016				Exercice 2015 ¹⁾			
	T4 (14 semaines) 7 mai 2016	T3 (13 semaines) 30 janv. 2016	T2 (13 semaines) 31 oct. 2015	T1 (13 semaines) 1 ^{er} août 2015	T4 (13 semaines) 2 mai 2015	T3 (13 semaines) 31 janv. 2015	T2 (13 semaines) 1 ^{er} nov. 2014	T1 (13 semaines) 2 août 2014
Ventes	6 283,2 \$	6 027,2 \$	6 059,2 \$	6 249,2 \$	5 770,5 \$	5 940,5 \$	5 995,1 \$	6 222,7 \$
BAIIA ²⁾	(1 047,2)	(1 467,9)	256,3	314,1	236,3	322,3	323,8	342,5
Résultat d'exploitation	(1 160,2)	(1 589,8)	136,0	195,5	115,9	203,4	203,7	219,4
Résultat net ³⁾	(942,6) \$	(1 365,7) \$	68,5 \$	108,8 \$	55,4 \$	123,6 \$	116,9 \$	123,1 \$
Résultat de base par action								
Résultat net ³⁾⁴⁾	(3,47) \$	(5,03) \$	0,25 \$	0,39 \$	0,20 \$	0,45 \$	0,42 \$	0,44 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation (en millions)	271,7	271,7	275,2	277,0	277,0	277,0	277,0	277,0
Résultat dilué par action								
Résultat net ³⁾⁴⁾	(3,47) \$	(5,03) \$	0,25 \$	0,39 \$	0,20 \$	0,45 \$	0,42 \$	0,44 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation (en millions)	271,7	271,8	275,5	277,5	277,5	277,2	277,0	277,0

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé du résultat net de la période écoulée.

2) Le BAIIA est rapproché du résultat net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

4) Le nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul de la perte par action de base et diluée est le même, car l'effet de la totalité des actions ordinaires potentielles aurait été antidilutif.

Une analyse des résultats financiers des périodes correspondantes révèle ce qui suit :

- Les résultats des deux premiers trimestres de l'exercice 2016 montrent une augmentation des ventes, mais une diminution du résultat d'exploitation et du résultat net par rapport aux trimestres correspondants de l'exercice 2015. Ces résultats s'expliquent par les difficultés importantes de l'organisation à s'adapter aux changements en profondeur découlant de l'intégration des activités de Safeway, l'incidence des stratégies de merchandising et des stratégies promotionnelles de l'unité fonctionnelle de l'Ouest, qui continue d'être négative, et la provision pour ajustement du prix d'achat lié aux installations inscrite au deuxième trimestre, comme il a déjà été indiqué.

- Les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2016 montrent une augmentation des ventes, mais une perte d'exploitation et une perte nette comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2015. Ces résultats s'expliquent par la perte de valeur de 137,7 M\$ que la Société a comptabilisée au titre des actifs non courants et celle de 1 592,6 M\$ qu'elle a comptabilisée au titre du goodwill pour refléter la réduction de valeur de certains magasins du secteur opérationnel Sobeys Ouest et du goodwill connexe.
- Les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2016 montrent une hausse des ventes, mais une perte d'exploitation et une perte nette comparativement au trimestre correspondant de 2015. Ces résultats s'expliquent par la perte de valeur de 10,9 M\$ que la Société a comptabilisée au titre des actifs non courants et celle de 1 285,9 M\$ qu'elle a comptabilisée au titre du goodwill pour refléter la réduction de valeur de certains magasins du secteur opérationnel Sobeys Ouest et du goodwill connexe en deçà de leur valeur recouvrable. Les résultats du quatrième trimestre de 2016 reflètent aussi l'incidence d'une semaine d'activité supplémentaire, comme il a déjà été mentionné. Les résultats du quatrième trimestre de 2015 reflétaient l'incidence de la rationalisation du réseau, la pression à la baisse exercée sur les ventes de carburant en raison de la diminution des prix du pétrole et les dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

La direction a reconnu que des difficultés opérationnelles de taille ont été rencontrées pendant l'exercice 2016 et a pour priorité d'y remédier au cours de l'exercice 2017. Des stratégies continuent d'être mises en œuvre pour optimiser l'exécution des offres en magasin et réaliser les avantages et les gains d'efficacité qui découlent de la réorganisation des centres de distribution et de la poursuite des efforts déployés pour alléger la structure de coûts.

Les ventes reflètent les fluctuations attribuables aux pressions inflationnistes et déflationnistes du marché d'un trimestre à l'autre. La Société enregistre des fluctuations saisonnières, comme en témoignent les résultats présentés dans le tableau précédent, en particulier au cours des mois d'été et des périodes des fêtes. Les ventes, le BAIIA, le résultat d'exploitation et le résultat net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, ont subi l'incidence des pertes de valeur comptabilisées, des activités de Safeway, des ajustements inhabituels, des autres activités d'investissement, du milieu concurrentiel, des mesures de gestion des coûts, du prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général, et d'autres facteurs de risque dont il est fait mention à la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les principales composantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées.

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015 ¹⁾	Variation en \$	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ¹⁾	Variation en \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	244,8 \$	255,3 \$	(10,5) \$	896,8 \$	1 158,1 \$	(261,3) \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(176,8)	285,3	(462,1)	(622,6)	159,8	(782,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(97,3)	(567,5)	470,2	(305,4)	(1 451,3)	1 145,9
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(29,3) \$	(26,9) \$	(2,4) \$	(31,2) \$	(133,4) \$	102,2 \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le tableau consolidé des flux de trésorerie de la période écoulée.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016 sont demeurés stables par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué, ce qui s'explique essentiellement par la hausse de la perte nette attribuable aux facteurs dont il est question plus haut et de la plus grande variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et d'autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015	Variation en \$	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015	Variation en \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	244,8 \$	255,3 \$	(10,5) \$	896,8 \$	1 158,1 \$	(261,3) \$
Ajouter : produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	11,6	460,9	(449,3)	142,5	781,2	(638,7)
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(173,9)	(133,8)	(40,1)	(616,5)	(497,2)	(119,3)
Flux de trésorerie disponibles	82,5 \$	582,4 \$	(499,9) \$	422,8 \$	1 442,1 \$	(1 019,3) \$

La baisse des flux de trésorerie disponibles pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016 est attribuable à une diminution du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement découlant principalement du dessaisissement d'installations de fabrication au cours de l'exercice 2015.

La diminution des flux de trésorerie disponibles pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 découle des facteurs suivants :

- une réduction des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme il a déjà été mentionné;
- une diminution du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement découlant des éléments suivants :
 - la cession-bail de 10 immeubles au FPI Crombie au cours de l'exercice 2015;
 - la cession-bail de 22 immeubles à Econo-Malls au cours de l'exercice 2015;
 - le dessaisissement d'installations de fabrication au cours de l'exercice 2015;
 - le dessaisissement de 11 magasins au cours de l'exercice 2015, exigé dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.
- une augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement liée en partie à l'agrandissement du centre de distribution automatisé situé à Vaughan (Ontario), à l'acquisition d'un ancien entrepôt appartenant à Target située à Rocky View (Alberta), et à l'achat de terrains.

Activités d'investissement

L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016 est essentiellement attribuable à la réduction du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, déjà mentionnée.

Le tableau qui suit indique le nombre total de magasins dans lesquels Sobeys a investi au cours des périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016, par rapport aux périodes de 13 et de 52 semaines closes le 2 mai 2015.

	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015
Nombre de magasins				
Ouvertures/relocalisations/acquisitions	20	17	102	67
Agrandissements	3	3	18	9
Changements de bannières/réaménagements	1	2	22	14
Fermetures – cours normal des activités	15	10	37	30
Dessaisissements – exigés par le Bureau de la concurrence	–	–	–	11
Fermetures – rationalisation du réseau	1	4	3	42

1) Se reporter à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Le tableau qui suit indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activité pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016 :

	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016
Superficie (en milliers de pieds carrés)		
Ouvertures	75	887
Relocalisations	93	197
Acquisitions	31	168
Agrandissements	7	125
Fermetures – cours normal des activités	(108)	(290)
Variation nette avant l'incidence de la rationalisation du réseau	98	1 087
Fermetures – rationalisation du réseau	(32)	(93)
Variation nette, compte tenu de la rationalisation du réseau	66	994

Au 7 mai 2016, Sobeys occupait une superficie totale de 38,7 millions de pieds carrés, en hausse de 2,7 % par rapport aux 37,7 millions de pieds carrés exploités au 2 mai 2015.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour la période de 14 semaines close le 7 mai 2016 ont diminué par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2015, en raison essentiellement du remboursement de 485,0 M\$ qui avait été effectué au quatrième trimestre de 2015 sur la facilité de crédit décroissante non renouvelable (la « facilité d'acquisition ») liée à l'acquisition de Canada Safeway.

La diminution des sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 est essentiellement attribuable à un remboursement sur la dette à long terme de 660,4 M\$ (1 635,5 M\$ en 2015). Au cours de l'exercice 2015, la Société a remboursé 1,4 G\$ sur la facilité d'acquisition au moyen du produit tiré du dessaisissement d'immobilisations corporelles. Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016 ont également subi l'incidence du rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote pour 148,1 M\$ (néant en 2015), la Société ayant racheté 5 365 752 actions ordinaires de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au deuxième trimestre de l'exercice 2016.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016, la Société a cotisé pour 9,3 M\$ (8,9 M\$ en 2015) à ses régimes de retraite enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser environ 10,0 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2017. La Société continue d'évaluer l'incidence des marchés financiers sur ses besoins de financement.

Garanties et engagements

Le tableau qui suit présente les engagements et autres obligations qu'avait la Société au 7 mai 2016 et qui arriveront à échéance au cours des cinq prochains exercices :

(en millions de dollars)	2017	2018	2019	2020	2021	Par la suite	Total
Engagements							
Dette à long terme ¹⁾	329,8 \$	104,8 \$	510,0 \$	18,5 \$	295,9 \$	1 061,0 \$	2 320,0 \$
Passifs au titre des contrats de location-financement ²⁾	14,7	11,8	9,4	7,8	5,3	27,2	76,2
Contrats de location simple conclus avec des tiers, en tant que preneur ³⁾	246,0	229,8	211,8	195,5	171,5	928,2	1 982,8
Contrats de location simple conclus avec des parties liées, en tant que preneur ³⁾	127,5	127,1	122,3	122,0	121,7	1 440,4	2 061,0
Obligations contractuelles	718,0	473,5	853,5	343,8	594,4	3 456,8	6 440,0
Contrats de location simple, à titre de bailleur	(25,6)	(22,3)	(19,8)	(16,6)	(14,7)	(89,8)	(188,8)
Obligations contractuelles, montant net	692,4 \$	451,2 \$	833,7 \$	327,2 \$	579,7 \$	3 367,0 \$	6 251,2 \$

1) Remboursements de capital sur les emprunts.

2) Valeur actuelle des paiements locatifs minimaux (paiements minimaux futurs moins les intérêts).

3) Déduction faite des revenus de sous-location.

Garanties

Franchisés et marchands affiliés

Sobeys est partie à un certain nombre de conventions de franchisage et de conventions d'exploitation dans le cadre de son modèle d'affaires. Ces conventions contiennent des clauses qui imposent à la Société d'apporter du soutien aux franchisés et aux marchands affiliés afin de compenser ou d'atténuer les pertes des magasins de détail, de réduire les paiements de loyer des magasins, d'atténuer l'incidence des prix promotionnels et d'aider à couvrir les autres charges d'exploitation liées aux magasins. La totalité du soutien financier mentionné précédemment ne s'appliquera pas dans tous les cas, étant donné que les clauses des conventions varient. La Société continuera d'apporter un soutien financier en vertu des conventions de franchisage et des conventions d'exploitation au cours des prochains exercices.

Sobeys a conclu un contrat de garantie en vertu duquel, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives, elle sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 M\$ ou de 9,9 % du solde de l'obligation autorisée et impayée (7,0 M\$ ou 9,9 % en 2015). Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 7 mai 2016, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 M\$ (7,0 M\$ en 2015).

Sobeys a garanti certains contrats de location de matériel de ses franchisés et marchands affiliés. Selon la garantie, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de respecter ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 145,0 M\$. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu une autre entente de rehaussement de crédit sous forme d'une lettre de garantie pour certains franchisés et marchands affiliés relativement à l'achat et à l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou de fournir un recours acceptable, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 6,0 M\$ ou de 10,0 % du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement (6,0 M\$, ou 10,0 %, en 2015). En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Ce rehaussement de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés et marchands affiliés. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'entités structurées. En date du 7 mai 2016, le montant de la garantie se chiffrait à 6,0 M\$ (6,0 M\$ en 2015).

Engagements

Contrats de location-financement

Au cours de l'exercice 2016, la Société a accru de 3,7 M\$ (5,8 M\$ en 2015) son obligation au titre des contrats de location-financement et a accru d'un montant similaire la valeur de ses actifs détenus en vertu de contrats de location-financement. Ces entrées sont sans effet sur la trésorerie par nature; par conséquent, elles ont été exclues des tableaux des flux de trésorerie.

Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société loue divers magasins, centres de distribution et bureaux ainsi que du matériel aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à payer.

Le loyer minimum futur net total payable aux termes des contrats de location simple de la Société au 7 mai 2016 s'élève à environ 4 043,8 M\$. Ce montant correspond à une obligation brute au titre de contrats de location de 4 965,6 M\$ réduite par le revenu de sous-location attendu de 921,8 M\$.

La Société a comptabilisé une charge de 542,3 M\$ (517,4 M\$ en 2015) relativement aux paiements minimaux au titre de la location pour l'exercice clos le 7 mai 2016 dans les états consolidés du résultat net. La charge a été compensée par un revenu de sous-location de 168,2 M\$ (161,8 M\$ en 2015), et une autre charge de 12,3 M\$ (11,5 M\$ en 2015) a été comptabilisée à titre de loyer conditionnel.

Contrats de location simple, à titre de bailleur

La Société loue également la plupart des immeubles de placement aux termes de contrats de location simple. Ces contrats de location sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à percevoir.

Le revenu locatif pour l'exercice clos le 7 mai 2016 s'élevait à 31,4 M\$ (29,7 M\$ en 2015) et est inclus au poste « Autres (pertes) produits, montant net » des états consolidés du résultat net. De plus, la Société a comptabilisé des loyers conditionnels de 0,3 M\$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (1,7 M\$ en 2015).

Autres

Au 7 mai 2016, la Société était éventuellement responsable des lettres de crédit émises totalisant 66,6 M\$ (69,8 M\$ en 2015).

Sobeys, par l'intermédiaire de ses filiales, a garanti l'exécution d'obligations de paiement en vertu de certaines ententes de développement commercial. Au 7 mai 2016, Sobeys avait garanti des obligations de 43,5 M\$ liées à ces ententes.

Après avoir signé le bail de son nouveau centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de quatre ans et l'obligation totale est de 13,4 M\$ (16,5 M\$ pour l'exercice 2015). Lors de la vente des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur, qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser Sobeys et à la dégager de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	7 mai 2016	2 mai 2015 ¹⁾	3 mai 2014 ¹⁾²⁾
Capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 621,0 \$	5 983,8 \$	5 700,5 \$
Valeur comptable par action ordinaire ³⁾	13,33 \$	21,60 \$	20,59 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	2 352,9 \$	2 284,1 \$	3 493,8 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ³⁾	39,4 %	27,6 %	38,0 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ³⁾	36,6 %	24,9 %	35,0 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ³⁾⁴⁾	(1,2) x	1,9 x	4,6 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts ³⁾⁴⁾	(17,1) x	8,9 x	5,8 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	1,0 x	0,9 x	1,0 x
Total de l'actif	9 087,5 \$	11 460,7 \$	12 236,6 \$
Total des passifs financiers non courants	2 696,8 \$	2 942,0 \$	3 929,6 \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le tableau consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé de l'état de la situation financière de la période écoulée.

2) Les montants ont été retraités après la répartition définitive du prix d'acquisition de Canada Safeway. Se reporter à la rubrique « Acquisition d'entreprises » du rapport de gestion de l'exercice 2015.

3) Se reporter à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

4) Les ratios relatifs à l'exercice clos le 3 mai 2014 ne comprennent pas le BAIIA ni la charge d'intérêts liée aux activités abandonnées.

Le ratio de la dette consolidée sur le capital total a augmenté pour se fixer à 39,4 % au 7 mai 2016, comparativement à 27,6 % au 2 mai 2015.

Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA a diminué pour s'établir à (1,2) fois comparativement à 1,9 fois au 2 mai 2015. Compte non tenu des pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants, le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA se serait établi à 2,2 fois. La diminution du ratio de couverture de la charge d'intérêts sur le BAIIA ((17,1) fois, contre 8,9 fois au 2 mai 2015) est attribuable à la baisse de la charge d'intérêts sur 12 mois (114,0 M\$, contre 137,3 M\$ au 2 mai 2015), et à la baisse du BAIIA sur 12 mois ((1 944,7) M\$, contre 1 224,9 M\$ au 2 mai 2015). Compte non tenu des pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants comptabilisées, le ratio de couverture de la charge d'intérêts sur le BAIIA se serait établi à 9,5 fois.

Le ratio des actifs courants sur les passifs courants de la Société a augmenté pour s'établir à 1,0 fois contre 0,9 fois au 2 mai 2015.

La notation actuelle attribuée à la Société par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») est de BBB (faible) avec une tendance stable et celle attribuée par Standard and Poor's (« S&P ») est de BBB- avec une perspective négative.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit bancaire disponibles et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier les sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

La Société s'est engagée auprès de ses créanciers à respecter les clauses restrictives des différentes facilités de crédit. Pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016, la Société respectait l'ensemble des clauses restrictives.

Pour plus de précisions sur la dette à long terme d'Empire, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016.

Capitaux propres

Au 7 mai 2016, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

	Nombre d'actions autorisé	Nombre d'actions émises et en circulation	En millions de dollars
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	–	– \$
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	768 105 849	173 537 901	2 037,8
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	122 400 000	98 138 079	7,3
			2 045,1 \$

La diminution de 2 362,8 M\$ des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, par rapport à l'exercice 2015, reflète principalement la diminution des résultats non distribués découlant de la comptabilisation de pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants, ainsi que les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote de 148,1 M\$ aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le versement de dividendes de 109,4 M\$. La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 13,33 \$ au 7 mai 2016, comparativement à 21,60 \$ au 2 mai 2015.

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 7 mai 2016, par rapport à l'exercice précédent.

(nombre d'actions)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	178 862 211	174 148 452
Émises au cours de la période	41 442	69 549
Actions ordinaires de catégorie B converties au cours de l'exercice	–	4 644 210
Rachat de capital social	(5 365 752)	–
Émises et en circulation à la clôture de la période	173 537 901	178 862 211
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	98 138 079	102 782 289
Émises au cours de la période	–	–
Converties en actions de catégorie A sans droit de vote au cours de l'exercice	–	(4 644 210)
Total des actions émises et en circulation à la clôture de la période	98 138 079	98 138 079

Les options sur actions en circulation au 7 mai 2016 ont été attribuées à des prix allant de 17,33 \$ à 30,11 \$, expirent de juillet 2018 à mars 2024 et ont une durée contractuelle restante moyenne pondérée de 5,89 ans. Les transactions liées aux options sur actions pour les exercices 2016 et 2015 se présentent comme suit :

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	3 364 995	24,86 \$	2 803 098	24,85 \$
Attribuées	753 845	30,13	977 967	22,43
Achetées	–	–	–	–
Exercées	(135 712)	20,09	(262 722)	17,04
Annulées	(327 806)	26,90	(153 348)	22,59
Solde à la clôture	3 655 322	25,94 \$	3 364 995	24,86 \$
Options sur actions exerçables à la clôture	2 206 342		694 731	

Les 3 655 322 options sur actions en circulation à la clôture de l'exercice clos le 7 mai 2016 (3 364 995 options sur actions au 2 mai 2015) représentent 1,3 % (1,2 % au 2 mai 2015) des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires de catégorie B en circulation.

Pour l'exercice 2016, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires de 109,4 M\$ (99,7 M\$ en 2015) à ses détenteurs d'actions, ce qui représente un montant de 0,40 \$ par action pour les détenteurs d'actions ordinaires (0,36 \$ par action en 2015).

Au 28 juin 2016, la Société comptait 173 537 901 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation, ainsi que 3 655 322 options visant l'acquisition d'un total de 3 655 322 actions de catégorie A sans droit de vote.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration et la haute direction d'Empire sont d'avis que, de temps à autre, le rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt d'Empire et de ses actionnaires.

En conséquence, le 12 mars 2015, la Société a déposé auprès de la Bourse de Toronto un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 1 788 584 actions de catégorie A sans droit de vote, ou 5 365 752 actions de catégorie A sans droit de vote après le fractionnement d'actions, ce qui représente approximativement 3 % des actions en circulation. La période de rachat a débuté le 17 mars 2015 et s'est terminée le 16 mars 2016. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016, la Société a racheté aux fins d'annulation 5 365 752 actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui satisfaisait aux conditions de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le prix d'achat s'est établi à 148,1 M\$, dont une tranche de 64,8 M\$ a été comptabilisée en réduction du capital-actions, la tranche résiduelle ayant été inscrite en réduction du résultat net.

Le 14 mars 2016, la Société a déposé auprès de la Bourse de Toronto un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 5 206 137 actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente approximativement 3 % des actions en circulation, sous réserve de l'obtention de l'autorisation des organismes de réglementation. Les rachats se feront par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Le prix que la Société paiera pour les actions, le cas échéant, sera égal au cours de celles-ci au moment du rachat. Les rachats ont commencé le 17 mars 2016 et devront se terminer au plus tard le 16 mars 2017. Empire n'a procédé à aucun rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote depuis la date de l'avis.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, 4 644 210 actions ordinaires de catégorie B ont été converties en 4 644 210 actions de catégorie A sans droit de vote.

Instruments financiers

Dans le cadre de la stratégie de gestion des risques d'Empire, la Société surveille activement ses expositions à divers risques financiers, notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises. La Société a parfois recours à des instruments de couverture, lorsqu'elle le juge approprié, afin d'atténuer son exposition aux risques et non à des fins spéculatives. Le recours à ces instruments par la Société n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016 ou pour la période correspondante de l'exercice 2015.

Lorsque la Société ou ses filiales ont recours à des instruments financiers, elles s'exposent à un risque de crédit lié à la possibilité de défaillance de la contrepartie au contrat. Pour atténuer ce risque, la Société surveille régulièrement la solvabilité de ses diverses contreparties contractuelles et prend, au besoin, des mesures correctives si le profil de crédit de la contrepartie varie de façon importante.

Pour atténuer le risque de change lié à certains de ses achats en euros, Sobeys a conclu des contrats de change à terme en répartissant les échéances afin de se protéger contre l'effet de la variation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016, Sobeys a comptabilisé une (moins-value) plus-value latente respective de (2,5) M\$ et de 4,7 M\$ dans les autres éléments du résultat global, relativement à la partie efficace de ces contrats.

Sobeys a aussi conclu un swap de devises variable-variable au taux fixe de 1,2775 dollar canadien/dollar américain afin de réduire le risque de change lié à un emprunt à taux variable libellé en dollars américains. Pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016, Sobeys a comptabilisé une (moins-value) plus-value latente respective de (1,5) M\$ et de 1,3 M\$ dans les autres éléments du résultat global, relativement à la partie efficace de ces contrats.

Pour atténuer le risque de prix lié à certains de ses achats d'électricité, Sobeys a conclu des conventions de vente avec un négociant en électricité afin de fixer le prix pour une partie de l'électricité qu'elle prévoit utiliser. Pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 mai 2016, Sobeys a constaté une plus-value (moins-value) latente respective de 0,2 M\$ et de (0,7) M\$ dans les autres éléments du résultat global, relativement à la partie efficace de ces conventions.

Le swap de taux d'intérêt décroissant conclu pour couvrir les intérêts d'une partie de la facilité d'acquisition de Sobeys est arrivé à échéance le 31 décembre 2015.

Comptabilisation à la juste valeur

Lorsqu'un instrument financier est désigné comme couverture aux fins comptables, il est classé à la juste valeur par le biais du résultat net à l'état de la situation financière et comptabilisé à la juste valeur. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers au 7 mai 2016 sont fondées sur les cours de marché pertinents et sur l'information disponible à la date de clôture. La Société détermine la juste valeur de chaque instrument financier en fonction du cours acheteur, du cours vendeur ou du cours moyen, selon le cas, sur un marché actif, ces cours étant obtenus auprès d'une source externe ou de tiers. Dans les marchés inactifs, les justes valeurs sont fondées sur des modèles d'évaluation internes et externes, comme les flux de trésorerie actualisés à l'aide de données observables sur les marchés. Les justes valeurs déterminées à l'aide de modèles d'évaluation nécessitent le recours à des hypothèses afin de déterminer le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs prévus et les taux d'actualisation. La Société utilise principalement des données de marché externes, y compris des facteurs comme les courbes de rendement des intérêts et les cours de change à terme, pour déterminer les justes valeurs. Les variations des taux d'intérêt et des cours de change, ainsi que d'autres facteurs, peuvent donner lieu à des fluctuations des justes valeurs de périodes futures. La juste valeur de ces instruments financiers reflète le montant estimé que la Société paierait ou toucherait si elle devait régler les contrats à la date de clôture.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2015.

Méthodes comptables futures

i) Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*. IFRS 16 remplacera IAS 17 *Contrats de location* et IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. IFRS 16 instaure un modèle de comptabilisation et d'évaluation à l'état de la situation financière, qui élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs à bail. Les bailleurs continueront toutefois de classer les contrats de location selon cette distinction. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. IFRS 16 peut être adoptée de façon anticipée par les sociétés qui appliquent IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ce que la Société n'a pas l'intention de faire pour le moment.

ii) Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, propose un modèle de dépréciation des pertes sur créances prévues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture et précise les informations à fournir correspondantes relatives aux activités de gestion du risque. La norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et devra être appliquée de manière rétrospective, sauf les directives concernant la comptabilité de couverture, qui doivent l'être de manière prospective. IFRS 9 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

iii) Produits des activités ordinaires

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle de même qu'un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. La nouvelle norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. IFRS 15 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

iv) Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a apporté des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui donnent des directives plus claires sur l'importance relative et les regroupements, la présentation des sous-totaux, la structure des états financiers et la présentation des méthodes comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016; par conséquent, la Société appliquera ces modifications au premier trimestre de l'exercice 2017. La Société ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une importance significative sur les informations à fournir dans ses états financiers.

La Société étudie actuellement l'incidence qu'auront les nouvelles normes et modifications sur ses états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction effectue des estimations, pose des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Certaines de ces estimations exigent que la direction pose des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, du goodwill, des avantages futurs du personnel, de la rémunération fondée sur des actions, des provisions, des dépréciations, des programmes de fidélisation de la clientèle, des durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des immeubles de placement aux fins d'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. La direction évalue régulièrement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Perte de valeur du goodwill et des actifs non courants

La direction évalue la dépréciation des actifs non financiers tels que le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immeubles de placement. Pour évaluer la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou UGT en fonction des flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des bénéfices découlant d'événements et de circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces flux de trésorerie futurs estimés. L'incertitude relative aux estimations provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuel. La Société effectuait auparavant son test de dépréciation annuel du goodwill au cours du premier trimestre, mais, afin d'assurer une meilleure concordance avec son processus budgétaire, elle est en train de changer la période de ces tests, qui seront désormais effectués au cours du troisième trimestre. Toutefois, s'il existe des indices de dépréciation, la Société effectue un test de dépréciation du goodwill lorsque ces indices apparaissent. De plus, à chaque période de présentation de l'information financière, la Société vérifie si des indices indiquent que la valeur recouvrable des actifs non courants pourrait être inférieure à leur valeur comptable. En raison des difficultés opérationnelles rencontrées dans l'Ouest canadien, essentiellement en ce qui concerne la bannière Safeway, et étant donné les résultats des tests de dépréciation des actifs non courants effectués, la Société a soumis le goodwill à un test de dépréciation au 30 janvier 2016 et au 7 mai 2016.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill et des actifs non courants, la Société a déterminé la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT auquel se rapporte le goodwill ou les actifs non courants. La direction a estimé la valeur recouvrable des UGT selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur les flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses importantes concernant la croissance future des bénéfices découlant d'événements ou de circonstances futurs. L'incertitude relative à l'estimation provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, ce qui pourrait se traduire par des ajustements importants du goodwill et des actifs non courants de la Société au cours des périodes ultérieures.

Régimes de prestations de retraite et autres régimes d'avantages

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement aux augmentations de salaire, à l'âge du départ à la retraite et au taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages futurs du personnel est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Si les modifications apportées aux régimes augmentent l'obligation liée aux services passés, la Société comptabilisera immédiatement les coûts liés aux services passés comme une charge.

Dans son évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les principales hypothèses sont présentées à la note 16 des états financiers de la Société.

Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en fonction des incidences fiscales futures attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces différences temporaires devraient se résorber ou être réglées. Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible ou différé, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et faire preuve de jugement. Les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers font l'objet d'estimations comptables inhérentes aux soldes de ces actifs et passifs. La valeur fiscale des actifs et des passifs se fonde sur l'interprétation des lois fiscales en vigueur dans divers pays. Les prévisions quant aux résultats d'exploitation futurs et le moment du renversement des différences temporaires ainsi que les audits possibles des déclarations de revenus par les autorités fiscales peuvent également avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé. Compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, la direction croit avoir comptabilisé adéquatement l'impôt sur le résultat.

Un changement ou une modification dans ces estimations ou ces hypothèses pourrait modifier les soldes d'impôt exigible ou différé dans les états consolidés de la situation financière.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Des estimations ou jugements importants sont nécessaires pour déterminer : i) l'estimation des provisions liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes; ii) l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et les dates de clôture; et iii) l'évaluation des stocks au prix de détail et leur rajustement au coût. Des modifications ou des écarts concernant ces estimations pourraient donner lieu à des modifications aux stocks comptabilisés aux états consolidés de la situation financière et à une charge ou à un crédit imputé au résultat d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société sera tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont importants.

Acquisitions d'entreprises

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société a recours au jugement pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et elle utilise des estimations pour calculer et évaluer les ajustements nécessaires. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation lors de la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill, à l'exception de l'impôt différé.

Ententes d'approvisionnement

La Société a conclu diverses ententes d'approvisionnement à long terme visant différents produits, dont certaines sont assorties de volumes d'achat minimaux. Des estimations et un jugement importants s'imposent lorsqu'il s'agit de déterminer : i) les résultats d'exploitation futurs; et ii) les volumes achetés prévus. Pour évaluer s'il est nécessaire d'établir une provision fondée sur les flux de trésorerie futurs prévus qui découleront de l'exécution du contrat, la direction pose des hypothèses relatives aux événements ou aux circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer des flux de trésorerie futurs estimés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la Société, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction par d'autres membres du personnel, surtout au cours de la période d'établissement des documents annuels, et que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports déposés ou transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, condensée et présentée dans les délais prévus par ces lois. Au 7 mai 2016, le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs ont évalué l'efficacité des CPCI de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CPCI de la Société au 7 mai 2016, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CPCI.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Au 7 mai 2016, le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs ont évalué l'efficacité des CIIF de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CIIF de la Société au 7 mai 2016, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CIIF.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 31 janvier 2016 et close le 7 mai 2016 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société effectue des transactions entre parties liées auprès du FPI Crombie et des principaux dirigeants. Elle détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 30 mai 2014, le FPI Crombie a réalisé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 13,25 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis des parts de société en commandite de catégorie B pour un montant d'environ 40,0 M\$ (qui sont convertibles à raison de une part de société en commandite de catégorie B contre une part du FPI Crombie). Par suite de la conversion des débetures du FPI Crombie qui a eu lieu au cours de l'exercice 2015, et compte tenu de la souscription de parts de société en commandite de catégorie B, la participation de la Société dans le FPI Crombie est passée de 41,6 % à 41,5 %.

Au cours de l'exercice, la Société a loué certains biens immobiliers auprès du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, avoisinent la juste valeur de marché qui aurait cours si elle les louait auprès d'un tiers. La direction a déterminé que les paiements de loyer au FPI Crombie représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce ses activités. Les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange, se sont élevés à environ 164,9 M\$ (136,7 M\$ en 2015).

Le FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion moyennant des honoraires établis en fonction d'une rémunération à l'acte aux termes d'une entente de gestion qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'entente de gestion remplace l'entente précédente selon laquelle les charges engagées étaient comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts. Les montants payés au cours de l'exercice 2016 ne sont pas significatifs.

Au 7 mai 2016, les placements comprenaient 24,7 M\$ (25,1 M\$ en 2015) de débetures de second rang non garanties convertibles du FPI Crombie. La Société a perçu des intérêts de 1,2 M\$ du FPI Crombie au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016 (1,2 M\$ en 2015). Ces montants sont inscrits au poste « Charges financières, montant net » des états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016, le FPI Crombie et une filiale entièrement détenue de la Société ont négocié le prolongement d'une garantie de revenu locatif et d'une option de vente visant un immeuble qu'avait acquis le FPI Crombie auprès d'une filiale de la Société en 2006. La garantie de revenu locatif et l'option de vente devaient initialement arriver à échéance en mars 2016 et ont été prolongées pour une période de cinq ans, chaque partie ayant la possibilité de mettre fin à ces ententes moyennant un avis écrit.

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016, Sobeyes, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu six immeubles au FPI Crombie, puis les a repris à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est élevée à 60,7 M\$ et a donné lieu à un profit avant impôt de 6,5 M\$, qui a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, la Société a résilié un contrat de sous-location conclu avec le FPI Crombie et a engagé une charge de 2,7 M\$. Cette charge est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, Sobeyes, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu 10 immeubles au FPI Crombie, puis a repris huit de ces immeubles à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est élevée à 105,8 M\$ et a donné lieu à un profit avant impôt de 1,2 M\$, qui a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. La majeure partie du produit reçu a servi à rembourser des emprunts bancaires.

Après le 7 mai 2016, Sobeyes a conclu une entente avec le FPI Crombie en vue de vendre certains immeubles et de les reprendre à bail. Se reporter à la rubrique « Éléments importants » du présent rapport de gestion pour un supplément d'information.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la gestion et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des principaux dirigeants :

(en millions de dollars)	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	9,6 \$	17,9 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,9	1,3
Indemnités de fin de contrat de travail	1,5	–
Paiements fondés sur des actions	6,1	14,3
	19,1 \$	33,5 \$

Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

ÉVENTUALITÉS

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

En raison de ses entreprises d'exploitation et de ses participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Empire est exposée, dans le cours normal de ses activités, à un certain nombre de risques qui pourraient avoir des répercussions sur sa performance d'exploitation. La Société a adopté un programme d'évaluation annuelle de la gestion du risque que supervise le comité exécutif de la Société et qui est communiqué au conseil d'administration et aux comités du conseil d'administration. Le cadre de gestion du risque de l'entreprise propose des principes et des outils permettant de repérer, d'évaluer, de classer par priorité et de gérer les risques de façon efficiente et constante à l'échelle de la Société.

Concurrence

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, par l'entremise de Sobeys, évolue dans un marché dynamique et concurrentiel. D'autres sociétés de distribution alimentaire nationales et régionales, de même que des concurrents non traditionnels, tels que les magasins à très grande surface et les clubs-entrepôts, représentent un risque concurrentiel pour Sobeys et pourraient nuire à sa capacité d'attirer des clients et de rentabiliser ses activités sur ses marchés.

Sobeys maintient une forte présence à l'échelle nationale dans l'industrie canadienne de la vente au détail et de la distribution de produits alimentaires en exerçant ses activités dans plus de 900 collectivités au Canada. L'éventualité d'une diminution des ventes et des marges bénéficiaires découlant d'une concurrence accrue constitue le plus grand risque d'exploitation de Sobeys. Si Sobeys ne parvenait pas à conserver une diversification géographique afin de réduire les incidences de la concurrence locale, cela pourrait nuire à ses marges bénéficiaires et à ses résultats d'exploitation. Sobeys est d'avis que, pour demeurer concurrentielle, elle doit être axée sur la clientèle et le marché, viser une exécution supérieure et s'appuyer sur des activités efficaces et rentables. Elle est également d'avis qu'elle doit investir dans son réseau actuel de magasins, ainsi que dans le merchandising, la commercialisation et la mise en œuvre opérationnelle afin de mettre au point sa plateforme stratégique qui vise à mieux répondre aux besoins des clients qui recherchent de meilleures options en matière de produits alimentaires et des solutions plus abordables. La Société croit également qu'elle doit investir dans des initiatives de mise en marché afin de mieux prévoir l'évolution des besoins des consommateurs et de bien y répondre. L'incapacité d'atteindre tous les objectifs précités pourrait nuire aux résultats financiers de Sobeys.

Les activités de mise en valeur immobilière d'Empire, par l'entremise de sa participation dans le FPI Crombie, font concurrence à de nombreux autres gestionnaires et propriétaires immobiliers dans leur quête de locataires et de nouveaux immeubles à acquérir. L'existence de tels concurrents risque de nuire à leur capacité à : i) acquérir un immeuble en conformité avec leurs critères en matière d'investissement; ii) louer les locaux de leurs immeubles; et iii) optimiser les loyers facturés et réduire le nombre de concessions accordées. Les produits tirés des immeubles commerciaux reposent aussi sur les ententes de reconduction avec les principaux locataires. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers et les flux de trésorerie. Si le FPI Crombie ne parvenait pas à entretenir des relations stratégiques avec des promoteurs afin d'assurer un approvisionnement adéquat en immeubles attrayants ou à entretenir des relations stratégiques avec les locataires existants et futurs afin de contribuer à assurer des niveaux d'occupation élevés dans chacun de ses immeubles, cela pourrait entraîner des incidences défavorables pour la Société.

Genstar fait face à la concurrence des autres promoteurs de terrains résidentiels en préservant des emplacements intéressants pour l'aménagement de nouveaux terrains résidentiels. Bien qu'elle détienne des terrains aux fins d'aménagement futur, Genstar est confrontée à une vive concurrence sur le plan de l'acquisition de nouveaux terrains aux fins d'aménagement futur. Afin d'atténuer ce risque, Genstar maintient un stock géographiquement diversifié de terrains bien situés à des fins d'aménagement pour compenser les périodes de concurrence intense relativement à l'acquisition de nouveaux terrains. En outre, la direction de Genstar possède d'excellentes connaissances des marchés résidentiels dans lesquels l'entreprise exerce ses activités et au sein de marchés où elle cherche à investir dans de nouveaux terrains.

Salubrité des produits et sécurité

Sobeys est exposée à des responsabilités éventuelles liées à ses activités d'exploitation, notamment les responsabilités éventuelles et les dépenses associées aux défauts d'un produit, à la salubrité alimentaire et à la manutention des produits, y compris les produits pharmaceutiques. Ces responsabilités peuvent survenir au moment de l'entreposage, de la distribution ou de l'étalage des produits et, en ce qui concerne les produits de marque maison Sobeys, au moment de la production, de l'emballage et de la conception des produits.

Une grande partie des ventes de Sobeys proviennent de la vente de produits alimentaires et Sobeys court un risque en cas d'épidémie importante d'intoxications alimentaires ou lorsque certains produits alimentaires suscitent de vives inquiétudes chez les consommateurs qui craignent pour leur santé. Un tel événement pourrait toucher la performance financière de Sobeys de façon importante. Des procédures sont en place pour gérer les crises alimentaires éventuelles. Elles visent à recenser les risques, à fournir des informations claires aux salariés et aux consommateurs et à assurer que les produits éventuellement nocifs sont immédiatement retirés de la vente. Les responsabilités relatives à la salubrité alimentaire sont prises en charge par le programme d'assurance de la Société. En outre, Sobeys a en place des méthodes et des programmes de salubrité alimentaire qui portent sur des normes de manutention et de préparation sécuritaires des aliments. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures empêcheront qu'une contamination ait lieu, et les assurances peuvent ne pas être suffisantes pour couvrir toute responsabilité financière qui en résulterait ou tout dommage qui serait causé à la réputation de la Société.

Ressources humaines

Une partie importante des membres du personnel des magasins et des centres de distribution de la Société, particulièrement dans l'Ouest canadien, sont syndiqués. Bien que la Société s'efforce toujours de maintenir de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats et qu'elle ait globalement réussi à le faire, la renégociation de conventions collectives pose toujours un risque d'interruptions de travail. La Société a toujours affirmé qu'elle accepterait de payer les coûts à court terme d'une interruption de travail afin d'appuyer son engagement de bâtir et de maintenir une structure de coûts qui soit concurrentielle à long terme. Tout arrêt de travail prolongé ou généralisé ou tout autre conflit de travail pourrait nuire aux résultats financiers de la Société.

Un leadership efficace est très important pour la croissance de la Société et sa réussite durable. La Société élabore et offre des programmes de formation à tous les niveaux dans toutes ses régions d'exploitation afin d'améliorer les connaissances des salariés et de mieux servir ses clients. La capacité de la Société à former, à perfectionner et à fidéliser ses salariés de façon appropriée peut avoir une incidence sur son rendement futur.

Il existe toujours un risque lié à la perte de membres clés du personnel. Les plans de relève ont été établis pour les principaux postes, y compris sur le niveau de talent de la direction dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, et ces plans sont revus par le comité des ressources humaines et examinés au moins chaque année par le conseil d'administration.

La santé et la sécurité en milieu de travail sont au cœur des priorités de la Société, qui a mis en place de solides programmes et mécanismes de signalement conçus pour assurer la conformité avec la réglementation et atténuer les risques de blessures et de maladies liées au travail.

Exploitation

La réussite d'Empire est étroitement liée à la performance du réseau des magasins de vente au détail de Sobeys. Les franchisés et marchands affiliés exploitent environ 52 % des magasins de vente au détail de Sobeys. Sobeys compte sur la direction des franchisés et marchands affiliés et celle de ses propres magasins pour exécuter avec succès les stratégies et les programmes de vente au détail.

En guise de contrôle des marques de Sobeys, de la qualité et de la gamme des produits et services offerts dans les magasins de Sobeys, chaque franchisé et marchand affilié convient de s'approvisionner auprès de Sobeys. En outre, chaque magasin convient de se conformer aux politiques, aux plans de commercialisation et aux normes d'exploitation prescrits par Sobeys. Ces obligations sont précisées dans les conventions de franchisage et d'exploitation qui prennent fin à divers moments pour chaque franchisé et marchand affilié. Malgré ces conventions de franchisage et d'exploitation, Sobeys peut avoir une capacité limitée de contrôler l'exploitation commerciale d'un franchisé ou d'un marchand affilié. Une violation de ces conventions de franchisage et d'exploitation ou une défaillance d'exploitation par un nombre élevé de franchisés ou de marchands affiliés pourraient nuire à la réputation et à la performance financière de Sobeys.

Technologie

Sobeys exploite des systèmes élaborés et complexes de technologies de l'information qui s'avèrent indispensables au succès de l'exploitation de son entreprise et à celui de ses stratégies de mise en marché. Toute interruption de ces systèmes ou de l'information qu'ils recueillent nuirait considérablement à la Société, à ses activités d'exploitation et à ses résultats financiers.

La Société et chacune de ses entreprises d'exploitation se sont engagées à améliorer leurs propres systèmes d'exploitation, outils et méthodes afin d'accroître leur efficacité et leur efficacité. La mise en œuvre de projets majeurs en matière de technologies de l'information comporte des risques variés, y compris le risque que les avantages attendus ne soient pas obtenus, et ces risques doivent être atténués par de rigoureux procédés de gestion du changement et de gouvernance d'entreprise. Sobeys s'est dotée d'une équipe d'optimisation des pratiques d'affaires, composée de ressources internes compétentes (auxquelles s'ajoutent des ressources externes au besoin), responsable de mettre en œuvre les diverses initiatives.

Gestion de l'information

L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexactes, incomplètes ou non disponibles ou encore un accès inapproprié à l'information pourraient entraîner des erreurs en matière de présentation de l'information financière ou de celle liée aux activités d'exploitation, de mauvaises décisions, une violation de la vie privée, la communication d'informations inadéquates ou encore la fuite d'informations sensibles. La cueillette et l'analyse de l'information sur les préférences d'achat des clients constituent une importante partie de la stratégie de la Société visant à attirer et à fidéliser les clients, ainsi qu'à se démarquer efficacement de la concurrence. Toute incapacité de maintenir la protection des renseignements personnels des clients ou de respecter les lois ou règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels pourrait nuire à la réputation, à la position concurrentielle et aux résultats d'exploitation de la Société.

Le risque lié à la gestion de l'information a été désigné comme un risque à part entière, qui se distingue du risque lié à la technologie. La Société reconnaît que l'information constitue un atout essentiel de l'entreprise. À l'heure actuelle, le risque lié à la gestion de l'information est géré à l'échelle régionale et nationale au moyen de l'élaboration de politiques et de procédures relatives à la sécurité d'accès, au développement de systèmes, à la gestion du changement ainsi qu'à la gestion des problèmes et des incidents.

Chaîne d'approvisionnement

La Société pourrait être confrontée à une interruption dans sa chaîne d'approvisionnement ou à des erreurs qui risqueraient d'entraîner la présence de marchandises obsolètes ou une pénurie ou un excédent d'articles dans son réseau de magasins de vente au détail. L'omission d'instaurer et de maintenir une sélection des fournisseurs et des pratiques d'approvisionnement efficaces pourrait nuire à la capacité de Sobeys à offrir les produits souhaités aux clients et entraver sa capacité d'attirer et de fidéliser les clients. Si la Société ne parvient pas à maintenir une chaîne d'approvisionnement et des infrastructures logistiques efficaces, sa capacité de soutenir et d'atteindre les objectifs de croissance ainsi que de maintenir les marges pourrait se trouver compromise.

Coûts des produits

Sobeys est un important acheteur de produits alimentaires, lesquels peuvent être soumis aux risques du coût de l'inflation découlant de la hausse du prix des marchandises et d'autres coûts de production engagés par les fabricants de produits alimentaires. Dans l'éventualité d'une augmentation des prix des produits qui excéderait les prévisions et également dans l'éventualité où Sobeys ne pourrait contrebalancer une telle inflation des coûts par une augmentation des prix de détail ou par d'autres économies de coûts, cela pourrait se traduire par des conséquences défavorables sur les ventes et les marges.

Contexte économique

La direction continue de surveiller étroitement la conjoncture économique, y compris les taux de change, les taux d'intérêt, l'inflation, les taux d'emploi et les marchés financiers. Selon la direction, bien que le fléchissement de l'économie ait une incidence sur toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité, la structure d'exploitation et la structure du capital de la Société sont suffisantes pour répondre à ses besoins commerciaux continus.

Risque de liquidité

Les activités de la Société reposent en partie sur un accès à des capitaux et à des ressources financières d'un montant suffisant pour le financement de ses activités de croissance et d'investissement dans son exploitation. Si la Société ne parvient pas à maintenir des ressources financières adéquates, sa croissance ou sa capacité de respecter ses obligations financières à l'échéance pourrait s'en trouver entravée. La Société conserve en bonne et due forme des facilités de crédit consenties pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires afin de remplir ses obligations financières actuelles et futures prévisibles. La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions économiques connexes et maintient l'accès aux marchés financiers pour des dettes à long terme comportant des échéances plus longues, si l'on juge que c'est prudent, afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix. Cependant, rien ne garantit que des ressources en capital adéquates seront disponibles à l'avenir ni, dans l'affirmative, qu'elles le seront à des conditions acceptables.

Fluctuation des taux d'intérêt

L'objectif de la Société relativement à sa dette à long terme est de maintenir la plus grande partie de sa dette à long terme à taux fixe. Toute augmentation des taux d'intérêt applicables augmenterait la charge d'intérêts et aurait une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société. Rien ne garantit que les stratégies de gestion des risques mises en œuvre, le cas échéant, par la Société seront efficaces.

Continuité des activités

La Société pourrait être touchée par un événement imprévu ou une catastrophe naturelle, y compris les phénomènes météorologiques violents, une interruption des services publics et des infrastructures ou le déclenchement de pandémies, qui risquent d'interrompre soudainement ou complètement ses activités courantes. La Société a travaillé avec des représentants du gouvernement et du secteur d'activité afin d'établir des plans de préparation aux urgences. Toutefois, aucun de ces plans ne peut éliminer les risques associés à des événements de cette ampleur. Toute omission de répondre efficacement ou de façon appropriée à de tels événements pourrait nuire à l'exploitation, à la réputation et aux résultats financiers de la Société.

Assurance

Empire et ses filiales sont autoassurées de manière limitée contre certains risques d'exploitation et elles souscrivent aussi des contrats d'assurance de risques successifs auprès de tierces sociétés d'assurance financièrement stables. Outre les programmes exhaustifs de prévention des pertes, la Société maintient des programmes de gestion visant à atténuer les répercussions financières des risques d'exploitation. Ces programmes peuvent ne pas être efficaces pour limiter l'exposition de la Société à de tels risques et, dans la mesure où celle-ci est autoassurée ou dans la mesure où la responsabilité dépasse les limites d'assurance applicables, la situation financière de la Société pourrait se trouver compromise.

Éthique et déontologie

Toute violation des politiques de la Société, des lois ou des pratiques commerciales éthiques risque d'entacher sérieusement la réputation de la Société et de nuire considérablement à sa performance financière. Dans le cadre de sa gestion des codes de conduite, la Société s'est dotée d'un code de déontologie et de conduite professionnelle que les administrateurs et les membres du personnel doivent respecter et auxquels ils doivent adhérer régulièrement. La Société a aussi mis à la disposition du personnel un numéro d'urgence pour dénoncer, de manière anonyme et confidentielle, toute irrégularité. Rien ne garantit que ces mesures seront efficaces pour empêcher les violations de la loi ou des pratiques commerciales éthiques.

Environnement

La Société exploite ses emplacements commerciaux à l'échelle du pays, y compris de multiples postes d'essence. Chacun de ces endroits pourrait connaître une contamination environnementale ou d'autres problèmes par suite des activités de la Société ou des activités de tiers, y compris les propriétés avoisinantes.

Lorsque des problèmes environnementaux sont décelés, les remises en état environnementales nécessaires sont effectuées à l'aide des ressources internes et externes appropriées et qualifiées. La Société peut devoir assumer tous les coûts associés à de tels travaux de remise en état, et ces coûts peuvent être élevés.

Les postes d'essence au détail de Sobey's comportent des réservoirs souterrains. Des fuites ou des dommages à ces réservoirs pourraient provoquer une contamination environnementale. Pour atténuer ce risque environnemental, Sobey's met en œuvre plusieurs méthodes de surveillance ainsi que des activités d'évaluation des risques afin d'atténuer les dangers vis-à-vis de l'environnement.

Ces activités atténuent mais n'éliminent pas les risques environnementaux de la Société; par conséquent, il demeure un risque de modifications des exigences réglementaires existantes en matière de protection environnementale ainsi qu'un risque de répercussions financières et d'incidences sur l'exploitation néfastes pour la Société au cours des années à venir.

Santé et sécurité au travail

La Société a élaboré des programmes afin de promouvoir un lieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que des politiques d'emploi progressives axées sur le mieux-être des milliers de membres du personnel qui travaillent dans ses magasins, ses centres de distribution et ses bureaux. Ces politiques et programmes sont révisés régulièrement par le comité des ressources humaines du conseil d'administration.

Immobilier

La Société fait appel à une méthode d'attribution des dépenses d'investissement axée sur l'obtention des emplacements immobiliers les plus attrayants pour ses magasins de détail, ainsi que pour ses activités d'aménagement d'immeubles commerciaux et résidentiels, la propriété directe ou indirecte de la Société étant une considération importante, sans toutefois être primordiale. La Société aménage certains magasins de détail sur ses propres emplacements; cependant, l'aménagement de ses magasins est en majorité réalisé conjointement avec des promoteurs externes. La disponibilité de nouveaux emplacements de magasins à potentiel élevé et la capacité d'agrandissement des magasins existants dépendent donc en grande partie de la négociation fructueuse des contrats de location simple avec ces promoteurs et de la capacité de la Société à acheter ces emplacements.

Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable

Les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements fédéraux et provinciaux liés aux activités de la Société pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de celle-ci. La conformité avec toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. Le non-respect des lois, des règles et des règlements divers peut exposer la Société à des poursuites qui pourraient avoir une grave incidence sur sa performance.

De façon similaire, la réglementation fiscale et les prises de position comptables peuvent être modifiées dans un sens qui pourrait nuire à la Société. Celle-ci atténue le risque de non-respect des lois, règles et règlements divers en surveillant les nouvelles activités adoptées, en améliorant les systèmes et les contrôles informatiques, en optimisant les contrôles internes afin de repérer et de prévenir les erreurs et, de façon générale, en examinant attentivement sa conformité avec les lois, règles et règlements. Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les autorités fiscales. Bien qu'elle estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les autorités fiscales.

Prix des services publics et du carburant

La Société consomme beaucoup d'électricité, d'autres services publics et du carburant, lesquels ont été soumis à une volatilité considérable. Des hausses imprévues du coût de ces produits et services pourraient nuire à la performance financière de la Société. Si celle-ci ne parvient pas à maintenir des programmes de consommation et d'approvisionnement efficaces, ses résultats financiers pourraient s'en trouver compromis. De plus, Sobeys exploite un nombre élevé de postes d'essence. Des hausses marquées des prix de gros ou de la disponibilité pourraient nuire aux activités d'exploitation et aux résultats financiers relatifs à la vente de carburant.

Notation du crédit

Rien ne garantit que les notations du crédit attribuées aux divers instruments d'emprunt émis par Sobeys demeureront en vigueur pendant une période donnée, ni que les notations ne seront pas abaissées, retirées ou révisées par DBRS ou S&P à quelque moment que ce soit. Les changements réels ou prévus dans les notations du crédit de Sobeys peuvent avoir des conséquences sur le coût auquel Sobeys peut accéder aux marchés financiers. La probabilité que les créanciers de Sobeys reçoivent les paiements qui leur sont dus dépendra de la santé financière et de la solvabilité de Sobeys. Les notations du crédit attribuées par une agence de notation fournissent un avis de cette agence de notation sur le risque qu'un émetteur ne puisse respecter ses obligations financières conformément aux modalités aux termes desquelles une obligation a été émise. L'obtention d'une notation du crédit ne donne aucune garantie quant à la solvabilité future de Sobeys.

Risque de change

La Société conclut la plus grande partie de ses activités en dollars canadiens, et son risque de change est limité surtout aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien, l'euro et le dollar américain. Les achats de produits en dollars américains représentent environ 5,8 % du total des achats annuels de Sobeys, et les achats en euros sont essentiellement limités à des contrats particuliers pour des dépenses d'investissement. Si la Société ne parvient pas à gérer adéquatement le risque lié aux changements des taux de change, ses résultats financiers pourraient en souffrir.

Répartition du capital

Il importe de veiller à ce que les décisions en matière de répartition du capital donnent lieu à un rendement approprié du capital. La Société a mis en place un certain nombre de stratégies d'atténuation du risque bien définies concernant la répartition du capital, y compris un examen par le conseil d'administration des décisions importantes à l'égard de la répartition du capital.

Caractère saisonnier

Les activités de la Société relatives aux produits alimentaires, surtout au niveau des stocks, au volume des ventes et aux gammes de produits sont touchées dans une certaine mesure par certaines périodes de fêtes au cours de l'exercice.

Activités à l'étranger

La Société exerce certaines activités à l'étranger. Les activités de la Société à l'étranger sont limitées à une activité d'approvisionnement en produits maraîchers et à des partenariats immobiliers résidentiels établis aux États-Unis.

Règlements relatifs aux médicaments

La Société exploite actuellement 348 pharmacies en magasin et 75 pharmacies autonomes qui sont assujetties à des risques relatifs à la réforme des lois fédérales et provinciales régissant la vente de médicaments prescrits. Les changements législatifs apportés aux prix des médicaments génériques prescrits et aux honoraires des pharmaciens, qui varient d'une province à l'autre, ont continué d'influer sur les résultats de la Société pour l'exercice 2016. Outre les modifications apportées au régime d'assurance médicaments provincial, de tierces parties ont continué à revendiquer une refonte des lois applicables aux médicaments génériques dans le but de réduire les coûts d'assurance médicaments. Il est prévu que des changements législatifs régissant les prix des médicaments génériques prescrits, les taux de remboursement des médicaments génériques, le financement de la ristourne accordée au fabricant et les honoraires des pharmaciens continueront d'exercer une pression à la baisse sur les ventes de médicaments prescrits. La Société s'appliquera à cerner de nouvelles façons d'atténuer l'incidence défavorable de ces changements sur ses résultats financiers.

Régimes de retraite

La Société a certaines obligations au titre de ses régimes de retraite enregistrés à prestations définies. Les nouveaux règlements et les fluctuations commandées par le marché pourraient donner lieu à des variations des taux d'actualisation et des autres variables qui obligeraient la Société à verser ultérieurement des cotisations qui pourraient se révéler différentes des estimations, ce qui pourrait nuire à la performance financière de la Société.

La Société participe à divers régimes de retraite interentreprises, offrant des prestations de retraite au personnel syndiqué conformément aux dispositions des conventions collectives. Environ 16 % du personnel de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés participent à ces régimes. La responsabilité de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés en matière de cotisations à verser à ces régimes se limite aux montants établis dans les conventions collectives et autres conversions connexes. Toutefois, un piètre rendement dans ces régimes pourrait avoir une incidence négative sur le personnel participant à ces régimes ou pourrait entraîner des modifications aux modalités de participation à ces régimes, ce qui pourrait, en retour, nuire à la performance financière de la Société.

Risque lié à l'endettement

Le degré d'endettement de la Société, en particulier depuis le prélèvement sur les facilités de crédit pour conclure l'acquisition de Canada Safeway, pourrait nuire à la Société, y compris limiter sa capacité d'obtenir du financement additionnel pour le fonds de roulement et des activités comme les dépenses d'investissement, le développement des produits, les besoins au titre du service de la dette et les acquisitions. Une augmentation de l'endettement restreint la souplesse et le pouvoir discrétionnaire de la Société quant à l'exercice de ses activités en limitant sa capacité de déclarer des dividendes étant donné que cela la force à consacrer une partie de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au paiement de l'intérêt sur sa dette existante. L'utilisation des flux de trésorerie aux fins de paiement des intérêts limite également la disponibilité du capital à d'autres fins, y compris les activités d'exploitation, les dépenses d'investissement et d'autres occasions commerciales futures. Une augmentation du niveau d'endettement soumet la Société à des charges d'intérêts accrues sur les emprunts à taux variables, ce qui limite par conséquent sa capacité à s'adapter à l'évolution de la conjoncture du marché. Cela pourrait désavantager la Société par rapport à ses concurrents qui sont moins endettés en la rendant plus vulnérable lors de ralentissements de la conjoncture économique générale et en limitant sa capacité d'effectuer les dépenses d'investissement qui sont importantes pour sa croissance et ses stratégies.

Intégration de l'entreprise regroupée

L'intégration des activités de Canada Safeway à celles de Sobeys a soulevé des défis de taille, et la direction peut être dans l'impossibilité de réaliser l'intégration en douceur ou avec succès, en temps opportun ou sans engager des sommes élevées. Il se peut que la poursuite de la mise en œuvre de ce processus d'intégration entraîne d'autres perturbations des activités actuelles respectives ou des incompatibilités dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques qui pourraient faire obstacle à la capacité de la direction à maintenir les relations avec les clients, les fournisseurs et le personnel ou encore à réaliser les avantages prévus de l'acquisition de Canada Safeway.

La réalisation de l'intégration des activités acquises nécessite que la direction y consacre des efforts, du temps et des ressources considérables, ce qui peut détourner son attention et ses ressources des autres occasions stratégiques et des autres questions d'exploitation pendant ce processus. Rien ne peut garantir que la direction sera en mesure d'intégrer l'ensemble de l'exploitation de chacune des entreprises avec succès ou de réaliser toutes les synergies ou les autres avantages prévus par suite de l'acquisition de Canada Safeway. La mesure dans laquelle des synergies seront réalisées et le moment où elles le seront ne peuvent être assurés. Si la direction ne parvient pas à intégrer avec succès les activités de la Société et de Canada Safeway, cela pourrait entraîner d'autres conséquences défavorables importantes sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après le 7 mai 2016, Sobeys a conclu une entente avec le FPI Crombie en vue de vendre un portefeuille de 19 immeubles de détail et de les reprendre à bail, de vendre une participation de 50 % dans chacun de ses trois centres de distribution automatisés et de vendre deux parcelles de terrains non aménagés détenus par Empire. Le FPI Crombie investira également environ 58,8 M\$ dans la rénovation ou l'agrandissement de 10 magasins de vente au détail de la bannière Sobeys déjà inclus dans son portefeuille. Le 28 juin 2016, la transaction a été approuvée par les porteurs de parts du FPI Crombie, à l'exclusion d'Empire et de ses sociétés liées, mais elle demeure assujettie à l'approbation des organismes de réglementation. Se reporter à la rubrique « Éléments importants » du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Après le 7 mai 2016, Sobeys a vendu un immeuble à un tiers et l'a repris à bail. Le produit en trésorerie tiré de la vente s'est chiffré à 24,0 M\$ et a donné lieu à un profit avant impôt de 1,1 M\$.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité d'Empire à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance plus comparables d'un exercice à l'autre que les mesures de base, la direction ajuste ces mesures et données, notamment le BAIIA et le résultat net, en excluant certains éléments. Ces éléments pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des résultats financiers. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

Mesures financières

Les mesures et données financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du résultat net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge (le produit) d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. L'exclusion de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles élimine en partie l'incidence des éléments hors trésorerie du résultat d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des mesures conformes aux PCGR et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015 ¹⁾	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ¹⁾
Résultat net	(939,8) \$	58,7 \$	(2 114,6) \$	436,9 \$
(Produit) charge d'impôt sur le résultat	(256,7)	22,9	(441,3)	150,4
Charges financières, montant net	36,3	34,3	137,4	155,1
Résultat d'exploitation	(1 160,2)	115,9	(2 418,5)	742,4
Amortissement des immobilisations corporelles	90,9	99,4	384,8	397,8
Amortissement des immobilisations incorporelles	22,1	21,0	89,0	84,7
BAIIA	(1 047,2) \$	236,3 \$	(1 944,7) \$	1 224,9 \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, majorée des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global. La direction est d'avis que la charge d'intérêts représente une mesure plus précise de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu du total des produits financiers.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des mesures conformes aux PCGR et de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines close le 7 mai 2016	Période de 13 semaines close le 2 mai 2015 ¹⁾	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2016	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ¹⁾
Charges financières, montant net	36,3 \$	34,3 \$	137,4 \$	155,1 \$
Plus : produits financiers	1,6	0,8	3,3	2,6
Plus : profits (pertes) liés à la juste valeur des contrats à terme	(0,6)	(0,1)	(0,2)	0,5
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(3,0)	(2,7)	(12,4)	(12,0)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(4,7)	(1,9)	(14,1)	(8,9)
Charge d'intérêts	29,6 \$	30,4 \$	114,0 \$	137,3 \$
Charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	29,6 \$	30,2 \$	113,8 \$	136,7 \$
Pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	–	0,2	0,2	0,6
Charge d'intérêts	29,6 \$	30,4 \$	114,0 \$	137,3 \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

- Le résultat net ajusté s'entend du résultat net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance et des résultats financiers. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise des activités commerciales sous-jacentes sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société. Le résultat net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente le meilleur indicateur du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.

- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée donne une mesure plus précise des obligations financières de la Société, alors que l'intégralité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est déduite de l'obligation totale.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette, du capital total net et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 7 mai 2016, au 2 mai 2015 et au 3 mai 2014.

(en millions de dollars)	7 mai 2016	2 mai 2015 ¹⁾	3 mai 2014 ^{1,2)}
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	341,4 \$	53,9 \$	218,0 \$
Dette à long terme	2 011,5	2 230,2	3 275,8
Dette consolidée	2 352,9	2 284,1	3 493,8
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(264,7)	(295,9)	(429,3)
Dette consolidée nette	2 088,2	1 988,2	3 064,5
Total des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 621,0	5 983,8	5 700,5
Capital total net	5 709,2 \$	7 972,0 \$	8 765,0 \$

(en millions de dollars)	7 mai 2016	2 mai 2015	3 mai 2014
Dette consolidée	2 352,9 \$	2 284,1 \$	3 493,8 \$
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	3 621,0	5 983,8	5 700,5
Capital total	5 973,9 \$	8 267,9 \$	9 194,3 \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé de la situation financière de la période écoulée.

2) Les montants ont été retraités à la suite de l'établissement de la répartition définitive du prix d'acquisition de Canada Safeway. Voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du rapport de gestion de l'exercice 2015.

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pendant les deux périodes de présentation de l'information financière.
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important du contrôle des coûts et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- Le rendement des capitaux propres, tel qu'il est présenté par Sobeys, s'entend du résultat net pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, divisé par les capitaux propres moyens.
- Le ratio de couverture des intérêts s'entend du résultat d'exploitation divisé par la charge d'intérêts.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette divisée par le capital total net. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total et le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net représentent des mesures qui peuvent permettre d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Des ratios croissants indiqueraient que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital pour financer ses activités.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA généré.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture d'intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable par action ordinaire d'Empire au 7 mai 2016, au 2 mai 2015 et au 3 mai 2014.

(en millions de dollars, sauf les données par action)	7 mai 2016	2 mai 2015	3 mai 2014
Capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 621,0 \$	5 983,8 \$	5 700,5 \$
Actions en circulation (de base)	271,7	277,0	276,9
Valeur comptable par action ordinaire	13,33 \$	21,60 \$	20,59 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Approuvé par le conseil d'administration le 28 juin 2016
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada

États financiers consolidés

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	65
Rapport de l'auditeur indépendant	66
États financiers consolidés	67
États consolidés de la situation financière	67
États consolidés du résultat net	68
États consolidés du résultat global	69
États consolidés des variations des capitaux propres	70
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	71
Notes annexes	72

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de préparer les états financiers consolidés compris dans le présent rapport annuel et d'y inclure toute autre information. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière ou les principes comptables généralement reconnus et reflètent les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction. Toutes les autres informations financières dans le rapport sont conformes à celles que contiennent les états financiers consolidés.

La direction de la Société a établi et elle maintient un système de contrôle interne qui fournit l'assurance raisonnable quant à l'intégrité des états financiers consolidés, la protection des actifs de la Société, ainsi que la prévention et la détection de l'information financière frauduleuse.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, dont le président et les membres sont uniquement des administrateurs indépendants de la Société, et n'ayant aucun lien avec celle-ci, rencontre les dirigeants chargés de la gestion financière et les auditeurs externes à intervalles réguliers afin de s'assurer de la présentation fidèle et de l'intégrité de l'information financière ainsi que de la protection des actifs. Le comité d'audit soumet ses constatations au conseil d'administration afin que ce dernier puisse en tenir compte au moment d'approuver les états financiers consolidés annuels destinés aux actionnaires.

Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès au comité d'audit.

(signé) « Marc Poulin »

Marc Poulin
Président et
chef de la direction

Le 28 juin 2016

(signé) « François Vimard »

François Vimard
Chef des services financiers
et administratifs

Le 28 juin 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

AUX ACTIONNAIRES D'EMPIRE COMPANY LIMITED

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Empire Company Limited, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 7 mai 2016 et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour la période de 53 semaines close à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Empire Company Limited au 7 mai 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de 53 semaines close à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

AUTRE POINT

Les états financiers d'Empire Company Limited pour la période de 52 semaines close le 2 mai 2015 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée le 24 juin 2015.

(signé) « PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables agréés

Halifax, Canada
Le 28 juin 2016

États consolidés de la situation financière

Aux (en millions de dollars canadiens)	7 mai 2016	2 mai 2015
ACTIF		
ACTIFS courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	264,7 \$	295,9 \$
Créances	489,4	499,7
Stocks (note 4)	1 287,3	1 260,6
Charges payées d'avance	117,3	120,5
Prêts et autres créances (note 5)	26,4	24,8
Actif d'impôt exigible	11,9	18,9
Actifs détenus en vue de la vente (note 6)	407,1	47,8
	2 604,1	2 268,2
Prêts et autres créances (note 5)	93,5	88,5
Placements	24,7	25,1
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 7)	574,9	577,8
Autres actifs (note 8)	42,8	48,4
Immobilisations corporelles (note 9)	3 144,7	3 500,4
Immeubles de placement (note 10)	82,9	104,2
Immobilisations incorporelles (note 11)	911,5	938,0
Goodwill (note 12)	962,2	3 799,2
Actifs d'impôt différé (note 13)	646,2	110,9
	9 087,5 \$	11 460,7 \$
PASSIF		
PASSIFS courants		
Fournisseurs et charges à payer	2 173,1 \$	2 264,9 \$
Passif d'impôt exigible	21,2	40,9
Provisions (note 14)	174,9	122,1
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 15)	341,4	53,9
	2 710,6	2 481,8
Provisions (note 14)	131,7	142,9
Dette à long terme (note 15)	2 011,5	2 230,2
Autres passifs non courants (note 16)	108,7	106,9
Avantages sociaux futurs (note 17)	336,8	351,1
Passifs d'impôt différé (note 13)	108,1	110,9
	5 407,4	5 423,8
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 18)	2 045,1	2 109,4
Surplus d'apport	22,5	8,2
Résultats non distribués	1 543,5	3 859,9
Cumul des autres éléments du résultat global	9,9	6,3
	3 621,0	5 983,8
Participation ne donnant pas le contrôle	59,1	53,1
	3 680,1	6 036,9
	9 087,5 \$	11 460,7 \$

Se reporter aux notes annexes.

Au nom du conseil d'administration

(signé) « Robert P. Dexter »

(signé) « Marc Poulin »

Administrateur

Administrateur

États consolidés du résultat net

Exercices de 53 et de 52 semaines clos les (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	7 mai 2016	2 mai 2015
Ventes	24 618,8 \$	23 928,8 \$
Autres (pertes) produits, montant net (note 19)	(10,9)	98,4
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 7)	86,1	85,7
Charges d'exploitation		
Coût des ventes	18 661,2	17 966,7
Frais de vente et charges administratives	5 424,2	5 403,8
Perte de valeur du goodwill et des actifs non courants (notes 9 et 12)	3 027,1	–
Résultat d'exploitation	(2 418,5)	742,4
Charges financières, montant net (note 21)	137,4	155,1
Résultat avant impôt sur le résultat	(2 555,9)	587,3
(Produit) charge d'impôt sur le résultat (note 13)	(441,3)	150,4
Résultat net	(2 114,6) \$	436,9 \$
Résultat net de l'exercice attribuable aux :		
Participation ne donnant pas le contrôle	16,4 \$	17,9 \$
Propriétaires de la Société	(2 131,0)	419,0
	(2 114,6) \$	436,9 \$
Résultat par action (note 22)		
De base	(7,78) \$	1,51 \$
Dilué	(7,78) \$	1,51 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 22)		
De base	273,9	277,0
Dilué	274,0	277,2

Se reporter aux notes annexes.

États consolidés du résultat global

Exercices de 53 et de 52 semaines clos les (en millions de dollars canadiens)	7 mai 2016	2 mai 2015
Résultat net	(2 114,6) \$	436,9 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits latents (pertes latentes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (après impôt sur le résultat de (1,5) \$ [1,8 \$ en 2015])	3,8	(4,6)
Reclassement en résultat net des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (après impôt sur le résultat de (0,1) \$ [(0,2) \$ en 2015])	0,1	0,4
(Pertes latentes) profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente (après impôt sur le résultat de 0,1 \$ [néant en 2015])	(0,3)	0,4
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (après impôt sur le résultat de (0,4) \$ [(0,3) \$ en 2015])	1,1	1,3
Écarts de change découlant de la conversion des résultats des établissements à l'étranger (après impôt sur le résultat de (2,4) \$ [néant en 2015])	(1,1)	7,8
	3,6	5,3
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes à prestations définies (après impôt sur le résultat de (2,8) \$ [15,8 \$ en 2015])	7,3	(45,3)
Résultat global	(2 103,7) \$	396,9 \$
Résultat global de l'exercice attribuable aux :		
Participation ne donnant pas le contrôle	16,4 \$	17,9 \$
Propriétaires de la Société	(2 120,1)	379,0
	(2 103,7) \$	396,9 \$

Se reporter aux notes annexes.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable aux propriétaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 3 mai 2014	2 108,6 \$	5,0 \$	1,0 \$	3 585,9 \$	5 700,5 \$	41,0 \$	5 741,5 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	–	–	–	(99,7)	(99,7)	–	(99,7)
Options sur actions	0,8	3,2	–	–	4,0	–	4,0
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées	–	–	–	–	–	(5,8)	(5,8)
Transactions avec les propriétaires	0,8	3,2	–	(99,7)	(95,7)	(5,8)	(101,5)
Bénéfice net	–	–	–	419,0	419,0	17,9	436,9
Autres éléments du résultat global	–	–	5,3	(45,3)	(40,0)	–	(40,0)
Résultat global pour l'exercice	–	–	5,3	373,7	379,0	17,9	396,9
Solde au 2 mai 2015	2 109,4 \$	8,2 \$	6,3 \$	3 859,9 \$	5 983,8 \$	53,1 \$	6 036,9 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	–	–	–	(109,4)	(109,4)	–	(109,4)
Rémunération fondée sur des actions, montant net	0,5	14,3	–	–	14,8	–	14,8
Rachat de capital-actions (note 18)	(64,8)	–	–	(83,3)	(148,1)	–	(148,1)
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées	–	–	–	–	–	(10,4)	(10,4)
Transactions avec les propriétaires	(64,3)	14,3	–	(192,7)	(242,7)	(10,4)	(253,1)
Perte nette	–	–	–	(2 131,0)	(2 131,0)	16,4	(2 114,6)
Autres éléments du résultat global	–	–	3,6	7,3	10,9	–	10,9
Résultat global de l'exercice	–	–	3,6	(2 123,7)	(2 120,1)	16,4	(2 103,7)
Solde au 7 mai 2016	2 045,1 \$	22,5 \$	9,9 \$	1 543,5 \$	3 621,0 \$	59,1 \$	3 680,1 \$

Se reporter aux notes annexes.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices de 53 et de 52 semaines clos les (en millions de dollars canadiens)	7 mai 2016	2 mai 2015
Activités d'exploitation		
Résultat net	(2 114,6) \$	436,9 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	384,8	397,8
(Produit) charge d'impôt sur le résultat	(441,3)	150,4
Charges financières, montant net (note 21)	137,4	155,1
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	89,0	84,7
Perte (profit) sur la sortie d'actifs	42,6	(67,0)
Dépréciation d'actifs non financiers, montant net	17,6	1,5
Perte de valeur du goodwill et des actifs non courants (notes 9 et 12)	3 027,1	–
Dotation aux amortissements d'éléments différés	12,8	12,7
Quote-part du résultat d'autres entités, déduction faite des distributions reçues	9,9	33,3
Avantages sociaux futurs	(4,2)	(2,9)
Augmentation de l'obligation liée à un contrat de location à long terme	6,7	5,8
Diminution des provisions non courantes	(25,8)	(52,5)
Régime d'options sur actions	3,6	4,0
Restructuration	–	103,0
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(132,2)	(14,5)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(116,6)	(90,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	896,8	1 158,1
Activités d'investissement		
Augmentation des placements	(4,0)	(40,7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(616,5)	(497,2)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	142,5	781,2
Entrées d'immobilisations incorporelles	(55,5)	(39,8)
Prêts et autres créances	(6,6)	(14,4)
Autres actifs et autres passifs non courants	5,6	(19,0)
Acquisitions d'entreprises (note 23)	(90,7)	(11,7)
Intérêts reçus	2,6	1,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(622,6)	159,8
Activités de financement		
Emprunts à long terme	716,7	409,4
Coûts liés au financement par emprunt	(1,4)	(0,9)
Remboursement sur la dette à long terme	(660,4)	(1 635,5)
Intérêts versés	(92,4)	(118,8)
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 18)	(148,1)	–
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(109,4)	(99,7)
Participation ne donnant pas le contrôle	(10,4)	(5,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(305,4)	(1 451,3)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(31,2)	(133,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	295,9	429,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	264,7 \$	295,9 \$

Se reporter aux notes annexes.

Notes annexes

7 mai 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. La Société est constituée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0. Les états financiers consolidés de la période close le 7 mai 2016 comprennent les comptes d'Empire, de toutes les filiales, y compris ceux de sa filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys ») et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations qui confèrent à la Société une influence notable et ses coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société exerce ses activités dans deux secteurs à présenter, soit la « Vente au détail de produits alimentaires » et les « Placements et autres activités », comme il est décrit à la note 26, « Information sectorielle ». Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subissent des facteurs saisonniers et dépendent aussi des périodes de fêtes. Les ventes au détail sont habituellement plus élevées au premier trimestre de la Société. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, mais il compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos le 7 mai 2016 et le 2 mai 2015 comptaient respectivement 53 et 52 semaines.

2. MODE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR »), telles qu'elles ont été établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 28 juin 2016.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs et des passifs suivants, qui sont présentés à leur juste valeur : les instruments financiers, y compris les dérivés, classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments financiers classés comme disponibles à la vente et les régimes de rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Les estimations, jugements et hypothèses sont liés entre eux. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée.

La Société recourt à son jugement pour évaluer la pertinence de la consolidation des entités structurées, la pertinence de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour ses participations dans des entreprises associées et des coentreprises, le classement des contrats de location et des instruments financiers, l'établissement des composantes détaillées des immobilisations corporelles, la détermination des unités génératrices de trésorerie, le repérage d'indices de dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles et du goodwill, la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la comptabilisation des provisions.

Les estimations, les jugements et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont présentés plus loin. Les estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

a) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Des estimations ou jugements importants sont nécessaires pour déterminer : i) l'estimation des provisions des stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes; ii) l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et les dates de clôture; et iii) les stocks évalués au prix de détail et de leur rajustement au coût.

b) Perte de valeur

La direction évalue la dépréciation des actifs non financiers tels que les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immeubles de placement. Pour évaluer la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie (« UGT ») en fonction de flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des bénéfices découlant d'événements ou de circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces flux de trésorerie futurs estimés. L'incertitude relative à l'estimation provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer. Les pertes de valeur et les reprises sont présentées dans les états financiers consolidés dans les notes 9, 10, 11 et 12.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuel. La Société effectuait auparavant son test de dépréciation annuel du goodwill au cours du premier trimestre, mais, afin d'assurer une meilleure concordance avec son processus budgétaire, elle est en train de changer la période de ces tests, qui seront désormais effectués au cours du troisième trimestre. Toutefois, s'il existe des indices de dépréciation, la Société effectue un test de dépréciation du goodwill lorsque ces indices apparaissent. De plus, à chaque période de présentation de l'information financière, la Société vérifie si des indices indiquent que la valeur recouvrable des actifs non courants pourrait être inférieure à leur valeur comptable. En raison des difficultés opérationnelles rencontrées dans l'Ouest canadien, essentiellement en ce qui concerne la bannière Safeway, et étant donné les résultats des tests de dépréciation des actifs non courants effectués, la Société a soumis le goodwill à un test de dépréciation au 30 janvier 2016 et au 7 mai 2016 (note 12).

Aux fins du test de dépréciation du goodwill et des actifs non courants, la Société a évalué la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT auquel se rapportent le goodwill ou les actifs non courants. La direction a estimé la valeur recouvrable des UGT selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur les flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses importantes concernant la croissance future des bénéfices découlant d'événements ou de circonstances futurs. L'incertitude relative à l'estimation provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer. Les résultats réels pourraient différer des estimations, ce qui pourrait se traduire par des ajustements importants du goodwill et des actifs non courants de la Société au cours de périodes ultérieures.

c) Avantages sociaux futurs

La comptabilisation des coûts des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi nécessite le recours à un certain nombre d'hypothèses. Les obligations au titre des régimes de retraite sont fondées sur les conditions actuelles du marché de même que sur des données actuarielles telles que l'évolution des coûts médicaux, les taux de mortalité et les futures augmentations de salaire. Une analyse de sensibilité et plus de détails sur les principales hypothèses utilisées pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite et les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont présentés à la note 17.

d) Impôt sur le résultat

La direction formule des hypothèses lorsqu'elle évalue la date et la reprise des différences temporaires et estime les produits futurs de la Société afin de déterminer l'impôt sur le résultat exigible et différé qu'elle doit comptabiliser. Des jugements sont également posés par la direction lors de l'interprétation des règles fiscales dans les pays où la Société exerce ses activités. La note 13 apporte des précisions sur la charge d'impôt sur le résultat exigible et différé, ainsi que sur les actifs et les passifs d'impôt différé.

e) Acquisitions d'entreprises

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société a recours au jugement pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et elle utilise des estimations pour calculer et évaluer les ajustements nécessaires. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation après la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill.

f) Provisions

Des estimations et des hypothèses sont utilisées pour calculer les provisions lorsque la Société estime les flux de trésorerie futurs attendus relativement à l'obligation et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié.

g) Conventions d'approvisionnement

La Société a conclu diverses conventions d'approvisionnement à long terme dont certaines sont assorties de conditions de volumes d'achat minimaux. Des estimations et un jugement importants s'imposent lorsqu'il s'agit de déterminer i) les résultats d'exploitation futurs; et ii) les volumes achetés prévus. Pour évaluer s'il est nécessaire d'établir une provision compte tenu des flux de trésorerie futurs attendus de l'exécution du contrat, la direction doit poser des hypothèses relatives aux événements et circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer des flux de trésorerie futurs estimatifs.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Méthode de consolidation

Les états financiers de la Société comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales jusqu'à la date de clôture de l'information financière. Les filiales, y compris les entités structurées, sont toutes les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. Toutes les filiales ont une date de clôture tombant dans les cinq semaines suivant la date de clôture de la Société. Au besoin, des ajustements ont été apportés afin de tenir compte des transactions effectuées entre la date de clôture de la Société et celles de ses filiales.

La Société détient le contrôle lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont une incidence importante sur les rendements d'une entité. La Société réévalue le contrôle sur une base régulière.

Les entités structurées sont des entités contrôlées par la Société qui ont été conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Les entités structurées sont consolidées si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la Société, la Société arrive à la conclusion qu'elle contrôle les entités structurées. Les entités structurées qui sont contrôlées par la Société ont été établies selon des clauses qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités structurées et qui font en sorte que la Société obtient la majorité des avantages découlant des activités et des actifs nets de l'entité structurée, qu'elle est exposée à la majorité des risques liés aux activités de l'entité structurée et qu'elle conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité structurée ou à ses actifs.

Toutes les transactions, tous les soldes, tous les produits et toutes les charges intragroupe sont éliminés au moment de l'établissement des états financiers consolidés.

Le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de la période sont comptabilisés à compter de la date de prise d'effet de l'acquisition, ou jusqu'à la date de prise d'effet de la cession, selon le cas.

La participation ne donnant pas le contrôle représente la quote-part du résultat ainsi que des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue par la Société. Si les pertes d'une filiale applicables à une participation ne donnant pas le contrôle excèdent la participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres de la filiale, l'excédent est affecté à la participation ne donnant pas le contrôle, sauf dans la mesure où la participation majoritaire a une obligation exécutoire et est en mesure de couvrir les pertes.

b) Acquisitions d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La méthode de l'acquisition comporte la comptabilisation des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise, y compris les passifs éventuels, qu'ils aient été ou non comptabilisés dans les états financiers avant l'acquisition. Les actifs et les passifs identifiables et les passifs éventuels de l'entreprise acquise qui réunissent les conditions de comptabilisation selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des éléments suivants : i) les actifs ou les passifs d'impôt différé et les passifs ou les actifs liés aux accords relatifs aux avantages du personnel, comptabilisés et évalués selon les Normes comptables internationales (« IAS ») 12 *Impôts sur le résultat* et IAS 19 *Avantages du personnel* respectivement; et ii) les actifs (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente selon IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, évalués et comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Le goodwill découlant des acquisitions est comptabilisé comme un actif et représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date de l'acquisition. Tout excédent des actifs nets identifiables par rapport au coût d'acquisition est comptabilisé en résultat net immédiatement après l'acquisition. Les coûts de transaction liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les profits et les pertes cumulés découlant de la conversion sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires sont convertis au cours de change historique à la date de transaction. Les profits ou les pertes de change découlant de la conversion de ces soldes libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change moyen pour l'exercice.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements garantis échéant à moins de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks en entrepôt sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi en fonction du coût moyen pondéré à l'aide de la méthode du coût standard ou de la méthode du prix de détail. La méthode du prix de détail utilise le prix de vente prévu diminué d'une marge bénéficiaire normale, sur la base du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend les coûts directement imputables et il inclut le prix d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels que les frais de transport. Le coût est diminué de la valeur des rabais et des remises des fournisseurs. La Société estime la valeur nette de réalisation selon le montant auquel elle prévoit vendre les stocks, en tenant compte des fluctuations saisonnières du prix de vente au détail et en déduisant les coûts qu'elle estime devoir engager pour les vendre. Les stocks sont dépréciés jusqu'à leur valeur nette de réalisation lorsque la Société considère que leur coût n'est pas recouvrable en raison de l'obsolescence, de dommages ou de la baisse permanente du prix de vente. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse du prix de détail est manifeste, la perte de valeur précédemment comptabilisée est reprise. Les coûts qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels les frais d'entreposage et les frais généraux administratifs, sont expressément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

f) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net se compose de la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible non comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à recouvrer auprès de l'administration fiscale ou les montants à verser à celle-ci relativement à la période écoulée et aux périodes antérieures, non encore réglées à la date de clôture de l'information financière. L'impôt exigible est payable sur le résultat imposable, lequel diffère du résultat net inscrit dans les états financiers consolidés. L'impôt exigible est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation.

La Société comptabilise l'impôt différé selon la méthode axée sur le bilan sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill, ou lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, sauf si la transaction connexe est une acquisition d'entreprises ou touche le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt quasi adoptés qui s'appliqueront lorsque les montants devraient être réglés. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il pourra être imputé au bénéfice imposable futur. L'évaluation de la probabilité de bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôt différé peuvent être utilisés est fondée sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, qui sont rajustées pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et des limites précises établies pour l'utilisation de toute perte ou de tout crédit d'impôt inutilisé. Si des prévisions positives relatives au bénéfice imposable indiquent l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, en particulier s'il peut être utilisé indéfiniment, cet actif d'impôt différé est habituellement comptabilisé en entier. La comptabilisation des actifs d'impôt différé, assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, est évaluée individuellement par la direction selon des faits et des cas précis.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque la Société a un droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible auprès de la même administration fiscale. Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisées comme composantes des produits et des charges dans le résultat net, sauf lorsqu'elles se rapportent à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (par exemple, les profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie), ou directement dans les capitaux propres.

g) Actifs détenus en vue de la vente

Certaines immobilisations corporelles détenues afin d'être vendues ont été reclassées en tant qu'actifs détenus en vue de la vente dans les états consolidés de la situation financière. On prévoit vendre ces actifs dans les douze mois. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

h) Participation dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas et qui n'est pas une participation dans une coentreprise. Le contrôle est réévalué sur une base continue. Les participations dans des entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût et sont ensuite comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations acquises dans les entreprises associées sont également assujetties à la méthode de l'acquisition, comme il a été expliqué précédemment. Cependant, tout goodwill ou ajustement de la juste valeur attribuable à la quote-part de la Société dans les entreprises associées est inclus dans le montant comptabilisé comme participations dans les entreprises associées.

Toute modification ultérieure de la quote-part de la Société des capitaux propres de l'entreprise associée est comptabilisée dans la valeur comptable de la participation. Les variations découlant des résultats générés par l'entreprise associée sont présentées dans la quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans les états consolidés du résultat net de la Société. Ces variations comprennent l'amortissement ou la dépréciation ultérieurs des ajustements de la juste valeur des actifs et des passifs.

Les variations découlant du résultat de l'entreprise associée ou des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée sont comptabilisées dans le résultat net ou les capitaux propres de la Société, le cas échéant. Toutefois, si la quote-part de la Société des pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, y compris ses créances non garanties, la Société ne comptabilise pas de pertes supplémentaires, sauf si elle a contracté une obligation légale ou implicite ou si elle a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, la Société ne recommence à comptabiliser sa quote-part de ces bénéfices qu'après avoir dépassé sa quote-part cumulée des pertes non comptabilisées.

Les profits latents et les pertes latentes sur des transactions réalisées entre la Société et ses entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans celles-ci. Lorsque les pertes latentes sont éliminées, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue de la Société.

À la date de clôture, la Société évalue s'il existe des indicateurs de dépréciation pour ses participations dans les entreprises associées. Pour les participations dans les entités ouvertes, la valeur comptable est comparée à la valeur de marché actuelle de la participation en fonction de son cours à la date de clôture. Pour les participations dans les entités fermées, la valeur d'utilité est déterminée en estimant la quote-part de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés de la Société qui devraient être générés par l'entité émettrice. En cas de dépréciation, la valeur comptable de la participation de la Société est réduite à sa valeur recouvrable estimée, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Lors du processus d'évaluation des flux de trésorerie futurs, la direction formule des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur des situations et des événements futurs. Les résultats réels peuvent varier et entraîner des ajustements importants aux participations de la Société dans des entreprises associées au cours des exercices ultérieurs.

La date de clôture d'exercice est le 31 décembre pour toutes les entreprises associées déterminées par la Société. Aux fins des états financiers consolidés de fin d'exercice de la Société, les résultats des entreprises associées sont pris en compte en fonction des états financiers établis au 31 mars, et toute variation survenue entre le 31 mars et la clôture de l'exercice de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les résultats est prise en considération.

i) Participation dans des coentreprises

Les participations dans des coentreprises sont des partenariats aux termes desquels la Société et les autres parties à l'entente exercent un contrôle conjoint sur l'actif net du partenariat et ont par conséquent des droits à l'égard de cet actif net. Les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et sont ultérieurement comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés aux états consolidés de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier. La Société est tenue de comptabiliser initialement à la juste valeur tous ses actifs et passifs financiers, y compris les dérivés et les dérivés incorporés dans certains contrats. Les prêts et créances, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti. Les dérivés et les dérivés non financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière, sauf s'ils font l'objet d'une transaction d'achat ou de vente ou d'une utilisation prévue qui les exclut du traitement applicable aux dérivés.

La Société classe les actifs financiers et les passifs financiers selon leurs caractéristiques ainsi que les choix et intentions de la direction à leur égard aux fins de leurs évaluations régulières. Les choix de classement pour les actifs financiers sont les suivants : i) à la juste valeur par le biais du résultat net – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net; ii) détenus jusqu'à leur échéance – comptabilisés au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle l'actif est décomptabilisé ou déprécié; iii) disponibles à la vente – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour la période considérée jusqu'à leur réalisation par le biais d'une sortie ou d'une perte de valeur; et iv) prêts et créances – comptabilisés au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle l'actif n'est plus comptabilisé ni déprécié. Les choix de classement pour les passifs financiers sont les suivants : i) à la juste valeur par le biais du résultat net – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net; et ii) autres passifs – évalués au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle le passif n'est plus comptabilisé.

En général, les actifs et les passifs financiers de la Société sont classés et évalués de la façon suivante :

Actif/passif	Classement	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Actifs et passifs financiers dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Autres actifs non dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture, sauf ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les prêts et créances sont passés en revue en ce qui a trait aux soldes en souffrance des comptes indépendants, selon une évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des magasins et des détaillants affiliés.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont ajoutés à la juste valeur de l'actif financier ou du passif financier ou déduits de ceux-ci, le cas échéant, lors de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La détermination de la juste valeur est classée selon une hiérarchie à trois niveaux, qui repose sur l'importance des données observables, comme suit : niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés compris au niveau 1 qui sont observables pour des actifs ou des passifs, soit directement, soit indirectement; niveau 3 – données d'entrée non observables pour les actifs ou les passifs. La direction doit recourir à son jugement et faire des estimations relativement aux données d'entrée utilisées pour calculer la juste valeur.

Si différents niveaux de données sont utilisés pour calculer la juste valeur d'un instrument financier, le classement dans un niveau de la hiérarchie est déterminé en fonction du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Les modifications apportées aux méthodes d'évaluation peuvent entraîner des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent ou si la Société transfère l'actif financier à une autre partie sans conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles y afférentes sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

k) Couvertures

La Société utilise des couvertures de flux de trésorerie pour gérer l'exposition aux fluctuations des cours du change, des taux d'intérêt variables et des prix de l'énergie. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'élément de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la variation de la juste valeur du dérivé n'est pas entièrement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert, la partie inefficace de la relation de couverture est comptabilisée dans le résultat net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un instrument de couverture des flux de trésorerie arrive à expiration ou est cédé ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux conditions de la comptabilité de couverture, le profit cumulé ou la perte cumulée, comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global à l'égard de la couverture, est reporté jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un élément couvert cesse d'exister parce qu'il arrive à expiration ou qu'il est vendu ou lorsqu'il est probable qu'une transaction prévue ne se réalisera pas, le profit cumulé ou la perte cumulée, comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global, est immédiatement reclassé dans le résultat net.

Les dérivés financiers affectés à une relation de couverture des flux de trésorerie sont classés comme un autre élément de l'actif ou du passif non courant, selon le cas, en fonction de la détermination de leur juste valeur.

Voici les principaux instruments dérivés :

- 1) Les contrats de change à terme et les swaps de devises dont l'objectif principal est de limiter l'exposition aux fluctuations des taux de change en lien avec l'achat de biens ou avec des dépenses libellés en monnaies étrangères. Certains de ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.
- 2) Les swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie servant à gérer les taux d'intérêt variables liés à certaines dettes du portefeuille de la Société. L'utilisation de la comptabilité de couverture fait en sorte que les charges d'intérêts sur la dette connexe sont présentées aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.
- 3) Les contrats à terme sur l'électricité dont l'objectif principal est de limiter l'exposition aux fluctuations des cours du marché de l'électricité. Ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.

l) Immobilisations corporelles

Les terrains occupés par le propriétaire, les bâtiments, le matériel, les améliorations locatives et les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur.

Les bâtiments qui sont des biens loués sont également inclus dans les immobilisations corporelles s'ils sont détenus aux termes d'un contrat de location-financement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue (déterminée par rapport à des actifs détenus comparables) ou sur la durée du bail, si celle-ci est plus courte.

Lorsque des éléments importants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés comme composantes distinctes. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire à partir du moment où l'actif est disponible ou quand les actifs en cours de construction peuvent être utilisés sur les durées d'utilité estimées des actifs comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Matériel	3 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou de 7 à 20 ans, selon la moins élevée des deux

L'amortissement est inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Les estimations importantes de la valeur résiduelle et les estimations de la durée d'utilité sont passées en revue et actualisées, au besoin ou au moins une fois l'an.

Les profits ou les pertes découlant de la sortie d'immobilisations corporelles correspondent à l'écart entre les produits de la sortie et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés en résultat net dans les autres produits. Si la cession est faite auprès d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société, une partie du profit est différée et réduit la valeur comptable de la participation.

m) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles détenus en vue de retirer des revenus locatifs ou en vue de générer une appréciation du capital, ou les deux à la fois, plutôt que de cibler principalement les activités d'exploitation de la Société. Les immeubles de placement sont comptabilisés selon le modèle du coût. Les modes d'amortissement des immeubles de placement correspondent à ceux visant les immobilisations corporelles.

Les profits ou les pertes découlant de la vente d'immeubles de placement sont immédiatement comptabilisés en résultat net, sauf si la vente est faite auprès d'une participation, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, auquel cas une partie du profit est différée et réduit la valeur comptable de la participation de la Société. Les revenus locatifs et les charges d'exploitation liés aux immeubles de placement sont présentés dans les autres produits et les frais de vente et charges administratives respectivement, dans les états consolidés du résultat net.

n) Contrats de location

Un contrat de location est classé comme contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple.

i) La Société en tant que bailleur

Les revenus locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location connexe. Les coûts directs initiaux engagés pour la négociation et la conclusion d'un contrat de location simple s'ajoutent à la valeur comptable de l'actif loué et sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

ii) La Société en tant que preneur

Les actifs détenus aux termes de contrats de location-financement sont comptabilisés initialement en tant qu'actifs de la Société à leur juste valeur au commencement du contrat de location ou à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Le passif correspondant au bailleur est inclus dans les états consolidés de la situation financière à titre d'obligation locative dans la dette à long terme.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et la réduction de l'obligation locative de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif. Les charges financières sont comptabilisées immédiatement en résultat net. Les loyers éventuels sont comptabilisés comme une charge dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions de loyer et les incitatifs à la location sont comptabilisés dans les autres passifs non courants. Le montant total des avantages des incitatifs à la location est comptabilisé en réduction des charges de location sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les frais liés aux baux immobiliers sont amortis sur une base linéaire sur la durée entière du bail.

iii) Opérations de cession-bail

Une opération de cession-bail est une transaction de vente d'un actif pour le reprendre à bail. Si une opération de cession-bail débouche sur un contrat de location-financement pour la Société, tout excédent du produit de la vente sur la valeur comptable est comptabilisé à titre de produits différés et amorti sur la durée du nouveau contrat de location. Tout profit ou toute perte sur une opération de cession-bail débouchant sur un contrat de location simple conclu à la juste valeur est comptabilisé immédiatement. Si le prix de vente est supérieur à la juste valeur, l'excédent par rapport à la juste valeur est différé et amorti sur la durée du nouveau contrat de location.

o) Immobilisations incorporelles

L'acquisition d'une nouvelle entreprise, de magasins affiliés existants, de logiciels et de dossiers d'ordonnances de pharmacie génère des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût suivant lequel les coûts inscrits à l'actif sont amortis sur une base linéaire sur leur durée d'utilité estimative, car la durée d'utilité de ces actifs est considérée comme déterminée. Les durées d'utilité sont révisées annuellement et les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation. Les durées d'utilité suivantes s'appliquent :

Contrats d'achat différés	5 à 10 ans
Ententes et droits de franchise	10 ans
Baux	5 à 10 ans
Baux conclus à des taux inférieurs à ceux du marché	Durée du bail ou 40 ans, selon la moins élevée des deux
Dossiers d'ordonnances	15 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Autres	5 à 10 ans

L'amortissement est inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Les dépenses ultérieures engagées par la Société liées aux immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères de comptabilisation à l'actif sont passées en charges au cours de la période où elles sont engagées.

Les immobilisations incorporelles comprennent les marques de commerce, les programmes de fidélisation et les produits de marque maison, dont la plupart ont une durée d'utilité indéterminée. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Ces immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation une fois l'an ou plus fréquemment en cas d'indication de dépréciation des immobilisations incorporelles.

p) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nettes sous-jacentes acquises à la date d'acquisition.

q) Dépréciation d'actifs non financiers

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans. La Société évalue alors la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapportent le goodwill ou les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat net. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises.

Les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque l'immobilisation ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes des autres immobilisations, la Société estime la valeur recouvrable de l'UGT ou des UGT dont elle fait partie. La Société a déterminé qu'une UGT correspond essentiellement à un magasin individuel. Les immobilisations de la Société comme les sièges sociaux et les centres de distribution ne génèrent pas individuellement d'entrées de trésorerie et, par conséquent, elles sont regroupées aux fins du test de dépréciation avec les magasins qu'elles desservent. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une UGT) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, celle-ci (ou celle de l'UGT) est ramenée à la valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur fait ultérieurement l'objet d'une reprise, autre que celle qui concerne le goodwill, la valeur comptable de l'immobilisation (ou de l'UGT) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée, mais est limitée à la valeur comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

r) Programmes de fidélisation de la clientèle

La Société utilise le programme de fidélisation AIR MILES^{MD}. Les clients de Sobeys gagnent des milles AIR MILES^{MD} selon les achats effectués dans les magasins. La Société paie des frais par point aux termes de la convention passée avec AIR MILES^{MD}.

Auparavant, la Société utilisait un programme de fidélisation avec carte de fidélité (le « Programme ») qui permettait à ses membres de gagner des points sur leurs achats dans certains magasins Sobeys. Les membres pouvaient échanger ces points, conformément au barème de récompenses du Programme, soit pour obtenir des rabais sur leurs achats de provisions futurs, soit pour acheter des produits ou services. La juste valeur des points de fidélité attribués était comptabilisée en tant qu'élément distinct de la transaction de vente et la comptabilisation des produits était différée jusqu'à ce que les récompenses soient échangées après ajustement pour tenir compte du nombre de points qui ne devraient jamais être échangés selon l'activité future prévue. La juste valeur était déterminée selon la valeur pour laquelle les points pourraient être échangés. Les produits différés liés au Programme étaient inclus dans les fournisseurs et charges à payer dans les états consolidés de la situation financière de la Société. Au quatrième trimestre de 2015, le Programme a pris fin et tous les magasins qui ne l'avaient pas encore fait sont passés au programme de fidélisation de la clientèle AIR MILES^{MD}. Les clients pouvaient échanger les points qu'ils possédaient encore contre des AIR MILES^{MD}, et ce, jusqu'au 1^{er} juin 2015.

s) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société sera tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont importants. Lorsque l'actualisation est utilisée, le montant net de l'augmentation de la provision en raison du passage du temps (« désactualisation ») est comptabilisé dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net.

t) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt se composent principalement des intérêts sur les emprunts de la Société. Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont inscrits à l'actif à titre de composante du coût de l'actif connexe. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés et sont présentés dans les charges financières.

u) Produits différés

Les produits différés comprennent les ententes d'achat à long terme passées avec des fournisseurs et les profits sur des transactions de cession-bail liées à certains contrats de location-financement. Les produits différés sont inclus dans les autres passifs non courants et sont comptabilisés dans le résultat net sur une base linéaire sur la durée des ententes connexes.

v) Avantages du personnel

i) Avantages à court terme

Les avantages à court terme comprennent les salaires, la rémunération, les absences rémunérées, les sommes à payer au titre de l'intéressement et des primes qui devraient être réglés dans les douze mois suivant la date de clôture. Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés comme frais de vente et charges administratives au moment de la prestation du service connexe.

ii) Avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement aux augmentations des salaires et à l'âge du départ à la retraite.

Le passif comptabilisé aux états consolidés de la situation financière au titre des régimes à prestations définies constitue la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture moins la juste valeur de marché des actifs du régime. La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages sociaux futurs est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Les réévaluations, comprenant les gains et pertes actuariels et le rendement des actifs des régimes (compte non tenu du montant net des intérêts), sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés de la situation financière, une charge correspondante étant comptabilisée dans les résultats non distribués par le biais des autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle elles se sont produites. Les réévaluations ne sont pas reclassées en résultat net au cours des périodes ultérieures.

Le coût des services passés est comptabilisé en résultat net à la première des dates suivantes : la date de la modification ou de la réduction du régime ou la date à laquelle la Société comptabilise des coûts liés à la restructuration.

Le coût des services au titre des prestations définies, qui comprend le coût des services rendus, le coût des services passés, le profit ou la perte sur la réduction et les règlements non courants, est inscrit dans les frais de vente et charges administratives. Le montant net des charges d'intérêts sur le montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est compris dans le montant net des charges financières.

iii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges à la première des dates suivantes : lorsque la Société comptabilise les coûts liés à la restructuration ou lorsqu'elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

w) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les ventes sont comptabilisées à partir du point de vente. Elles comprennent les produits provenant des clients par l'entremise des magasins exploités par la Société et des entités structurées consolidées ainsi que le produit des ventes aux magasins affiliés autres que des entités structurées, aux magasins associés et aux clients indépendants. Les produits reçus de magasins affiliés autres que des entités structurées, des magasins associés et des clients indépendants proviennent principalement de la vente de marchandises. La Société perçoit également des redevances de franchise en vertu de deux types d'accords. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction de la valeur monétaire des marchandises expédiées sont comptabilisées comme des produits lorsque la marchandise est expédiée. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction des ventes au détail du franchisé sont comptabilisées comme produits sur une base hebdomadaire sur facturation en fonction des ventes au détail du franchisé.

x) Remises de fournisseurs

La Société reçoit des remises de certains fournisseurs dont les produits sont achetés en vue de la revente. Les programmes de ces fournisseurs comprennent des remises pour le volume des achats, des remises d'exclusivité, des coûts de présentation et d'autres remises. La Société comptabilise ces remises comme une réduction du coût des ventes et des stocks connexes. Certaines remises de fournisseurs sont conditionnelles à ce que la Société atteigne des volumes d'achat minimaux. Ces remises sont comptabilisées dès qu'il est probable que les volumes minimaux seront atteints et que le montant des remises peut être estimé.

y) Produits d'intérêts et de dividendes

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit à recevoir le paiement est établi.

z) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet dilutif des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement des salariés. Lorsqu'une perte est constatée, le nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul du résultat par action de base et diluée est le même, car les actions ordinaires potentielles auraient un effet antidilutif.

aa) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre à certains de ses salariés des régimes de rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres et en trésorerie.

Tous les biens et services reçus en échange de l'attribution de tout paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsque les salariés sont récompensés au moyen de paiements fondés sur des actions, les justes valeurs des services des salariés sont déterminées indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués (note 27).

bb) Normes et modifications futures

i) Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*. IFRS 16 remplacera IAS 17 *Contrats de location* et IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. IFRS 16 instaure un modèle de comptabilisation et d'évaluation à l'état de la situation financière, qui élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs à bail. Les bailleurs continueront toutefois de classer les contrats de location selon cette distinction. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. IFRS 16 peut être adoptée de façon anticipée par les sociétés qui appliquent IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ce que la Société n'a pas l'intention de faire pour le moment.

ii) Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, propose un modèle de dépréciation des pertes sur créances prévues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture et précise les informations à fournir correspondantes relatives aux activités de gestion du risque. La norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et devra être appliquée de manière rétrospective, sauf les directives concernant la comptabilité de couverture, qui doivent l'être de manière prospective. IFRS 9 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

iii) Produits des activités ordinaires

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. IFRS 15 remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle de même qu'un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. La nouvelle norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. IFRS 15 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

iv) Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a apporté des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui donne des directives plus claires sur l'importance relative et le regroupement, la présentation des sous-totaux, la structure des états financiers et la présentation des méthodes comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016; par conséquent, la Société appliquera ces modifications au premier trimestre de l'exercice 2017. La Société ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence significative sur les informations à fournir dans les états financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes et de cette modification sur ses états financiers consolidés.

4. STOCKS

Le coût des stocks comptabilisés en tant que charges au cours de l'exercice s'est élevé à 18 661,2 \$ (17 966,7 \$ en 2015). La Société a comptabilisé une charge de 1,2 \$ (4,4 \$ en 2015) correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation pour les stocks disponibles au 7 mai 2016. Il n'y a eu aucune reprise des stocks déjà réduits (néant en 2015).

5. PRÊTS ET AUTRES CRÉANCES

	7 mai 2016	2 mai 2015
Prêts	76,6 \$	72,7 \$
Billets à recevoir et autres	43,3	40,6
	119,9	113,3
Moins le montant échéant à moins d'un an	26,4	24,8
	93,5 \$	88,5 \$

Les prêts représentent le financement à long terme accordé à certains détaillants affiliés. Ces prêts sont principalement garantis par les stocks, les agencements et le matériel; ils portent intérêt à différents taux et sont assortis de modalités de remboursement allant jusqu'à dix ans. La valeur comptable des prêts se rapproche de la juste valeur selon les taux d'intérêt variables appliqués sur les prêts.

Au 7 mai 2016, les billets à recevoir et autres comprenaient une somme de 14,5 \$ (15,8 \$ en 2015) due par un tiers relativement à des ventes de matériel effectuées au cours de l'exercice.

Les prêts octroyés à des dirigeants et des salariés d'un montant de 0,5 \$ (0,6 \$ en 2015) en vertu du régime d'achat d'actions de la Société sont classés dans les billets à recevoir et autres. Les remboursements des prêts entraîneront une diminution correspondante des billets à recevoir et autres. Les prêts ne portent pas intérêt et sont sans recours et garantis par 20 810 actions de catégorie A sans droit de vote (73 662 en 2015). La valeur de marché des actions au 7 mai 2016 s'élevait à 0,4 \$ (2,1 \$ en 2015).

6. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Après le 7 mai 2016, Sobeys a conclu une entente avec le Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») dans lequel la Société détient une participation de 41,5 %, en vue de vendre un portefeuille de 19 immeubles de détail et de les reprendre à bail, de vendre une participation de 50 % dans chacun de ses trois centres de distribution automatisés et de vendre deux parcelles de terrains non aménagés détenus par Empire. Les actifs liés à cette transaction de 358,0 \$ ont été inclus dans les actifs détenus en vue de la vente au 7 mai 2016 (note 30).

Après le 7 mai 2016, Sobeys a vendu un immeuble à un tiers et l'a repris à bail. Des actifs de 22,9 \$ ont été inclus dans les actifs détenus en vue de la vente au 7 mai 2016 relativement à cet immeuble (note 30).

Au cours de l'exercice 2016, Sobeys a vendu neuf (22 en 2015) immeubles et en a repris six à bail (22 en 2015), et a également vendu du matériel. L'ensemble des immeubles, sauf un, et du matériel ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. Le produit total de ces transactions s'est chiffré à 115,7 \$ (61,6 \$ en 2015), ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 23,3 \$ (24,9 \$ en 2015), lequel a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Le 8 juillet 2014, Sobeys a annoncé la conclusion, avec Agropur coopérative, d'une entente visant la vente de quatre installations de transformation laitière de Safeway. De plus, des conventions à long terme d'approvisionnement en lait, en yogourt et en crème glacée sont entrées en vigueur au moment du transfert des installations à Agropur coopérative. Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, toutes les installations ont été vendues, ce qui a rapporté un produit totalisant 344,2 \$ comptabilisé dans les ventes et donné lieu à un profit de 27,0 \$. La totalité du produit a servi à rembourser les emprunts bancaires. Un autre ajustement du prix d'achat aux termes de la convention d'achat d'actifs a été nécessaire au cours de l'exercice 2016 (notes 14 et 19).

Le 2 décembre 2014, Sobeys a conclu avec la Boulangerie Canada Bread, Limitée une entente visant la vente de deux installations de fabrication de pain. Au quatrième trimestre de l'exercice 2015, les deux installations de fabrication de pain ont été vendues pour un produit de 27,8 \$, ce qui a donné lieu à un profit de 4,4 \$.

Au 7 mai 2016, les actifs détenus en vue de la vente se rapportent à des terrains et des bâtiments censés être vendus au cours des 12 prochains mois.

7. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

	7 mai 2016	2 mai 2015
Participations dans des entreprises associées		
FPI Crombie	366,8 \$	365,6 \$
Partenariats immobiliers canadiens	148,5	143,4
Partenariats immobiliers américains	50,2	59,3
Participation dans des coentreprises		
Canadian Digital Cinema Partnership (« CDCP »)	9,4	9,5
Total	574,9 \$	577,8 \$

Les justes valeurs des participations, fondées sur les cours boursiers, se présentent comme suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
FPI Crombie	786,0 \$	724,3 \$

Les partenariats immobiliers canadiens et américains et CDCP ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

La Société détient 53 866 589 parts de société en commandite de catégorie B du FPI Crombie et les parts spéciales comportant droit de vote rattachées, ainsi que 909 090 parts du FPI, ce qui représente une participation financière comportant un droit de vote de 41,5 % dans le FPI Crombie.

Au cours de l'exercice 2015, le FPI Crombie a mis sur pied un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir de réinvestir automatiquement les distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société participe au RRD afin de conserver sa participation financière et ses droits de vote dans le FPI Crombie.

La valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie se détaille comme suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Solde à l'ouverture	365,6 \$	333,5 \$
Quote-part du résultat	38,9	30,6
Quote-part du résultat global	1,4	1,0
Distributions, après RRD	(42,3)	(46,9)
Report des profits tirés de la vente d'immeubles	(4,0)	(1,0)
Reprise du profit différé sur la vente d'immeubles à une partie non liée	7,2	8,3
Participation acquise dans le FPI Crombie	–	40,0
Profit de dilution (note 19)	–	0,1
Solde à la clôture	366,8 \$	365,6 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans des partenariats immobiliers canadiens se détaille comme suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Solde à l'ouverture	143,4 \$	143,7 \$
Quote-part du résultat	38,5	43,8
Distributions	(35,6)	(44,1)
Placements	2,2	–
Solde à la clôture	148,5 \$	143,4 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans des partenariats immobiliers américains se détaille comme suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Solde à l'ouverture	59,3 \$	67,3 \$
Quote-part du résultat	8,2	10,9
Distributions	(17,4)	(27,4)
Écart de conversion	1,3	7,8
Placements	1,8	0,7
Perte de dilution (note 19)	(3,0)	–
Solde à la clôture	50,2 \$	59,3 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans CDCP se détaille comme suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Solde à l'ouverture	9,5 \$	9,7 \$
Quote-part du résultat	0,5	0,4
Quote-part des autres éléments du résultat global	0,1	–
Distributions	(0,7)	(0,6)
Solde à la clôture	9,4 \$	9,5 \$

Les produits, les charges, les actifs et les passifs du FPI Crombie au 31 mars 2016 et pour la période de 12 mois close à cette date ainsi qu'un rapprochement de la valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts du FPI Crombie sont présentés ci-après :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Produits	372,3 \$	359,9 \$
Charges	279,1	289,7
Bénéfice avant impôt sur le résultat	93,2 \$	70,2 \$
Perte liée aux activités poursuivies	(24,2) \$	(43,5) \$
Autres éléments du résultat global	2,9	2,0
Résultat global	(21,3) \$	(41,5) \$
	31 mars 2016	31 mars 2015
Actifs		
Courants	59,8 \$	35,4 \$
Non courants	3 301,2	3 383,4
Total	3 361,0 \$	3 418,8 \$
Passifs		
Courants	165,9 \$	170,5 \$
Non courants	2 028,5	2 075,1
Total	2 194,4 \$	2 245,6 \$
Actif net des porteurs de parts		
Parts du FPI	705,9 \$	710,1 \$
Parts de société en commandite de catégorie B	460,7	463,1
	1 166,6	1 173,2
Moins : parts du FPI	(705,9)	(710,1)
Cumul des variations depuis l'acquisition du FPI Crombie		
Écart relatif au moment où les distributions ont été versées	4,0	3,8
Frais d'émission liés aux parts de société en commandite de catégorie B	12,6	12,6
Profits reportés (après la réintégration de l'amortissement)	(162,6)	(166,1)
Profits de dilution	38,6	38,6
Sortie d'une part des autres éléments du résultat global à la suite de la dilution de la participation dans le FPI Crombie	0,7	0,7
Valeur comptable attribuable à la participation dans les parts de société en commandite de catégorie B	354,0	352,7
Parts du FPI détenues par Empire	13,8	13,8
Quote-part du résultat cumulé sur les parts du FPI	1,8	1,1
Distributions cumulées sur les parts du FPI	(2,8)	(2,0)
Valeur comptable de la participation dans le FPI Crombie	366,8 \$	365,6 \$

La Société possède des participations de 40,7 % à 49,0 % dans divers partenariats immobiliers canadiens qui sont liés à des activités de développement résidentiel en Ontario et dans l'Ouest du Canada.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs des partenariats immobiliers canadiens au 31 mars 2016 et pour la période de 12 mois close à cette date sont présentés ci-après :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Produits	150,6 \$	176,8 \$
Charges	62,5	72,4
Résultat net lié aux activités poursuivies	88,1 \$	104,4 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,4)	3,9
Résultat net	87,7 \$	108,3 \$
	31 mars 2016	31 mars 2015
Actifs courants	334,2 \$	324,2 \$
Passifs courants	29,9	27,3
Passifs non courants	–	5,0
Actifs nets	304,3 \$	291,9 \$
Valeur comptable de la participation	148,5 \$	143,4 \$

La Société possède des participations de 39,0 % à 43,7 % dans divers partenariats immobiliers américains qui sont liés à des activités de développement résidentiel aux États-Unis.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs des partenariats immobiliers américains au 31 mars 2016 et pour la période de 12 mois close à cette date sont présentés ci-après :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Produits	59,2 \$	81,9 \$
Charges	39,9	56,9
Résultat net	19,3 \$	25,0 \$
	31 mars 2016	31 mars 2015
Actifs courants	144,5 \$	153,1 \$
Passifs courants	16,3	17,2
Actifs nets	128,2 \$	135,9 \$
Valeur comptable de la participation	50,2 \$	59,3 \$

8. AUTRES ACTIFS

	7 mai 2016	2 mai 2015
Liquidités soumises à restrictions	– \$	4,4 \$
Actifs différés liés à des contrats de location	23,6	23,1
Actifs dérivés	2,1	0,1
Acomptes versés sur des immeubles	–	6,8
Autres	17,1	14,0
Total	42,8 \$	48,4 \$

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7 mai 2016	Terrains	Immeubles	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Total
Coût						
Solde d'ouverture	712,9 \$	1 491,9 \$	2 472,6 \$	691,6 \$	211,8 \$	5 580,8 \$
Entrées	68,2	55,7	159,4	32,6	326,3	642,2
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	2,3	3,5	13,5	0,8	0,1	20,2
Virements	(157,5)	(250,4)	87,7	13,1	(241,4)	(548,5)
Sorties et réductions de valeur	(0,8)	(5,2)	(233,9)	(34,2)	–	(274,1)
Solde de clôture	625,1 \$	1 295,5 \$	2 499,3 \$	703,9 \$	296,8 \$	5 420,6 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur						
Solde d'ouverture	– \$	368,4 \$	1 387,4 \$	324,6 \$	– \$	2 080,4 \$
Sorties et réductions de valeur	–	(3,5)	(225,1)	(30,7)	–	(259,3)
Virements	–	(48,3)	(42,1)	(5,2)	–	(95,6)
Amortissement	–	69,9	250,8	63,5	–	384,2
Pertes de valeur	–	17,4	68,6	82,4	–	168,4
Reprises de pertes de valeur	–	(0,4)	(1,6)	(0,2)	–	(2,2)
Solde de clôture	– \$	403,5 \$	1 438,0 \$	434,4 \$	– \$	2 275,9 \$
Valeur comptable nette au 7 mai 2016	625,1 \$	892,0 \$	1 061,3 \$	269,5 \$	296,8 \$	3 144,7 \$

2 mai 2015	Terrains	Immeubles	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Total
Coût						
Solde d'ouverture	699,6 \$	1 555,6 \$	2 598,9 \$	669,9 \$	236,7 \$	5 760,7 \$
Entrées	51,4	33,7	139,3	57,4	205,2	487,0
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	1,5	–	4,1	0,2	0,2	6,0
Virements	(6,7)	(30,1)	(19,5)	2,6	(228,3)	(282,0)
Sorties et réductions de valeur	(32,9)	(67,3)	(250,2)	(38,5)	(2,0)	(390,9)
Solde de clôture	712,9 \$	1 491,9 \$	2 472,6 \$	691,6 \$	211,8 \$	5 580,8 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur						
Solde d'ouverture	– \$	355,7 \$	1 416,3 \$	303,1 \$	– \$	2 075,1 \$
Sorties et réductions de valeur	–	(34,0)	(241,3)	(27,8)	–	(303,1)
Virements	–	(25,9)	(48,4)	(17,9)	–	(92,2)
Amortissement	–	72,6	258,2	66,2	–	397,0
Pertes de valeur	–	–	3,5	1,1	–	4,6
Reprises de pertes de valeur	–	–	(0,9)	(0,1)	–	(1,0)
Solde de clôture	– \$	368,4 \$	1 387,4 \$	324,6 \$	– \$	2 080,4 \$
Valeur comptable nette au 2 mai 2015	712,9 \$	1 123,5 \$	1 085,2 \$	367,0 \$	211,8 \$	3 500,4 \$

Contrats de location-financement

La Société a conclu divers contrats de location immobilière à l'égard de magasins détenus classés comme contrats de location-financement dont la valeur comptable nette s'élève à 5,0 \$ au 7 mai 2016 (13,7 \$ en 2015). Ces contrats de location sont inclus dans les immeubles.

La Société a conclu des contrats de location de matériel classés comme contrats de location-financement dont la valeur comptable nette s'élève à 30,8 \$ au 7 mai 2016 (25,4 \$ en 2015). Ces contrats de location sont inclus dans le matériel.

Actifs en cours de construction

Au cours de l'exercice, la Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 1,9 \$ (0,5 \$ en 2015) pour des emprunts liés à des immobilisations corporelles en cours de construction. La Société a utilisé un taux de capitalisation de 4,2 % (4,4 % en 2015).

Garantie

Au 7 mai 2016, la valeur comptable nette des immeubles donnés en garantie dans le cadre des emprunts s'élève à 67,5 \$ (75,2 \$ en 2015).

Dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Le test est effectué au niveau de l'UGT à laquelle les actifs appartiennent, sauf si ces derniers sont considérés comme des actifs communs. Les actifs communs qui ne peuvent pas être affectés à une UGT en particulier sur une base raisonnable et cohérente sont affectés à un secteur opérationnel aux fins du test de dépréciation. Il a été établi que les magasins individuels constituaient des UGT. La Société a effectué un test de dépréciation des immobilisations corporelles en estimant la valeur recouvrable de chaque UGT à laquelle les immobilisations corporelles appartiennent. La valeur recouvrable a été établie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les valeurs recouvrables ont été établies selon les valeurs d'utilité fondées sur les projections de flux de trésorerie d'après les prévisions internes les plus récentes de la Société. Les principales hypothèses retenues pour calculer la valeur d'utilité comprennent les taux d'actualisation, les taux de croissance et les variations prévues des flux de trésorerie. La direction a estimé les taux d'actualisation au moyen de taux avant impôt qui reflètent l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques aux UGT. Les prévisions couvrent un horizon de plus de trois ans en fonction de taux de croissance à long terme se situant entre 3,0 % et 5,0 %. Les taux d'actualisation ont été calculés avant impôt et se situent entre 7,0 % et 10,0 %.

Une perte de valeur de 148,6 \$ des immobilisations corporelles du secteur opérationnel Sobeys Ouest a été comptabilisée pour l'exercice clos le 7 mai 2016 dans la perte de valeur du goodwill et des actifs non courants aux états consolidés du résultat net.

D'autres pertes de valeur de 19,8 \$ et des reprises de pertes de 2,2 \$ ont été comptabilisées pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (4,6 \$ et 1,0 \$ en 2015). Les pertes de valeur et reprises se rapportent toutes au secteur de la vente au détail de produits alimentaires.

10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement comprennent principalement des immeubles commerciaux appartenant à la Société, détenus afin d'en retirer des produits, plutôt que de cibler principalement les activités d'exploitation de la Société.

	7 mai 2016	2 mai 2015
Coût		
Solde d'ouverture	115,1 \$	121,0 \$
Entrées	7,9	6,5
Virements	(26,3)	(4,6)
Sorties et réductions de valeur	(5,3)	(7,8)
Solde de clôture	91,4 \$	115,1 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur		
Solde d'ouverture	10,9 \$	16,5 \$
Amortissement	0,6	0,8
Virements	(3,2)	–
Sorties et réductions de valeur	0,2	(6,4)
Solde de clôture	8,5 \$	10,9 \$
Valeur comptable, montant net	82,9 \$	104,2 \$
Juste valeur	114,6 \$	152,8 \$

La juste valeur des immeubles de placement est classée au niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur s'entend du montant qui serait touché pour vendre les actifs lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Une société d'évaluation indépendante externe possédant l'expérience et les compétences professionnelles reconnues appropriées a aidé à déterminer la juste valeur des immeubles de placement au 7 mai 2016 et au 2 mai 2015. Les entrées d'immeubles de placement provenant d'acquisitions sont négociées à la juste valeur et, par conséquent, la valeur comptable correspond à la juste valeur au moment de l'acquisition. La Société évalue les immeubles reclassés à partir des immobilisations corporelles à des fins de présentation en s'appuyant sur des données de marché comparables ou en recourant aux services d'une société d'évaluation indépendante externe.

Les revenus locatifs tirés des immeubles de placement inscrits dans les états consolidés du résultat net s'élèvent à 4,6 \$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (4,9 \$ en 2015).

Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien, mais à l'exclusion de la charge d'amortissement) découlant des immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs se sont établies à 2,3 \$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (2,0 \$ en 2015). Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien, mais à l'exclusion de la charge d'amortissement) découlant des immeubles de

placement non productifs se sont établies à 1,0 \$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (1,0 \$ en 2015). Toutes les charges d'exploitation directes relatives aux immeubles de placement sont inscrites dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Pour les pertes de valeur des immeubles de placement, la Société utilise la même méthode que pour les immobilisations corporelles (note 9). Aucune perte de valeur et aucune reprise n'ont été comptabilisées pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (néant en 2015).

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Marques de commerce	Contrats d'achat différés	Dossiers d'ordonnances	Logiciels	Baux conclus à des taux inférieurs à ceux du marché	Autres	Total
7 mai 2016							
Coût							
Solde d'ouverture	201,0 \$	115,2 \$	306,9 \$	276,2 \$	180,5 \$	200,3 \$	1 280,1 \$
Entrées acquises séparément	–	31,0	0,5	–	–	5,5	37,0
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	2,9	–	–	–	4,1	7,0
Virements	–	(2,7)	(2,2)	25,9	(0,7)	(0,3)	20,0
Sorties et réductions de valeur	–	(3,4)	–	(43,3)	–	(10,1)	(56,8)
Solde de clôture	201,0 \$	143,0 \$	305,2 \$	258,8 \$	179,8 \$	199,5 \$	1 287,3 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde d'ouverture	23,1 \$	46,9 \$	49,0 \$	137,8 \$	11,4 \$	73,9 \$	342,1 \$
Amortissement	3,0	14,7	20,6	33,9	7,4	9,4	89,0
Virements	–	(0,1)	(0,9)	0,4	0,1	1,0	0,5
Sorties et réductions de valeur	–	(3,4)	–	(43,3)	–	(9,1)	(55,8)
Solde de clôture	26,1 \$	58,1 \$	68,7 \$	128,8 \$	18,9 \$	75,2 \$	375,8 \$
Valeur comptable nette au 7 mai 2016	174,9 \$	84,9 \$	236,5 \$	130,0 \$	160,9 \$	124,3 \$	911,5 \$
2 mai 2015							
Coût							
Solde d'ouverture	215,0 \$	109,8 \$	306,8 \$	250,7 \$	191,3 \$	204,1 \$	1 277,7 \$
Entrées acquises séparément	–	12,8	–	–	–	3,1	15,9
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	–	0,3	–	–	0,1	0,4
Virements	(14,0)	(1,1)	(0,2)	27,1	–	0,1	11,9
Sorties et réductions de valeur	–	(6,3)	–	(1,6)	(10,8)	(7,1)	(25,8)
Solde de clôture	201,0 \$	115,2 \$	306,9 \$	276,2 \$	180,5 \$	200,3 \$	1 280,1 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde d'ouverture	20,9 \$	40,5 \$	30,9 \$	108,9 \$	10,1 \$	72,8 \$	284,1 \$
Amortissement	3,0	13,0	20,3	30,3	7,9	10,2	84,7
Reprises de pertes de valeur	–	–	(2,1)	–	–	–	(2,1)
Virements	(0,8)	(0,8)	(0,1)	–	–	(2,2)	(3,9)
Sorties et réductions de valeur	–	(5,8)	–	(1,4)	(6,6)	(6,9)	(20,7)
Solde de clôture	23,1 \$	46,9 \$	49,0 \$	137,8 \$	11,4 \$	73,9 \$	342,1 \$
Valeur comptable nette au 2 mai 2015	177,9 \$	68,3 \$	257,9 \$	138,4 \$	169,1 \$	126,4 \$	938,0 \$

La Société a inclus, dans les frais de vente et charges administratives, des frais de recherche et de développement de 7,5 \$ (14,4 \$ en 2015), en plus des frais de développement relatifs aux logiciels comptabilisés à l'actif.

Pour les pertes de valeur des immobilisations incorporelles, la Société utilise la même méthode que pour les immobilisations corporelles (note 9). Pour l'exercice clos le 7 mai 2016, des pertes de valeur de néant (néant en 2015) et des reprises de néant (2,1 \$ en 2015) ont été comptabilisées.

La Société a inclus, dans les autres immobilisations incorporelles au 7 mai 2016, des permis d'alcool de 4,1 \$. Ces permis sont assortis d'options de renouvellement et la Société a l'intention de renouveler indéfiniment ces permis à chaque date de renouvellement. Par conséquent, il n'y a pas de limite quant aux entrées de trésorerie générées par chaque magasin détenant un permis valide, et ces actifs sont considérés comme ayant des durées de vie indéterminées. Au 7 mai 2016 et au 2 mai 2015, les immobilisations incorporelles comprennent les montants suivants liés aux durées d'utilité indéterminées : 172,8 \$ pour les marques de commerce, 11,4 \$ pour les programmes de fidélisation et 59,5 \$ pour les marques maison. Les programmes de fidélisation et les marques maison sont regroupés dans les autres immobilisations incorporelles. Toutes les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se rapportent au secteur de la vente au détail de produits alimentaires. La dépréciation de ces immobilisations incorporelles est évaluée au moins une fois par année de la même façon que le goodwill (note 12).

12. GOODWILL

	7 mai 2016	2 mai 2015
Solde d'ouverture	3 799,2 \$	4 069,7 \$
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	39,8	4,5
Virement aux actifs détenus en vue de la vente	–	(276,0)
Pertes de valeur	(2 878,5)	–
Autres ajustements	1,7	1,0
Solde de clôture	962,2 \$	3 799,2 \$

Le goodwill résultant des acquisitions d'entreprises est affecté au niveau le plus bas au sein de l'organisation auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction en vue de prendre des décisions et ne devrait pas être plus important qu'un secteur opérationnel, avant l'affectation du goodwill. Par conséquent, le goodwill a été affecté aux cinq secteurs opérationnels de vente au détail de produits alimentaires suivants :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Atlantique	185,0 \$	163,8 \$
Lawtons	15,8	15,4
Ontario	152,5	150,3
Québec	608,9	608,9
Ouest	–	2 860,8
Total	962,2 \$	3 799,2 \$

Perte de valeur du goodwill

Le goodwill résultant des acquisitions d'entreprises n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation chaque année ou plus souvent s'il existe des indices de dépréciation. La Société a effectué un test annuel au premier trimestre de l'exercice 2016 et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée (néant en 2015). Au cours du test, la Société a déterminé la valeur recouvrable de l'UGT auquel le goodwill se rapporte en se fondant sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La principale hypothèse retenue par la direction pour calculer la juste valeur d'une UGT comprend les multiples de capitalisation du secteur d'activité dans une fourchette de 7,0 à 12,5. La principale hypothèse est classée au niveau 2 selon la hiérarchie des justes valeurs. Au cours de l'exercice, afin d'assurer une meilleure concordance avec son processus budgétaire, la Société a changé la période de ses tests annuels, qui seront désormais effectués au cours du troisième trimestre (note 2).

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016, à la suite des difficultés rencontrées par la Société avec la bannière Safeway, du résultat du test de dépréciation des immobilisations corporelles (note 9) et du contexte économique difficile, surtout dans les marchés de l'Alberta et de la Saskatchewan, la direction a déterminé que l'unité fonctionnelle de l'Ouest montrait des indices de dépréciation. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, les difficultés opérationnelles et économiques rencontrées dans l'Ouest canadien se sont accrues, davantage de marchés ayant été touchés. Les résultats d'exploitation du secteur opérationnel Sobeys Ouest ont poursuivi leur tendance fortement à la baisse, et la Société perçoit ces tendances comme des indices de dépréciation accrue. Des tests de dépréciation ont été effectués au troisième et au quatrième trimestre en comparant la valeur comptable du goodwill avec la valeur recouvrable des UGT auxquelles le goodwill a été attribué.

Les valeurs recouvrables des UGT ou des groupes d'UGT sont fondées sur la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Aux fins des tests de dépréciation du troisième et du quatrième trimestre, la direction a établi la valeur recouvrable des UGT selon les calculs de la valeur d'utilité, qui exigent le recours à certaines hypothèses clés. La valeur d'utilité a été calculée à partir de projections des flux de trésorerie sur cinq ans, sur la base des données financières provenant des budgets et des prévisions internes les plus récents de la Société approuvés formellement par la direction. Étant donné les risques liés aux fluctuations prévues des flux de trésorerie et l'incertitude entourant l'unité fonctionnelle de l'Ouest de la Société, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus utilisée aux fins du calcul de la valeur d'utilité tient compte de la moyenne pondérée des résultats futurs les plus probables. Les projections des flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans sont extrapolées en appliquant des taux de croissance estimatifs pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires du marché visé, et des taux de croissance économique du pays à long terme. La direction estime les taux d'actualisation avant impôt en s'appuyant sur les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé allait de 12,5 % à 16,5 % et était issu du coût moyen pondéré du capital de la Société après impôt. Le taux d'actualisation après impôt utilisé était de 10,0 %. Les marges d'exploitation de la Société se fondent sur le rendement passé et les attentes de la direction en ce qui a trait à l'avenir. Les taux de croissance utilisés pour estimer le rendement futur cadrent habituellement avec les projections présentées dans les rapports sectoriels portant sur le marché visé et les données du marché. La Société a utilisé un taux de croissance annuel de ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 3,0 %. Un taux de croissance finale de 3,0 % a été utilisé pour les projections des flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans, ce qui est conforme aux prévisions figurant dans les rapports sectoriels.

La Société a comptabilisé, pour le secteur Sobeys Ouest, une perte de valeur du goodwill de 2 878,5 \$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016, qui est incluse dans la perte de valeur du goodwill et des actifs non courants dans les états consolidés du résultat net.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge (le produit) d'impôt sur le résultat varie par rapport au montant qui serait calculé en appliquant le taux d'impôt prévu par la loi, fédéral et provincial combiné, par suite de ce qui suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Résultat avant impôt sur le résultat	(2 555,9) \$	587,3 \$
Taux d'impôt prévu par la loi effectif combiné	26,6 %	26,4 %
(Produit) charge d'impôt sur le résultat selon le taux d'impôt prévu par la loi combiné	(679,9)	155,0
Impôt découlant des éléments suivants :		
Éléments non déductibles	7,3	2,5
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	239,5	–
Éléments non imposables	(3,1)	(5,9)
Variation des taux d'impôt	(3,8)	0,1
Autres	(1,3)	(1,3)
Total (du produit) de la charge d'impôt sur le résultat, à un taux d'impôt effectif combiné de 17,3 % (25,6 % en 2015)	(441,3) \$	150,4 \$

(Le produit) la charge d'impôt exigible sur le résultat attribuable au résultat net comprend ce qui suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Charge d'impôt exigible	104,2 \$	130,9 \$
(Produit) charge d'impôt différé :		
Naissance et reprise des différences temporaires	(541,7)	19,4
Variation des taux d'impôt	(3,8)	0,1
Total	(441,3) \$	150,4 \$

L'impôt différé découlant des différences temporaires et des pertes fiscales inutilisées peut se résumer comme suit :

	Comptabilisé au(x) :				
	Solde d'ouverture	Autres éléments du résultat global et capitaux propres	Acquisitions d'entreprises	Perte nette	Solde de clôture
7 mai 2016					
Fournisseurs et charges à payer	3,8 \$	– \$	– \$	(0,2) \$	3,6 \$
Avantages sociaux futurs	96,9	(4,3)	–	(0,7)	91,9
Capitaux propres	11,3	–	–	1,0	12,3
Goodwill et immobilisations incorporelles	(166,1)	–	(0,5)	493,8	327,2
Stocks	5,2	–	–	(0,3)	4,9
Placements	(19,8)	(2,8)	–	(10,5)	(33,1)
Dettes à long terme	15,6	–	0,5	(1,9)	14,2
Autres actifs	(0,5)	–	–	(0,1)	(0,6)
Autres passifs non courants	16,8	–	–	3,8	20,6
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(93,6)	–	(0,3)	35,5	(58,4)
Provisions	75,6	–	–	11,3	86,9
Report lié aux partenariats	2,9	–	–	(11,1)	(8,2)
Pertes	52,3	–	–	24,3	76,6
Autres	(0,4)	–	–	0,6	0,2
	– \$	(7,1) \$	(0,3) \$	545,5 \$	538,1 \$
Comptabilisé comme :					
Actifs d'impôt différé	110,9 \$	(4,3) \$	– \$	539,6 \$	646,2 \$
Passifs d'impôt différé	(110,9) \$	(2,8) \$	(0,3) \$	5,9 \$	(108,1) \$

	Comptabilisé au(x) :				
	Solde d'ouverture	Autres éléments du résultat global et capitaux propres	Acquisitions d'entreprises	Perte nette	Solde de clôture
2 mai 2015					
Fournisseurs et charges à payer	6,5 \$	– \$	– \$	(2,7) \$	3,8 \$
Avantages sociaux futurs	81,0	17,4	–	(1,5)	96,9
Capitaux propres	16,0	–	–	(4,7)	11,3
Goodwill et immobilisations incorporelles	(159,7)	–	–	(6,4)	(166,1)
Stocks	4,3	–	–	0,9	5,2
Placements	(13,9)	(0,3)	–	(5,6)	(19,8)
Dettes à long terme	17,6	–	–	(2,0)	15,6
Autres actifs	(0,9)	–	–	0,4	(0,5)
Autres passifs non courants	17,6	–	–	(0,8)	16,8
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(70,4)	–	–	(23,2)	(93,6)
Provisions	63,6	–	–	12,0	75,6
Report lié aux partenariats	(5,0)	–	–	7,9	2,9
Pertes	39,9	–	–	12,4	52,3
Autres	5,8	–	–	(6,2)	(0,4)
	2,4 \$	17,1 \$	– \$	(19,5) \$	– \$
Comptabilisé comme :					
Actifs d'impôt différé	126,2 \$	17,4 \$	– \$	(32,7) \$	110,9 \$
Passifs d'impôt différé	(123,8) \$	(0,3) \$	– \$	13,2 \$	(110,9) \$

Tous les actifs d'impôt différé (y compris les pertes fiscales et autres crédits d'impôt) ont été comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière. Le montant des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé qui devraient être recouvrés ou réglés après les douze prochains mois s'est établi à 426,6 \$.

14. PROVISIONS

7 mai 2016	Contrats de location	Frais juridiques	Frais environnementaux	Restructuration	Ajustement du prix de vente	Total
Solde d'ouverture	24,7 \$	9,6 \$	40,4 \$	190,3 \$	– \$	265,0 \$
Reprises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	–	–	0,5	–	–	0,5
Provisions constituées	11,7	5,4	12,1	39,0	70,9	139,1
Provisions utilisées	(10,4)	(6,2)	(1,4)	(66,8)	–	(84,8)
Provisions reprises	(2,7)	(1,1)	(1,7)	(21,8)	–	(27,3)
Variation attribuable à l'actualisation	1,5	–	1,5	9,8	1,3	14,1
Solde de clôture	24,8 \$	7,7 \$	51,4 \$	150,5 \$	72,2 \$	306,6 \$
Courantes	12,3 \$	7,7 \$	2,2 \$	80,5 \$	72,2 \$	174,9 \$
Non courantes	12,5	–	49,2	70,0	–	131,7
Total	24,8 \$	7,7 \$	51,4 \$	150,5 \$	72,2 \$	306,6 \$

Contrats de location

Les provisions au titre des contrats de location sont comptabilisées lorsque les avantages que la Société s'attend à recevoir d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables engagés pour satisfaire les obligations contractuelles. La Société comptabilise des provisions au titre de contrat déficitaire dans le cas de la fermeture de magasins lorsqu'elle a conclu un contrat de location. La provision est évaluée selon le coût attendu de la résiliation du contrat de location ou le coût net attendu pour poursuivre le contrat, selon le moins élevé des deux. Le coût net est calculé en tenant compte du loyer payé et du produit de sous-location obtenu. Dans le cas de la fermeture d'un magasin, un passif est comptabilisé pour refléter la valeur actuelle du passif attendu lié à tout contrat de location et autres coûts contractuels qui doivent être payés. Les provisions au titre de contrat déficitaire pour les fermetures prévues de magasins ou de centres de distribution dans le cadre des activités de rationalisation de la Société sont classées à titre de provisions pour restructuration et sont évaluées et comptabilisées selon la même méthode. L'actualisation des provisions découlant de contrats de location a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt se situant entre 7,0 % et 9,0 %.

Frais juridiques

Les provisions juridiques se rapportent à des réclamations de 7,7 \$ en instance de règlement au 7 mai 2016 reçues dans le cours normal des activités.

Frais environnementaux

Conformément aux exigences de la politique juridique et environnementale, la Société a comptabilisé des provisions pour la remise en état d'emplacements. Ces provisions se rapportent principalement aux passifs liés au démantèlement de postes d'essence appartenant à la Société et d'autres sites qui seront remis en état comptabilisés à la valeur actuelle nette des frais de remise en état futurs estimés. L'actualisation des provisions environnementales connexes a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt se situant entre 4,0 % et 6,0 %.

Restructuration

Les provisions pour restructuration se rapportent aux initiatives de la Société visant à diminuer les coûts d'exploitation et à améliorer la performance financière. Au cours de l'exercice 2016, la Société a poursuivi l'examen de son réseau de soutien aux entreprises et de la capacité excédentaire de ses centres de distribution. Par suite de cet examen, une provision pour restructuration supplémentaire a été comptabilisée pour l'exercice 2016. Les centres de distribution ont différentes dates de fermeture, dont la dernière est prévue au cours de l'exercice 2018. L'actualisation des provisions pour restructuration connexes a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt de 7,0 %.

Ajustement du prix d'achat

La Société a cédé des installations de fabrication au cours de l'exercice 2015 et elle a conclu des conventions d'approvisionnement à long terme, dans le cadre de la convention d'achat d'actifs, lesquelles renferment des obligations de volumes d'achat minimaux. Aux termes de cette convention d'achat d'actifs, si les achats réels pour l'année civile 2016 devaient différer des obligations de volumes d'achat minimaux, le prix d'achat sera ajusté à la hausse ou à la baisse selon une formule reposant sur les volumes. Compte tenu des volumes d'achat enregistrés pour l'exercice clos le 7 mai 2016, la direction estime que les achats effectués au cours de l'année civile 2016 sont susceptibles de ne pas satisfaire aux exigences de volumes minimaux; par conséquent, la direction a comptabilisé une provision pour refléter l'ajustement estimatif du prix d'achat. Cette provision sera revue et actualisée pour tenir compte de toute variation des volumes d'achat estimatifs pour l'année civile 2016. L'ajustement réel d'achat pourrait différer considérablement de l'estimation. L'actualisation de la provision pour ajustement du prix d'achat a été calculée selon un taux d'actualisation avant impôt de 7,0 %. Voir les notes 6 et 19 pour de plus amples renseignements.

15. DETTE À LONG TERME

	7 mai 2016	2 mai 2015
Emprunts hypothécaires de premier rang, taux d'intérêt moyen pondéré de 5,39 %, échéant de 2016 à 2033	14,8 \$	22,8 \$
Billets à moyen terme, série C, taux d'intérêt de 7,16 %, échéant le 26 février 2018	100,0	100,0
Billets à moyen terme, série D, taux d'intérêt de 6,06 %, échéant le 29 octobre 2035	175,0	175,0
Billets à moyen terme, série E, taux d'intérêt de 5,79 %, échéant le 6 octobre 2036	125,0	125,0
Billets à moyen terme, série F, taux d'intérêt de 6,64 %, échéant le 7 juin 2040	150,0	150,0
Débiteure à fonds d'amortissement, taux d'intérêt moyen pondéré de 11,63 %, échéant en 2016	5,6	6,2
Billets de série 2013-1, taux d'intérêt de 3,52 %, échéant le 8 août 2018	500,0	500,0
Billets de série 2013-2, taux d'intérêt de 4,70 %, échéant le 8 août 2023	500,0	500,0
Billets non garantis de premier rang, taux d'intérêt variable lié au taux des acceptations bancaires, échéant le 14 juillet 2016	300,0	300,0
Billets à payer et autres dettes principalement à des taux d'intérêt variant selon le taux préférentiel	159,6	152,2
Facilités de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 4 novembre 2017	–	221,8
Facilités de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 4 novembre 2020	290,0	–
	2 320,0	2 253,0
Coûts de transaction non amortis	(25,2)	(34,7)
Obligations en vertu de contrats de location-financement au taux d'intérêt moyen pondéré de 5,85 %, échéant de 2016 à 2040	58,1	65,8
	2 352,9	2 284,1
Moins le montant échéant à moins d'un an	341,4	53,9
	2 011,5 \$	2 230,2 \$

Les emprunts hypothécaires de premier rang sont garantis par des terrains, des immeubles et des charges spécifiques sur certains actifs. Les obligations en vertu de contrats de location-financement sont garanties par les actifs liés aux contrats de location-financement connexes. Les billets à moyen terme et les billets de série 2013-1 et de série 2013-2 ne sont pas garantis.

Les paiements au titre de la débenture à fonds d'amortissement doivent être effectués chaque année. La quote-part de la dette connexe est remboursée par ces paiements.

Le 4 novembre 2013, la Société a prorogé l'échéance de sa facilité de crédit au 4 novembre 2017. Le 6 juin 2014, une modification a été apportée à la facilité de crédit en vue de ramener le montant disponible de 450,0 \$ à 250,0 \$. Le 22 avril 2016, la Société a de nouveau prorogé l'échéance de sa facilité de crédit au 4 novembre 2020. Au 7 mai 2016, l'encours de la facilité de crédit s'élevait à 90,0 \$. Les intérêts à payer fluctuent en fonction du taux des acceptations bancaires, du taux préférentiel canadien et du taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR »).

Aux termes d'une convention datée du 29 avril 2016, Sobeys a modifié et mis à jour sa facilité de crédit à terme renouvelable (la « facilité à terme renouvelable »). Le capital a été majoré de 450,0 \$ à 650,0 \$ et la facilité de crédit à terme amortissable non renouvelable antérieure de Sobeys a été remboursée en totalité puis annulée. En date du 7 mai 2016, l'encours de la facilité à terme renouvelable s'élevait à 200,0 \$ et Sobeys avait émis 54,5 \$ de lettres de crédit relativement à la facilité à terme renouvelable (57,3 \$ en 2015). Les intérêts à verser sur la facilité à terme renouvelable fluctuent en fonction des changements du taux des acceptations bancaires, du taux préférentiel canadien et du taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR »), et la facilité vient à échéance le 4 novembre 2020.

Le 14 juillet 2014, Sobeys a mené à bien le placement privé de billets non garantis de premier rang à taux variable d'un capital totalisant 300,0 \$. Ces billets, qui viennent à échéance le 14 juillet 2016, portent intérêt à un taux égal à celui des acceptations bancaires à trois mois majoré de 63 points de base, fixé trimestriellement. Le produit net du placement a servi à rembourser l'encours de la facilité de crédit. Des coûts de financement différés de 0,9 \$ ont été engagés lors des prélèvements sur les billets non garantis de premier rang et ont été déduits des montants de la dette à long terme à des fins de présentation.

Les remboursements du capital des emprunts pour chacun des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

2017	329,8 \$
2018	104,8
2019	510,0
2020	18,5
2021	295,9
Par la suite	1 061,0

Contrats de location-financement

Les montants à payer au titre de contrats de location-financement au cours de chacun des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

	Loyers minimaux futurs	Intérêts	Valeur actuelle des loyers minimaux futurs
2017	11,6 \$	3,1 \$	14,7 \$
2018	9,3	2,5	11,8
2019	7,4	2,0	9,4
2020	6,2	1,6	7,8
2021	4,0	1,3	5,3
Par la suite	19,6	7,6	27,2
Total	58,1 \$	18,1 \$	76,2 \$

Au cours de l'exercice 2016, la Société a accru de 3,7 \$ (5,8 \$ en 2015) son obligation au titre de contrats de location-financement et les actifs aux termes de contrats de location-financement ont été augmentés du même montant. Ces entrées sont sans effet sur la trésorerie par nature et, par conséquent, elles ont été exclues des tableaux des flux de trésorerie.

16. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	7 mai 2016	2 mai 2015
Obligation locative différée	97,6 \$	89,9 \$
Produits différés	5,5	5,6
Autres	5,6	11,4
Total	108,7 \$	106,9 \$

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société a établi un certain nombre de régimes à prestations et à cotisations définies et de régimes interentreprises qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite à la plupart de ses salariés.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les cotisations salariales et patronales sont précisées. La rente du salarié est fonction du niveau de revenu de retraite (l'achat d'une rente, par exemple) pouvant être atteint grâce au total combiné des cotisations salariales et patronales et des produits de placement obtenus pendant la période de participation du salarié au régime, et des taux des rentes au moment de la retraite du salarié.

Régimes de retraite à prestations définies

La prestation finale à la retraite est définie par une formule qui prévoit une unité de prestation par année de service. Les cotisations salariales, s'il y a lieu, paient une partie du coût de la prestation, mais les cotisations patronales financent le solde. Le texte du régime ne précise ni ne définit le montant des cotisations patronales. Celles-ci sont calculées au moyen d'évaluations actuarielles qui déterminent le niveau de financement nécessaire pour satisfaire à l'obligation totale estimée au moment de l'évaluation.

Le régime à prestations définies expose généralement la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de mortalité et le risque lié au salaire.

Risque de taux d'intérêt

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée selon le taux d'actualisation reflétant le rendement moyen, à la date d'évaluation, d'obligations de sociétés de grande qualité de durée analogue aux passifs des régimes. Une diminution du rendement du marché des obligations de sociétés de grande qualité augmentera l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Risque de mortalité

La valeur actualisée du régime à prestations définies est calculée en référence à la meilleure estimation de la mortalité des participants au régime pendant et après leur emploi. Une augmentation de la durée de vie des participants au régime augmentera le passif du régime.

Risque lié au salaire

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée en référence au salaire futur des participants au régime. Par conséquent, une augmentation du salaire des participants au régime augmentera le passif du régime.

La Société utilise la date du 1^{er} janvier ou celle du 31 décembre comme date d'évaluation actuarielle et le 1^{er} mai comme date d'évaluation à des fins comptables pour ses régimes de retraite à prestations définies.

	Date d'évaluation la plus récente	Date de la prochaine évaluation exigée
Régimes de retraite	31 décembre 2013	31 décembre 2016
Régimes de retraite pour la haute direction	31 décembre 2013	31 décembre 2016
Autres régimes	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} mai 2018

Régimes interentreprises

La Société participe à divers régimes de retraite interentreprises administrés par des conseils de fiduciaires indépendants composés généralement d'un nombre équivalent de représentants des syndicats et des employeurs. Environ 16 % des employés de la Société et de ses franchisés et marchands affiliés participent à ces régimes. Les régimes de retraite interentreprises à prestations définies sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies, car la Société ne dispose pas de l'information nécessaire pour comptabiliser sa participation aux régimes en raison de l'importance et du nombre d'employeurs participant aux régimes. La responsabilité de la Société à l'égard des cotisations à verser à ces régimes est limitée par les montants établis en vertu des conventions collectives. Les cotisations versées par la Société aux régimes interentreprises sont passées en charges à mesure que les cotisations sont exigibles.

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016, la Société a comptabilisé une charge de 44,4 \$ (47,7 \$ en 2015) dans le résultat d'exploitation, ce qui représente les cotisations versées relativement aux régimes de retraite interentreprises. Au cours de l'exercice 2017, la Société s'attend à continuer de verser des cotisations à ces régimes de retraite interentreprises.

Autres régimes

La Société offre aussi à certains salariés des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, qui ne sont pas capitalisés et qui incluent les prestations pour soins de santé, l'assurance vie et les prestations pour soins dentaires.

Régimes à cotisations définies

Le total des charges et des cotisations versées relativement aux régimes à cotisations définies de la Société s'établit à 30,3 \$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (29,4 \$ en 2015).

Régimes à prestations définies

Les informations relatives aux régimes à prestations définies de la Société, prises collectivement, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	7 mai 2016	2 mai 2015	7 mai 2016	2 mai 2015
Passif au titre des prestations définies				
Solde à l'ouverture	904,8 \$	841,5 \$	180,7 \$	174,5 \$
Coûts des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	4,4	3,8	3,8	3,6
Coûts financiers	30,7	34,4	6,4	7,3
Cotisations salariales	–	0,1	–	–
Prestations versées	(59,7)	(56,4)	(6,8)	(6,8)
Coûts des services passés	–	0,5	–	–
Coûts des services passés – réductions	(9,1)	(6,6)	(1,3)	(4,4)
Règlements	(2,2)	(7,3)	–	–
Réévaluation – écarts actuariels inclus dans les autres éléments du résultat global	2,3	94,8	(30,2)	6,5
Solde à la clôture	871,2 \$	904,8 \$	152,6 \$	180,7 \$

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	7 mai 2016	2 mai 2015	7 mai 2016	2 mai 2015
Actifs des régimes				
Juste valeur à l'ouverture	734,4 \$	722,4 \$	– \$	– \$
Produits d'intérêts des actifs des régimes	24,7	29,7	–	–
Réévaluation du rendement des actifs des régimes (compte non tenu du montant net des intérêts)	(17,8)	40,4	–	–
Cotisations patronales	9,3	8,9	6,8	6,8
Cotisations salariales	–	0,1	–	–
Prestations versées	(59,7)	(56,4)	(6,8)	(6,8)
Règlements	(2,2)	(8,2)	–	–
Charges administratives	(1,7)	(2,5)	–	–
Juste valeur à la clôture	687,0 \$	734,4 \$	– \$	– \$

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	7 mai 2016	2 mai 2015	7 mai 2016	2 mai 2015
Situation de capitalisation				
Total de la juste valeur des actifs des régimes	687,0 \$	734,4 \$	– \$	– \$
Valeur actuelle des obligations non capitalisées	(93,6)	(91,2)	(152,6)	(180,7)
Valeur actuelle des obligations en partie capitalisées	(777,6)	(813,6)	–	–
Passif au titre des prestations définies	(184,2) \$	(170,4) \$	(152,6) \$	(180,7) \$

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	7 mai 2016	2 mai 2015	7 mai 2016	2 mai 2015
Charges				
Coûts des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	4,4 \$	3,8 \$	3,8 \$	3,6 \$
Intérêt net sur l'obligation nette au titre des régimes à prestations définies	6,0	4,7	6,4	7,3
Charges administratives	1,7	2,5	–	–
Gains actuariels comptabilisés	–	–	–	(0,2)
Coûts des services passés	–	0,5	–	–
Coûts des services passés – réductions	(9,1)	(6,6)	(1,3)	(4,4)
Perte sur règlement	–	0,9	–	–
Coûts	3,0 \$	5,8 \$	8,9 \$	6,3 \$

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et des services passés ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives, tandis que les coûts financiers et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants des coûts financiers nets) ont été comptabilisés dans le montant net des charges financières dans les états consolidés du résultat net.

Écarts actuariels comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	7 mai 2016	2 mai 2015	7 mai 2016	2 mai 2015
Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global				
Rendement des actifs des régimes (compte non tenu du montant net des intérêts)	17,8 \$	(40,4) \$	– \$	– \$
Perte (gain) actuarielle – changements liés à l'expérience	0,8	(0,5)	(34,6)	(9,5)
Perte actuarielle – hypothèses financières	1,5	95,3	4,4	16,2
Incidences de la réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	20,1 \$	54,4 \$	(30,2) \$	6,7 \$

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer son passif au titre des prestations définies sont les suivantes (moyenne pondérée des hypothèses au 7 mai 2016) :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	7 mai 2016	2 mai 2015	7 mai 2016	2 mai 2015
Taux d'actualisation	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,25 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %		

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 6,00 % pour l'exercice 2016 (7,00 % en 2015). Le taux cumulé attendu jusqu'en 2020 et par la suite est de 5,00 %.

Ces hypothèses ont été établies par la direction en s'appuyant sur les conseils d'experts fournis par des évaluateurs actuariels indépendants. Ces hypothèses ont permis de déterminer les montants du passif au titre des prestations définies et devraient être considérées comme les meilleures estimations de la direction. Cependant, les résultats réels pourraient varier. Des incertitudes entourent les estimations, surtout en ce qui concerne les tendances relatives aux coûts médicaux, qui pourraient varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations définies et des autres régimes.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité des principales hypothèses économiques de l'exercice 2016, qui ont été utilisées pour mesurer le passif au titre des prestations définies et les charges connexes des régimes de retraite et des autres régimes de la Société. La sensibilité de chaque hypothèse a été calculée de façon distincte. La modification de plus d'une hypothèse simultanément peut amplifier ou diminuer l'incidence sur le passif au titre des prestations définies ou sur les charges des régimes.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Passif au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾	Passif au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾
Taux d'actualisation ²⁾	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Incidence d'une augmentation de 1 %	(109,6) \$	(4,2) \$	(19,7) \$	0,2 \$
Incidence d'une diminution de 1 %	138,2 \$	3,0 \$	24,5 \$	(0,4) \$
Taux de croissance des coûts des soins de santé ³⁾			6,00 %	6,00 %
Incidence d'une augmentation de 1 %			13,5 \$	1,4 \$
Incidence d'une diminution de 1 %			(11,2) \$	(1,2) \$

1) Compte tenu de l'incidence sur les coûts des services rendus, sur les coûts financiers et sur le montant net des intérêts sur le passif (l'actif) au titre des régimes à prestations définies.

2) Repose sur la moyenne pondérée des taux d'actualisation relatifs à tous les régimes.

3) Diminution progressive jusqu'à 5,00 % en 2020 et pas de changement par la suite.

La composition de l'actif des régimes de retraite à prestations définies s'établissait comme suit à la clôture de l'exercice :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Fonds d'actions canadiennes	10,3 %	18,2 %
Fonds d'actions étrangères	8,6 %	20,4 %
Fonds à revenu fixe	80,9 %	60,5 %
Fonds de roulement net	0,2 %	0,9 %
Total des placements	100,0 %	100,0 %

Ces titres comprennent des placements dans des actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire. La valeur de marché proportionnelle de ces actions à la clôture de l'exercice est présentée comme suit :

	7 mai 2016	Pourcentage des actifs des régimes	2 mai 2015	Pourcentage des actifs des régimes
Empire Company Limited – actions de catégorie A sans droit de vote	10,8 \$	1,6 %	22,3 \$	3,0 %

Tous les titres sont évalués en fonction des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou en fonction des données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (c'est-à-dire des prix), soit indirectement (c'est-à-dire des dérivés de prix).

Le rendement réel des actifs des régimes s'est chiffré à 5,2 \$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (67,6 \$ en 2015).

Selon les meilleures estimations de la direction, les cotisations qui devraient être versées aux régimes à prestations définies au cours de l'exercice ouvert le 8 mai 2016 et dont la date de clôture est le 6 mai 2017 s'élèvent à 10,0 \$.

18. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé	Nombre d'actions	
	7 mai 2016	2 mai 2015
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	768 105 849	771 132 168
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	122 400 000	122 400 000

Émis et en circulation	Nombre d'actions	7 mai 2016	2 mai 2015
	Actions de catégorie A sans droit de vote	173 537 901	2 037,8 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	7,3	7,3
Total		2 045,1 \$	2 109,4 \$

Dans certains cas, lorsqu'il y a une offre d'achat (selon la définition donnée dans les modalités relatives aux actions) d'actions ordinaires de catégorie B, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir une offre complémentaire au prix par action payé le plus élevé, conformément à cette offre d'achat d'actions ordinaires de catégorie B.

Au cours de l'exercice 2016, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes de 109,4 \$ sur les actions ordinaires (99,7 \$ en 2015). Cela représente un versement de 0,40 \$ par action (0,36 \$ par action en 2015) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Fractionnement d'actions

Le 28 septembre 2015, la Société a effectué un fractionnement d'actions à raison de trois pour une, en remettant deux nouvelles actions pour chaque action détenue par les détenteurs d'actions de catégorie A et de catégorie B sans droit de vote inscrits à la fermeture des bureaux le 21 septembre 2015. Les actions de catégorie A sans droit de vote ont commencé à être négociées sur la base du fractionnement en date du 29 septembre 2015. Le nombre d'actions et les montants par action ont tous été retraités dans les présents états financiers consolidés afin de rendre compte du fractionnement d'actions.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 12 mars 2015, la Société a présenté à la Bourse de Toronto (la « TSX ») un avis d'intention de racheter aux fins d'annulation un nombre maximal de 1 788 584 actions de catégorie A sans droit de vote, ou 5 365 752 actions de catégorie A sans droit de vote après le fractionnement d'actions, ce qui représente environ trois pour cent des actions en circulation. La période de rachat a débuté le 17 mars 2015 et s'est terminée le 16 mars 2016. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016, la Société a racheté 5 365 752 actions de catégorie A sans droit de vote aux fins d'annulation, ce qui satisfait aux conditions de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le prix d'achat était de 148,1 \$, dont 64,8 \$ a été comptabilisé en réduction du capital-actions et le reste a été inscrit en réduction des résultats non distribués.

Le 14 mars 2016, la Société a présenté à la TSX un avis d'intention de racheter aux fins d'annulation un nombre maximal de 5 206 137 actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente environ trois pour cent des actions en circulation, sous réserve de l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation. Les rachats se feront par l'intermédiaire de la TSX. Le prix que la Société paiera pour les actions, le cas échéant, sera égal au cours de celles-ci au moment du rachat. La période de rachat a débuté le 17 mars 2016 et se terminera au plus tard le 16 mars 2017. Empire n'a procédé à aucun rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote depuis la date de l'avis.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, 1 548 070 actions ordinaires de catégorie B ont été converties en 1 548 070 actions de catégorie A sans droit de vote.

19. AUTRES (PERTES) PRODUITS, MONTANT NET

	7 mai 2016	2 mai 2015
(Perte nette) profit net sur la sortie d'actifs	(39,6) \$	66,9 \$
Revenus locatifs tirés des immeubles détenus	31,7	31,4
(Pertes) profits découlant de la dilution	(3,0)	0,1
Total	(10,9) \$	98,4 \$

Comme il est indiqué à la note 14, la direction a comptabilisé une perte de 70,9 \$ liée aux actifs cédés, établie en fonction de l'ajustement du prix d'achat aux termes de la convention d'achat d'actifs.

20. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	7 mai 2016	2 mai 2015
Salaires, rémunération et autres avantages à court terme	3 058,0 \$	3 067,8 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	29,8	29,5
Indemnités de fin de contrat de travail	3,6	5,8
Total	3 091,4 \$	3 103,1 \$

21. CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

	7 mai 2016	2 mai 2015
Produits financiers		
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,4 \$	1,4 \$
Revenu de placement	1,2	1,2
Produit de désactualisation	0,7	–
Total des produits financiers	3,3	2,6
Charges financières		
Charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	113,8	136,7
Pertes (profits) liées à la juste valeur de contrats à terme	0,2	(0,5)
Pertes sur les couvertures de flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	0,2	0,6
Charges financières liées à la retraite, montant net	12,4	12,0
Charge de désactualisation des provisions	14,1	8,9
Total des charges financières	140,7	157,7
Charges financières, montant net	137,4 \$	155,1 \$

22. RÉSULTAT PAR ACTION

	7 mai 2016	2 mai 2015
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat de base par action	273 851 466	276 987 717
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	195 738	167 385
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat dilué par action	274 047 204	277 155 102

En raison de la perte nette inscrite par la Société pour la période de 53 semaines close le 7 mai 2016, le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le résultat de base et le résultat dilué par action est égal, car l'incidence de la totalité des actions ordinaires potentielles serait antidilutive.

23. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La Société a acquis des magasins affiliés et non affiliés ainsi que des postes d'essence et des dossiers d'ordonnances. Les résultats de ces acquisitions sont compris dans les résultats financiers consolidés de la Société depuis les dates d'acquisition et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill comptabilisé pour les acquisitions de magasins affiliés et non affiliés ainsi que de postes d'essence se rapporte à la main-d'œuvre acquise et à la clientèle des magasins existants, ainsi qu'aux synergies attendues de la combinaison des magasins acquis et des magasins existants.

Le tableau qui suit présente les montants des actifs et des passifs identifiables découlant des acquisitions pour les exercices clos le 7 mai 2016 et le 2 mai 2015 :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Magasins et postes d'essence		
Créances	12,0 \$	– \$
Stocks	17,5	5,2
Immobilisations corporelles	20,2	6,0
Immobilisations incorporelles	7,0	0,1
Goodwill	39,8	4,5
Provisions	(0,5)	(0,1)
Autres passifs	(5,3)	(4,3)
	90,7	11,4
Dossiers d'ordonnances		
Immobilisations incorporelles	–	0,3
Contrepartie en trésorerie	90,7 \$	11,7 \$

Depuis la date d'acquisition, l'apport des entreprises acquises aux ventes s'est élevé à 207,6 \$ et leur apport au résultat net s'est élevé à 1,8 \$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016.

Acquisition de Coop Atlantique

Le 12 mai 2015, les membres propriétaires de Coop Atlantique ont approuvé une convention visant l'achat de certains actifs et la reprise de certains passifs liés aux activités de vente de produits alimentaires et d'essence de Coop Atlantique pour 24,5 \$ plus les ajustements habituels au fonds de roulement et les retenues. La convention prévoit l'achat de cinq épicerie à gamme complète de services, de cinq postes d'essence (dont deux en coimplantation avec des épicerie), d'autres actifs immobiliers ainsi que d'autres actifs et de certains passifs. Le 12 juin 2015, Sobeys a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence et la clôture de l'opération a eu lieu le 21 juin 2015.

Au cours de l'exercice 2016, la direction a terminé la répartition du prix d'acquisition lié à l'acquisition de Coop Atlantique. Par conséquent, l'état consolidé de la situation financière au 7 mai 2016 comprend les justes valeurs suivantes pour les actifs identifiables acquis et les passifs repris :

Créances	11,8 \$
Stocks	9,4
Immobilisations corporelles	7,8
Immobilisations incorporelles	0,9
Provisions	(0,5)
Autres passifs	(4,8)
Total des actifs nets identifiables	24,6 \$
Excédent de la contrepartie payée sur les actifs nets identifiables acquis affecté au goodwill	16,8 \$

Le goodwill comptabilisé est principalement attribuable aux synergies attendues de l'intégration et au potentiel de croissance future prévue découlant des activités de vente en gros. Un goodwill de 12,6 \$ est déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Si l'acquisition avait eu lieu le 3 mai 2015, la direction estime que les ventes consolidées pro forma se seraient chiffrées à 24 637,2 \$ et que la perte nette consolidée pro forma se serait établie à (2 113,5) \$ pour la période de 53 semaines close le 7 mai 2016. Pour déterminer ces montants, la direction a présumé que les ajustements de juste valeur survenus à la date d'acquisition auraient été les mêmes si les acquisitions avaient été conclues le 3 mai 2015.

Des coûts d'acquisition de 0,6 \$ liés aux frais juridiques externes et d'autres coûts ont été engagés au cours de la période de 53 semaines close le 7 mai 2016 et ont été constatés en tant que frais de vente et charges administratives dans l'état consolidé du résultat net.

24. GARANTIES, ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Garanties

Franchisés et marchands affiliés

Sobeys est partie à un certain nombre de contrats de franchise et de conventions d'exploitation dans le cadre de son modèle d'affaires. Ces contrats et conventions contiennent des clauses qui imposent à la Société d'apporter du soutien aux franchisés et aux marchands affiliés afin de compenser ou d'atténuer les pertes des magasins de détail, de réduire les paiements de loyer des magasins, de minimiser l'incidence des prix promotionnels et d'aider à couvrir les autres charges d'exploitation liées aux magasins. La totalité du soutien financier mentionné précédemment ne s'appliquera pas dans tous les cas, étant donné que les provisions des contrats varient. La Société continuera d'apporter un soutien financier en vertu des contrats de franchise et des conventions d'exploitation au cours des prochains exercices.

Sobeys a conclu un contrat de garantie en vertu duquel, si certains franchisés et marchands affiliés sont dans l'impossibilité de s'acquitter de leurs obligations locatives, elle sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 \$ ou de 9,9 % du solde de l'obligation autorisée et impayée (7,0 \$ ou 9,9 % en 2015). Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 7 mai 2016, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 \$ (7,0 \$ en 2015).

Sobeys a garanti certains contrats de location de matériel de ses franchisés et marchands affiliés. Selon la garantie, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de respecter ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location de matériel jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 145,0 \$. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu un contrat additionnel d'amélioration de crédit sous forme de lettre de garantie pour certains franchisés et marchands affiliés relativement à l'achat et à l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou de fournir un recours acceptable, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 6,0 \$ ou de 10,0 % du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement (6,0 \$ ou 10,0 % en 2015). En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Cette amélioration de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés et marchands affiliés. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'entités structurées. En date du 7 mai 2016, le montant de la garantie se chiffrait à 6,0 \$ (6,0 \$ en 2015).

Autres

Au 7 mai 2016, la Société était éventuellement responsable de lettres de crédit émises totalisant 66,6 \$ (69,8 \$ en 2015).

Sobeys, par l'intermédiaire de ses filiales, a garanti le paiement d'obligations aux termes de certaines conventions de développement commercial. Au 7 mai 2016, Sobeys a garanti des obligations de 43,5 \$ relativement à ces conventions.

Après avoir signé le bail de son nouveau centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de quatre ans et l'obligation totale est de 13,4 \$ (16,5 \$ en 2015). Lors de la cession des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur, qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser Sobeys et à la dégager de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

Engagements

Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société loue divers magasins, centres de distribution et bureaux ainsi que du matériel aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à payer.

Le loyer minimum futur net total payable aux termes des contrats de location simple de la Société au 7 mai 2016 s'élève à environ 4 043,8 \$. Ce montant correspond à une obligation brute au titre de contrats de location de 4 965,6 \$ réduite par un produit de sous-location attendu de 921,8 \$. Le montant net des engagements pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

	Tiers		Parties liées	
	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location
2017	246,0 \$	351,5 \$	127,5 \$	127,5 \$
2018	229,8	326,0	127,1	127,1
2019	211,8	298,4	122,3	122,3
2020	195,5	275,9	122,0	122,0
2021	171,5	245,5	121,7	121,7
Par la suite	928,2	1 407,3	1 440,4	1 440,4

La Société a comptabilisé une charge de 542,3 \$ (517,4 \$ en 2015) en lien avec les paiements minimaux au titre de la location pour l'exercice clos le 7 mai 2016 dans les états consolidés du résultat net. La charge a été compensée par un produit de sous-location de 168,2 \$ (161,8 \$ en 2015), et une autre charge de 12,3 \$ (11,5 \$ en 2015) a été comptabilisée à titre de loyer conditionnel.

Contrats de location simple, à titre de bailleur

La Société loue également la plupart des immeubles de placement aux termes de contrats de location simple. Ces contrats de location sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à percevoir.

Les revenus locatifs pour l'exercice clos le 7 mai 2016 s'élevaient à 31,4 \$ (29,7 \$ en 2015) et sont inclus dans les autres (pertes) produits dans les états consolidés du résultat net. De plus, la Société a comptabilisé des loyers conditionnels de 0,3 \$ pour l'exercice clos le 7 mai 2016 (1,7 \$ en 2015).

Les paiements au titre de contrats de location qui devraient être reçus au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Tiers
2017	25,6 \$
2018	22,3
2019	19,8
2020	16,6
2021	14,7
Par la suite	89,8

Passifs éventuels

Le 21 juin 2005, Sobeys a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour les exercices 1999 et 2000 relativement à Lumsden Brothers Limited, filiale de vente en gros de Sobeys, et la taxe sur les produits et services (« TPS »). La nouvelle cotisation se rapportait à la TPS sur la vente des produits du tabac aux Indiens de plein droit. L'ARC soutient que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux Indiens de plein droit. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, des intérêts et des pénalités s'élève à 13,6 \$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys est d'avis qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2006, Sobeys a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. Le litige n'est toujours pas réglé et Sobeys a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt. Par conséquent, Sobeys n'a comptabilisé aucune de ces taxes, aucun de ces intérêts ni aucune de ces pénalités à cet égard dans ses états du résultat net. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys a déposé des fonds auprès de l'ARC pour couvrir le total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle a comptabilisé ce montant à titre de créance non courante à recevoir de l'ARC.

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges dans le cours normal de ses activités. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque significatif, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte imprévue survienne lorsqu'un client ou une partie contractante à un instrument financier ne réussit pas à honorer ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés aux concentrations de risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les prêts et autres créances, les contrats dérivés et les garanties.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créances et des contrats de garantie pour les franchisés et marchands affiliés (note 24).

La Société atténue le risque de crédit lié à ses créances clients et à ses prêts en mettant en place des processus d'approbation et des limites de crédit ainsi que des processus de surveillance périodique. En règle générale, la Société est d'avis que la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est élevée. La Société effectue un suivi périodique des processus liés au recouvrement et obtient des garanties pour la totalité de ses créances et prêts et autres créances afin de s'assurer que les paiements adéquats ont été reçus et que les garanties appropriées sont disponibles. Les garanties peuvent différer d'une entente à une autre, mais, en règle générale, elles sont composées des stocks, des immobilisations corporelles, y compris les terrains et/ou les bâtiments, ainsi que des garanties personnelles. Le risque de crédit est encore plus atténué en raison de la vaste clientèle et de sa dispersion dans plusieurs zones géographiques. Pour réduire le risque de crédit, la Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec des contreparties qui reçoivent des notations de deux agences de notation et qui ont une note minimale de « A ».

Les créances sont composées essentiellement de soldes de comptes indépendants ou de franchisés et de détaillants affiliés ainsi que de remises et de ristournes provenant de fournisseurs. La date d'échéance de ces montants peut différer selon la convention, mais, de façon générale, les soldes impayés après une période de 30 jours sont considérés comme étant en souffrance. Le classement chronologique des créances est le suivant :

	7 mai 2016	2 mai 2015
De 0 à 30 jours	398,5 \$	372,9 \$
De 31 à 90 jours	43,7	54,4
Plus de 90 jours	73,1	94,2
Total des créances avant correction de valeur pour pertes sur créances	515,3	521,5
Moins la correction de valeur pour pertes sur créances	(25,9)	(21,8)
Créances	489,4 \$	499,7 \$

Les intérêts gagnés sur les comptes en souffrance sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en réduction des frais de vente et charges administratives. Les créances sont classées comme étant courantes aux états consolidés de la situation financière du 7 mai 2016.

La correction de valeur pour pertes sur créances est révisée chaque date de clôture. Une correction de valeur est calculée sur les créances à recevoir de comptes indépendants ainsi que sur les créances et les prêts et autres créances provenant de franchisés ou de marchands affiliés, et est comptabilisée en réduction des créances respectives aux états consolidés de la situation financière. La Société met à jour son estimation de ses pertes sur créances selon les soldes en souffrance des comptes indépendants et l'évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des franchisés ou des marchands affiliés. Les créances courantes et non courantes et les prêts et autres créances sont régulièrement révisés et sont sortis lorsque le recouvrement est estimé improbable. La variation de la correction de valeur pour pertes sur créances est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net et est présentée comme suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Correction de valeur à l'ouverture	21,8 \$	20,3 \$
Provision pour pertes	10,2	12,5
Recouvrements	(3,1)	(4,0)
Sorties	(3,0)	(7,0)
Correction de valeur à la clôture	25,9 \$	21,8 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne détienne pas de trésorerie suffisante pour s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La Société conserve sa facilité de crédit confirmée pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières actuelles et futures prévisibles à un coût raisonnable.

La Société surveille les marchés financiers et les conditions connexes, ainsi que ses flux de trésorerie afin d'optimiser sa situation de trésorerie et d'évaluer ses besoins de trésorerie et de financement à plus long terme. La conjoncture le permettant, la Société aura accès aux marchés des capitaux d'emprunt pour divers emprunts à long terme venant à échéance et au fur et à mesure que les autres passifs arriveront à échéance ou lorsqu'on le jugera approprié afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix.

La valeur et les échéances contractuelles du capital et de l'intérêt des passifs financiers importants, non actualisés, au 7 mai 2016, sont présentées dans le tableau suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021	Par la suite	Total
Passifs financiers dérivés							
Swaps de devises	2,3 \$	2,3 \$	2,3 \$	12,9 \$	– \$	– \$	19,8 \$
Passifs financiers non dérivés							
Fournisseurs et charges à payer	2 173,1	–	–	–	–	–	2 173,1
Dette à long terme	434,7	203,5	587,3	88,9	359,4	1 541,1	3 214,9
Total	2 610,1 \$	205,8 \$	589,6 \$	101,8 \$	359,4 \$	1 541,1 \$	5 407,8 \$

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier s'entend du montant estimé que toucherait la Société pour régler les actifs financiers ou qu'elle paierait pour le transfert des passifs financiers lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances, de la partie courante des prêts et autres créances et des fournisseurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La valeur comptable de la partie non courante des prêts et autres créances et des placements se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison des taux actuels du marché pour ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme à taux d'intérêt variable est présumée se rapprocher de sa valeur comptable selon les taux actuels du marché et la constance des écarts de crédit. La juste valeur de la dette à long terme a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux offert pour des emprunts d'une échéance et d'une qualité de crédit semblables.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers dérivés, classée au niveau 2, est estimée selon des modèles d'évaluation qui utilisent des données d'entrée observables de marché. La direction est d'avis que sa technique d'évaluation est adéquate.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016.

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Société avoisinent leurs justes valeurs, sauf en ce qui a trait à l'élément ci-dessous :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Dette à long terme		
Valeur comptable totale	2 352,9 \$	2 284,1 \$
Juste valeur totale	2 474,9 \$	2 477,3 \$

Au 7 mai 2016, la hiérarchie des justes valeurs comprend des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net respectivement de néant, de 2,1 \$ et de néant pour les niveaux 1, 2 et 3 (4,4 \$, 0,1 \$ et néant en 2015).

Au 7 mai 2016, la hiérarchie des justes valeurs comprend des actifs financiers désignés comme étant disponibles à la vente de 24,7 \$ pour le niveau 1 (25,1 \$ en 2015).

Au 7 mai 2016, la hiérarchie des justes valeurs comprend des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net respectivement de néant, de 0,9 \$ et de néant pour les niveaux 1, 2 et 3 (néant, 5,5 \$ et néant en 2015).

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux états consolidés de la situation financière à leur juste valeur à moins qu'ils ne représentent un contrat d'achat ou de vente d'un élément non financier conformément aux besoins prévus de la Société en matière d'achat, de vente ou de consommation, appelé « achat ou vente d'éléments non financiers ». Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées en résultat net, à moins que les instruments financiers dérivés ne se qualifient à titre de couvertures de flux de trésorerie efficaces et ne soient désignés comme tels ou qu'ils ne représentent des achats ou des ventes d'éléments non financiers. La norme ne s'applique pas aux achats ou aux ventes d'éléments non financiers et ces derniers sont comptabilisés à titre de contrats non entièrement exécutés. Les variations de la juste valeur d'un instrument financier dérivé désigné à titre de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres actifs et dans les autres passifs non courants; la partie efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie de la Société comprennent principalement des swaps sur devises, des swaps de taux d'intérêt et des conventions de vente d'électricité. Des contrats de change sont utilisés pour couvrir les achats ou les dépenses futurs liés aux biens et services libellés en monnaies étrangères. Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour protéger la Société contre les fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des intérêts sur les actifs et les passifs autres que de négociation qui portent intérêt à des taux variables. Les conventions de vente d'électricité servent à réduire le risque lié à la variation des prix du marché de l'électricité. Les profits et pertes sont initialement comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global et sont virés au résultat net lorsque les flux de trésorerie prévus influent sur les produits et les charges de la période.

Au 7 mai 2016, les justes valeurs des dérivés en cours désignés comme couvertures de flux de trésorerie des transactions prévues correspondent à des actifs de 2,1 \$ (0,1 \$ en 2015) et à des passifs de 0,9 \$ (5,5 \$ en 2015).

Les couvertures de flux de trésorerie devraient donner lieu à des entrées ou à des sorties de trésorerie au cours des quatre prochains exercices jusqu'à l'exercice 2020, qui devraient être comptabilisées en résultat net au cours de cette période et, dans le cas des swaps de devises, sur la durée d'utilité des actifs connexes dont une partie du coût initial est couverte.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de pertes financières découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les instruments financiers qui peuvent rendre la Société vulnérable au risque de taux d'intérêt comprennent les passifs financiers à taux variables.

La Société gère le risque de taux d'intérêt en surveillant la conjoncture du marché et l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour gérer la variabilité des taux d'intérêt sur une partie de sa dette à long terme. L'utilisation de la comptabilité de couverture a fait en sorte que les charges d'intérêt sur la dette connexe ont été présentées aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables.

La majorité de la dette à long terme de la Société porte intérêt à taux fixes ou est couverte par des swaps de taux d'intérêt. Une tranche d'environ 29,5 % (27,5 % en 2015) de la dette à long terme de la Société est exposée au risque de taux d'intérêt puisqu'elle porte intérêt à des taux variables.

Le résultat net est sensible à l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le solde moyen des passifs financiers portant intérêt au cours de l'exercice. Pour l'exercice clos le 7 mai 2016, l'encours moyen de la dette à taux variable non couverte de la Société s'est élevé à 689,1 \$ (1 270,3 \$ en 2015). Une augmentation (diminution) de 25 points de base aurait une incidence de l'ordre de 1,2 \$ (1,2 \$) [2,2 \$ (2,2 \$) en 2015] sur le résultat net à la suite de l'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable non couverte.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, Sobeys a conclu un swap de taux d'intérêt décroissant pour un montant nominal initial de 598,7 \$ au taux fixe de 1,4 %, qui est entré en vigueur le 12 mai 2014 et qui vise à couvrir le taux d'intérêt d'une partie de sa facilité de crédit à terme amortissable non renouvelable. Ce swap est venu à échéance le 31 décembre 2015.

Risque de change

La Société exerce ses activités en grande partie en dollars canadiens. Elle est assujettie au risque de change en raison principalement des achats effectués en dollars américains. De plus, la Société conclut des contrats à terme pour fixer le cours de change sur une partie de ses besoins prévus en euros, en livres sterling et en dollars américains. Les montants reçus et payés en lien avec les instruments utilisés pour couvrir les opérations de change, y compris les profits et les pertes, sont comptabilisés dans le coût des achats. La Société estime que son exposition au risque de change est négligeable.

La Société conclut des contrats de change à terme et des swaps de devises principalement pour limiter son exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec les dépenses libellées en monnaies étrangères. Ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats à terme est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie couverts soit comptabilisée en résultat net dans les périodes comptables futures.

La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10 % des cours de change en vigueur aurait une incidence de néant (néant) [néant (néant) en 2015] sur le résultat net et de 6,0 \$ (6,0 \$) [4,2 \$ (4,2 \$) en 2015] sur les autres éléments du résultat global pour les dérivés en monnaies étrangères en place à la clôture de l'exercice.

Sobeys a conclu, au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, sept contrats de change à terme euros/ dollars canadiens d'une valeur approximative en dollars canadiens de 58,0 \$ au moment de la conclusion. Ces contrats de change à terme ont été conclus afin de couvrir et de limiter l'exposition aux fluctuations des cours du change découlant des dépenses futures en euros. Le contrat à terme non encore échu est assorti d'un notionnel de 5,9 \$ et vient à échéance le 1^{er} septembre 2016.

Le 30 janvier 2015, Sobeys a dénoué un swap de devises variable-variable qui avait pris effet en juillet 2008, ce qui lui a rapporté un profit de 0,7 \$, et a conclu un nouveau swap de devises variable-variable au taux fixe de 1,2775 dollar canadien/dollar américain pour réduire le risque de change lié à un emprunt à taux variable libellé en dollars américains. Les modalités du swap correspondent aux modalités de l'emprunt.

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016, Sobeys a conclu sept contrats de change à terme euros/dollars canadiens d'une valeur approximative en dollars canadiens de 68,6 \$ au moment de la conclusion. Ces contrats de change à terme ont été conclus afin de couvrir et de limiter l'exposition aux fluctuations des cours du change découlant des dépenses futures en euros. Les contrats à terme non encore échus sont assortis d'un notionnel de 27,6 \$ et viennent à échéance entre le 15 août 2016 et le 1^{er} mars 2017.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur des placements fluctue par suite des variations du prix des placements. La Société estime qu'une variation de 10 % de la valeur de marché de ses placements qui se négocient sur une bourse reconnue aurait une incidence de néant (néant en 2015) sur le résultat net et de 2,1 \$ (2,1 \$ en 2015) sur les autres éléments du résultat global.

26. INFORMATION SECTORIELLE

En tenant compte de la structure de gestion et du système d'information interne de la Société, le conseil d'administration a déterminé que les secteurs à présenter sont la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires comprend cinq secteurs opérationnels : Sobeys Ouest, Sobeys Ontario, Sobeys Québec, Sobeys Atlantique et Lawtons. Ces secteurs opérationnels ont été regroupés en un seul secteur à présenter, soit « vente au détail de produits alimentaires », car ils présentent des caractéristiques économiques similaires, comme l'offre de produit, la clientèle et les modes de distribution. Le secteur des placements et autres activités comprend essentiellement les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Ces secteurs opérationnels sont gérés séparément, car chacun de ceux-ci nécessite des technologies et des ressources différentes ainsi que des démarches de commercialisation distinctes. Tous les transferts intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels* qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Il n'y a eu aucune affectation asymétrique entre les secteurs.

Toutes les ventes sont générées par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Le résultat d'exploitation généré par chaque secteur opérationnel de la société est résumé dans le tableau qui suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Résultat d'exploitation sectoriel		
Vente au détail de produits alimentaires	(2 509,2) \$	639,9 \$
Placements et autres activités		
FPI Crombie	38,9	30,6
Partenariats immobiliers	46,7	54,7
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	5,1	17,2
	90,7	102,5
Total	(2 418,5) \$	742,4 \$

Le résultat d'exploitation sectoriel peut être rapproché du résultat avant impôt sur le résultat de la Société, comme suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Total du résultat d'exploitation	(2 418,5) \$	742,4 \$
Charges financières, montant net	137,4	155,1
Total	(2 555,9) \$	587,3 \$

	7 mai 2016	2 mai 2015
Total des actifs par secteur		
Vente au détail de produits alimentaires	8 412,3 \$	10 774,7 \$
Placements et autres activités	675,2	686,0
Total	9 087,5 \$	11 460,7 \$

27. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Unités d'actions différées

Les membres du conseil d'administration et certains salariés peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires ou une partie de leur rémunération sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires ou de la rémunération de chaque administrateur ou salarié. D'autres UAD sont attribuées à titre d'équivalents de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en trésorerie tant que le porteur est un administrateur ou un salarié de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière l'obligation relative aux UAD selon le cours d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution de l'obligation aux frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Au 7 mai 2016, il y avait 426 792 UAD en cours (362 610 en 2015) et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 9,0 \$ (12,1 \$ en 2015). Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016, le produit (la charge) de rémunération a totalisé 2,1 \$ [(4,0) \$ en 2015].

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a attribué à certains salariés un nombre cible d'unités d'actions au rendement (« UAR ») qui suivent les cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société sur une période de trois ans. Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend de l'écoulement du temps et de l'atteinte d'objectifs de performance précis. Le 9 mars 2016, tel qu'approuvé par le comité des ressources humaines (« RH »), les conditions de versement des UAR ont changé et sont passées d'un règlement en trésorerie à un règlement en instruments de capitaux propres. Les UAR ont été réévaluées en fonction du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société le 8 mars 2016. À l'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir un nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis. La juste valeur moyenne pondérée de 25,71 \$ par UAR a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	26,80 \$
Durée attendue	2,75 ans
Taux d'intérêt sans risque	0,64 %
Volatilité attendue	15,23 %
Rendement de l'action	1,49 %

Au 7 mai 2016, 939 555 UAR étaient en cours (811 626 en 2015). La charge de rémunération pour l'exercice clos le 7 mai 2016 s'est établie à 1,2 \$ (9,2 \$ en 2015) et sera amortie sur la période d'acquisition des droits de trois ans. Pour l'exercice clos le 7 mai 2016, l'augmentation totale du surplus d'apport liée à la charge de rémunération en UAR s'est élevée à 11,7 \$. Pour l'exercice clos le 2 mai 2015, la Société avait un passif d'une valeur comptable de 12,1 \$ relativement à la charge de rémunération en UAR.

Régime d'options sur actions fictives fondées sur le rendement

Avant l'exercice 2014, la haute direction de Sobeys participait au Régime d'options sur actions fictives fondées sur le rendement de Sobeys (« ROAFR »), qui comportait des options prévoyant l'émission d'actions fictives au rendement (« OAFR »). Les OAFR sont assujetties à une période de rendement ou une durée de cinq ans. Les OAFR de Sobeys étaient attribuées aux dirigeants et à la haute direction de Sobeys, comme il était approuvé par le comité des RH. Les attributions comportaient l'acquisition sur une période de quatre années dans une proportion de 25 pour cent par année. Une disposition relative à la liquidité du ROAFR permet des paiements partiels à l'égard d'une position dans le cours pendant une période de rendement. Au cours de l'exercice 2014, le régime a été converti en un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie dont le calcul de croissance est fondé sur la valeur moyenne des cinq jours suivant l'annonce de la performance financière de la Société pour les actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire, comparativement à la moyenne des cinq jours suivant l'annonce de la performance financière de la Société de l'exercice précédent. Au 7 mai 2016, 1 497 393 options étaient en cours (2 685 669 en 2015) et la valeur comptable du passif lié à ces options s'élevait à néant (24,6 \$ en 2015).

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles d'Empire

Empire a créé un régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles pour certains membres de la haute direction et d'autres employés s'étant joints à la Société à la suite de l'acquisition de Canada Safeway, afin de remplacer la valeur perdue des options sur actions de Safeway dont les droits n'étaient pas acquis, ainsi que les droits à la plus-value qui existaient à la clôture de l'acquisition de Canada Safeway en novembre 2013. Le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles est un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie qui comporte une valeur en trésorerie d'une unité d'action temporairement inaccessible (« UATI ») équivalant à la valeur de marché d'une action de catégorie A sans droit de vote au moment de l'acquisition des droits dans l'hypothèse du réinvestissement de tout dividende versé depuis la date d'attribution. À la suite de la conclusion de l'acquisition de Canada Safeway au cours de l'exercice 2014, le comité des RH a émis des UATI fondées sur la valeur d'une action de catégorie A sans droit de vote de 25,33 \$. Les droits des UATI attribuées deviennent acquis par étapes sur une période de trois ans. Le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles permet également au comité des RH de convertir des UATI en unités d'actions différées, si le participant le décide avant l'acquisition des droits. Au 7 mai 2016, 260 909 unités étaient en circulation (332 400 en 2015) et la valeur comptable du passif lié à ces unités s'élève à 4,9 \$ (7,0 \$ en 2015).

Régime d'options sur actions

Pour l'exercice 2016, la Société a attribué 753 845 options additionnelles aux termes du régime d'options sur actions des salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. Le nombre d'options, la juste valeur moyenne pondérée des options et le cours de l'action ont été retraités afin de rendre compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une (note 18). La juste valeur moyenne pondérée de 4,32 \$ par option a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	30,13 \$
Durée attendue	7,83 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,01 %
Volatilité attendue	15,32 %
Rendement de l'action	1,33 %

La charge de rémunération pour l'exercice clos le 7 mai 2016 s'est établie à 3,6 \$ (4,0 \$ en 2015) et sera amortie sur la période d'acquisition des droits de quatre ans. L'augmentation totale du surplus d'apport liée au coût du régime d'options sur actions s'est élevée à 3,6 \$ (4,0 \$ en 2015).

Les options sur actions en cours au 7 mai 2016 ont été attribuées à des prix allant de 17,33 \$ à 30,87 \$ et expirent de juillet 2018 à mars 2024 et ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 5,89 ans. Les transactions liées aux options sur actions pour les exercices 2016 et 2015 sont présentées comme suit :

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	3 364 995	24,86 \$	2 803 098	24,85 \$
Attribuées	753 845	30,13	977 967	22,43
Acquises	–	–	–	–
Exercées	(135 712)	20,09	(262 722)	17,04
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(327 806)	26,90	(153 348)	22,59
Solde à la clôture	3 655 322	25,94 \$	3 364 995	24,86 \$
Options sur actions exerçables à la clôture	2 206 342		694 731	

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en cours au 7 mai 2016 :

Année d'attribution	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options sur actions en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée ¹⁾	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables au 7 mai 2016	Prix d'exercice moyen pondéré
2011	14 418	2,19	17,33	14 418	17,33
2012	10 392	3,19	18,13	10 392	18,13
2013	14 262	4,19	17,98	14 262	17,98
2014	2 082 441	5,44	26,30	1 561 831	26,30
2015	887 940	6,14	22,43	443 971	22,43
2016	645 869	7,16	30,11	161 468	30,11
Total	3 655 322	5,89	25,94 \$	2 206 342	25,65 \$

1) La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée est exprimée en années.

Régime d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'achat d'actions destiné à ses salariés en vertu duquel des prêts sont accordés pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote.

La pratique actuelle de la Société consiste à utiliser uniquement le régime d'unités d'actions au rendement et le régime d'options sur actions afin d'offrir un régime d'intéressement à moyen terme et à long terme aux salariés. Par conséquent, les prêts en cours aux termes du régime d'achat d'actions seront remboursés au gré des salariés, au plus tard à la date d'échéance des prêts, initialement établis pour dix ans.

28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société effectue des transactions entre parties liées avec FPI Crombie et les principaux dirigeants. Elle détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 30 mai 2014, le FPI Crombie a réalisé un appel public à l'épargne visant des parts au prix de 13,25 \$ la part dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis des parts de société en commandite de catégorie B pour un montant d'environ 40,0 \$ (qui sont convertibles à raison de une part de société en commandite de catégorie B pour une part du FPI Crombie). Par suite de la conversion des débetures du FPI Crombie au cours de l'exercice 2015 et de la comptabilisation des souscriptions de parts de société en commandite de catégorie B, la participation de la Société dans le FPI Crombie a diminué, passant de 41,6 % à 41,5 %.

La Société a loué certains biens meubles auprès du FPI Crombie au cours de l'exercice à des montants qui, de l'avis de la direction, se rapprochent de la juste valeur marchande qui aurait été engagée si ces biens avaient été loués auprès de tiers. La direction a déterminé que ces montants représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce son activité. Les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange, se sont élevés approximativement à 164,9 \$ (136,7 \$ en 2015).

FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion selon le principe de la rémunération des services aux termes d'une convention de gestion entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Cette convention remplace la convention antérieure aux termes de laquelle les charges engagées étaient comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts.

Au 7 mai 2016, les placements comportaient 24,7 \$ (25,1 \$ en 2015) de débetures de second rang non garanties convertibles du FPI Crombie. La Société a reçu des intérêts de 1,2 \$ du FPI Crombie au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016 (1,2 \$ en 2015). Ces montants sont compris dans le montant net des charges financières, dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016, FPI Crombie et une filiale en propriété exclusive de la Société ont négocié la prorogation d'une garantie de revenu locatif et d'une option de vente sur un immeuble que FPI Crombie a acquis auprès d'une filiale de la Société en 2006. La garantie de revenu locatif et l'option de vente devaient initialement arriver à échéance en mars 2016, et elles ont été prorogées pour une période de cinq ans. Les deux parties peuvent résilier les conventions au moyen d'un avis écrit.

Au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016, Sobey's, par l'intermédiaire de ses filiales en propriété exclusive, a vendu six immeubles au FPI Crombie puis les a repris à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est chiffrée à 60,7 \$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 6,5 \$, lequel a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, la Société a résilié un contrat de sous-location conclu avec le FPI Crombie et a engagé une charge de 2,7 \$ à cet effet. Cette charge a été incluse dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, Sobey's, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu 10 immeubles au FPI Crombie, puis a repris huit de ces immeubles à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est chiffrée à 105,8 \$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 1,2 \$, lequel a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. La majeure partie du produit reçu a servi à rembourser des emprunts bancaires.

Après le 7 mai 2016, Sobey's a conclu une entente avec le FPI Crombie en vue de la vente et de la reprise à bail de certains immeubles (note 30).

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des principaux dirigeants :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	9,6 \$	17,9 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,9	1,3
Indemnités de fin de contrat de travail	1,5	–
Paiements fondés sur des actions	6,1	14,3
Total	19,1 \$	33,5 \$

Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

29. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) s'assurer de liquidités suffisantes pour financer ses obligations financières et exécuter ses plans d'exploitation et ses plans stratégiques; ii) réduire au minimum le coût du capital tout en tenant compte des risques et des conditions actuels et futurs du secteur d'activité et du marché ainsi que de ceux liés à la conjoncture économique; iii) maintenir une structure de capital optimale qui permette la souplesse financière nécessaire tout en assurant également la conformité avec toute clause restrictive financière; iv) maintenir une notation de première qualité auprès de chaque agence de notation qui évalue la qualité du crédit de la Société. Les objectifs de la Société n'ont pas changé au cours de l'exercice clos le 7 mai 2016.

La Société surveille la structure de son capital et y apporte des ajustements, au besoin, à la lumière des variations de la conjoncture économique, des objectifs de ses actionnaires, des besoins de trésorerie de l'entreprise et de la conjoncture des marchés financiers.

La Société est d'avis que le total de ses capitaux permanents comprend toute dette portant intérêt, y compris les emprunts bancaires, la dette à long terme (dont la tranche à moins d'un an) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le calcul s'établit comme suit :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	341,4 \$	53,9 \$
Dette à long terme	2 011,5	2 230,2
Dette consolidée	2 352,9	2 284,1
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(264,7)	(295,9)
Dette consolidée nette	2 088,2	1 988,2
Capitaux propres, après la participation ne donnant pas le contrôle	3 621,0	5 983,8
Capital sous gestion	5 709,2 \$	7 972,0 \$

Même si la Société n'inclut pas les contrats de location simple dans sa définition du capital, elle tient compte de ses obligations aux termes des contrats de location simple lorsqu'elle évalue le total de ses capitaux permanents.

Les principaux placements effectués par la Société visent notamment l'augmentation de la superficie de vente en pieds carrés de son réseau de magasins concrétisée par la construction de magasins, des relocalisations et des agrandissements, y compris les améliorations locatives connexes ainsi que l'acquisition de terrains destinés à la construction de magasins futurs. La Société effectue des dépenses d'investissement dans les technologies de l'information et dans ses installations de distribution afin de soutenir son réseau de magasins en pleine expansion. De plus, la Société effectue des dépenses d'investissement afin de soutenir ses placements et autres activités. La Société compte en grande partie sur ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer son programme de dépenses d'investissement et la distribution de dividendes à ses actionnaires. Les flux de trésorerie sont renfloués, le cas échéant, par une dette supplémentaire ou par l'émission de capital-actions additionnel. Aucun changement n'a été apporté à ces objectifs dans l'exercice considéré.

La direction surveille certains ratios clés afin de gérer le capital de façon efficace :

	7 mai 2016	2 mai 2015
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	39,4 %	27,6 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ²⁾	(1,2) x	1,9 x
Ratio du BAIIA sur les charges financières ²⁾	(17,1) x	8,9 x

1) Le capital total s'entend de la dette consolidée plus les capitaux propres, après la participation ne donnant pas le contrôle.

2) Le BAIIA et les charges financières comprennent le BAIIA et les charges financières pour chacun des exercices de 53 et de 52 semaines clos à ces dates. Le BAIIA (bénéfice d'exploitation majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles) et les charges financières (charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, majorées des pertes sur les couvertures de flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Selon les conventions d'emprunt actuelles, la direction doit effectuer le suivi de trois clauses restrictives financières et les divulguer, comme l'exigent les modalités des ententes de crédit, tous les trimestres afin d'assurer le respect des modalités des ententes. Ces clauses restrictives sont les suivantes : i) total de la dette ajustée/BAIIA, soit la dette consolidée nette plus les lettres de crédit, les garanties et les engagements, divisés par le BAIIA (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 53 et 52 semaines précédentes); ii) dette sur les contrats de location ajustée/BAIIAL, soit le total de la dette ajustée plus huit fois le loyer divisé par le BAIIAL (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 53 et 52 semaines précédentes); iii) ratio de couverture du service de la dette, soit le BAIIA divisé par les charges financières plus les remboursements de la dette à long terme (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 53 et 52 semaines précédentes). Pendant l'exercice considéré, la Société se conformait à ces clauses restrictives.

30. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Après le 7 mai 2016, Sobeys a conclu une entente avec le FPI Crombie en vue de vendre un portefeuille de 19 immeubles de détail et de les reprendre à bail, de vendre une participation de 50 % dans chacun de ses trois centres de distribution automatisés et de vendre deux parcelles de terrains non aménagés détenus par Empire. Le FPI Crombie investira également environ 58,8 \$ dans la rénovation et l'agrandissement de 10 magasins de vente au détail de la bannière Sobeys déjà inclus dans son portefeuille. En plus de lui verser une contrepartie en trésorerie, le FPI Crombie émettra en faveur de Sobeys des parts de société en commandite de catégorie B ainsi que des parts spéciales avec droits de vote s'y rattachant au prix de 14,70 \$ par part, pour une valeur d'environ 93,4 \$. Sobeys vendra ensuite ses parts de société en commandite de catégorie B à Empire, avec report d'impôt. Le 28 juin 2016, la transaction a été approuvée par les porteurs de parts du FPI Crombie, à l'exception d'Empire et de ses sociétés liées, mais elle demeure assujettie à l'approbation des organismes de réglementation.

Après le 7 mai 2016, Sobeys a vendu un immeuble à un tiers et l'a repris à bail. Le produit en trésorerie reçu à la vente s'est élevé à 24,0 \$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 1,1 \$.

Revue financière des onze derniers exercices

Exercice clos ¹⁾	2016	2015 ²⁾	2014 ²⁾	2013
Résultats financiers (en millions de dollars)				
Ventes	24 618,8 \$	23 928,8 \$	20 957,8 \$	17 343,9 \$
Résultat d'exploitation ³⁾	(2 418,5)	742,4	326,7	573,2
Charges financières, montant net	137,4	155,1	131,4	55,4
(Produit) charge d'impôt sur le résultat	(441,3)	150,4	36,3	136,4
Participation ne donnant pas le contrôle	16,4	17,9	8,0	9,1
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ³⁾⁴⁾⁵⁾	410,2	511,0	390,6	390,7
Résultat net ⁴⁾	(2 131,0)	419,0	235,4	379,5
Situation financière (en millions de dollars)				
Total des actifs	9 087,5	11 460,7	12 236,6	7 140,4
Dette à long terme (à l'exclusion de la tranche à moins de un an)	2 011,5	2 230,2	3 275,8	915,9
Capitaux propres ⁵⁾	3 621,0	5 983,8	5 700,5	3 724,8
Données par action sur une base diluée (en dollars par action)				
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ⁴⁾⁵⁾	1,50	1,84	1,62	1,91
Résultat net ⁴⁾⁶⁾	(7,78)	1,51	0,98	1,86
Dividendes				
Actions de catégorie A sans droit de vote	0,400	0,360	0,347	0,320
Actions ordinaires de catégorie B	0,400	0,360	0,347	0,320
Valeur comptable	13,33	21,60	20,59	18,27
Cours de l'action, actions de catégorie A sans droit de vote (\$ par action)				
Haut	30,79	31,60	27,75	22,88
Bas	20,23	21,67	21,68	17,85
Clôture	21,09	29,15	22,88	22,86
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en millions)				
	274,0	277,2	240,6	204,2

1) La clôture des exercices est le premier samedi de mai, ce qui correspond à la clôture d'exercice de Sobeys inc. Les données financières des exercices 2006 à 2010, à l'exception des soldes présentés pour la situation financière de l'exercice 2010, ont été préparées conformément aux PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS. Les exercices 2011 et 2016 sont des exercices de 53 semaines.

2) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de la période écoulée.

3) Certains soldes ont été reclassés afin de tenir compte des changements dans les chiffres comparatifs de l'exercice 2011. Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2012 de la Société.

4) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

5) Se reporter à rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion.

6) Le nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action est le même étant donné que la prise en compte de toutes les actions ordinaires éventuelles aurait en un effet antidilutif.

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
	16 249,1 \$	15 956,8 \$	15 516,2 \$	15 015,1 \$	14 065,0 \$	13 366,7 \$	13 063,6 \$
	534,3	525,7	479,7	466,2	472,6	431,1	491,4
	59,9	75,4	72,5	80,6	105,8	60,1	83,8
	122,3	122,0	99,1	115,4	125,9	116,9	153,1
	12,7	9,0	5,6	8,3	12,8	55,4	67,1
	322,7	303,2	284,5	261,7	242,8	200,1	202,0
	339,4	400,6	301,9	264,7	315,8	205,8	296,8
	6 913,1	6 518,6	6 248,3	5 891,1	5 729,4	5 241,5	5 051,5
	889,1	1 090,3	821,6	1 124,0	1 414,1	792,6	707,3
	3 396,3	3 162,1	2 952,4	2 678,8	2 378,8	2 131,1	1 965,2
	1,58	1,48	1,39	1,33	1,23	1,01	1,02
	1,66	1,96	1,47	1,34	1,60	1,04	1,50
	0,300	0,267	0,247	0,233	0,220	0,200	0,187
	0,300	0,267	0,247	0,233	0,220	0,200	0,187
	16,66	15,49	14,36	13,02	12,03	10,77	9,92
	21,00	19,71	17,98	18,26	18,40	15,08	14,78
	17,57	17,02	13,23	12,21	11,80	13,16	11,12
	19,21	18,05	17,66	16,33	13,08	14,11	14,43
	204,2	204,6	205,4	197,4	197,2	197,2	197,3

Glossaire

BAIIA AJUSTÉ

S'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance

BAIIA

Résultat net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), (le produit) la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

CAPITAL TOTAL

S'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle

CAPITAL TOTAL NET

S'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

CHARGES FINANCIÈRES

S'entendent des charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti plus les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global

DETTE CONSOLIDÉE

S'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme

DETTE CONSOLIDÉE NETTE

S'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

RATIO DE LA DETTE CONSOLIDÉE NETTE SUR LE CAPITAL TOTAL NET

S'entend de la dette consolidée nette divisée par le capital total net

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

S'entendent des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, majorés des produits tirés de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement

MARGE BRUTE

S'entend du profit brut divisé par les ventes

MARQUE PRIVÉE

S'entend de la marque de produits appartenant à la Société, laquelle assure également sa mise en marché et sa distribution

PROFIT BRUT

S'entend des ventes moins le coût des ventes

RÉSULTAT NET AJUSTÉ

S'entend du résultat net déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance et des résultats financiers

TCAC

Taux de croissance annuel composé

VALEUR COMPTABLE PAR ACTION ORDINAIRE

S'entend des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation

VENTES DES MAGASINS COMPARABLES

S'entendent des ventes des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux exercices de présentation

Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs

EMPIRE COMPANY LIMITED

115 King Street
Stellarton (Nouvelle-Écosse)
B0K 1S0
Téléphone : 902 755-4440
Télécopieur : 902 755-6477
www.empireco.ca

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET RENSEIGNEMENTS

Les actionnaires, les analystes et les investisseurs sont priés de faire part de toute demande de renseignements financiers à :

Courriel : investor.relations@empireco.ca

Les communications relatives aux relevés des investisseurs, y compris les changements d'adresse ou de propriété, les certificats perdus et les formulaires aux fins de l'impôt, doivent être adressées directement à l'agent des transferts et à l'agent comptable des registres de la Société, Société de fiducie CST.

AGENT DES TRANSFERTS

Société de fiducie CST
Services aux investisseurs
B. P. 700, succursale B
Montréal (Québec)
H3B 3K3
Téléphone : 1 800 387-0825
Courriel : inquiries@canstockta.com

ENVOIS MULTIPLES

Il se peut que les actionnaires ayant plus d'un compte reçoivent du courrier pour chaque compte. Dans ce cas, ils doivent communiquer avec Société de fiducie CST au 1 800 387-0825 pour mettre fin aux envois multiples.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DATES DE VERSEMENT DES DIVIDENDES POUR L'EXERCICE 2017

Date de clôture des registres	Date de versement
15 juillet 2016	29 juillet 2016
14 octobre 2016*	31 octobre 2016*
13 janvier 2017*	31 janvier 2017*
13 avril 2017*	28 avril 2017*

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

ACTIONS EN CIRCULATION

au 28 juin 2016

Actions de catégorie A sans droit de vote	173 537 901
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote	98 138 079

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

15 septembre 2016, à 11 h (HAA)
Cinéma Cineplex
612 East River Road
New Glasgow (Nouvelle-Écosse)

INSCRIPTION DES ACTIONS

Bourse de Toronto

SYMBOLE BOURSIER

Actions de catégorie A sans droit de vote – EMP.A

VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS QUOTIDIENNES (TSX : EMP.A)

645 810

BANQUES

Banque Scotia
Banque de Montréal
Banque de Tokyo-Mitsubishi (Canada)
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque Nationale du Canada
Rabobank (Pays-Bas)
Banque Royale du Canada
La Banque Toronto-Dominion
Caisse Centrale Desjardins

AVOCATS

Stewart McKelvey
Halifax (Nouvelle-Écosse)

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers, LLP
Halifax (Nouvelle-Écosse)



EMPIRE
COMPANY LIMITED

www.empireco.ca

